Mai 1895 — N° 17 — 2e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

LES SONGES LUCIFÉRIENS

Le volume LUCIFER DÉMASQUÉ, *récits d'un occultiste converti*, par Jean Kostka, est sur le point de paraître. Nous en détachons le chapitre VIII, dans lequel l'auteur donne un aperçu des songes lucifériens ; en lisant ce chapitre, nous ne pouvions nous empêcher de penser à cette histoire d'une jeune fille de l'Amérique du Sud, que nous a racontée le docteur Bataille, et où il s'agit d'une véritable initiation luciférienne donnée par le moyen du songe.

NOCTIUM PHANTASMATA

Aggressi sunt mare tenebrarum quid in eo esset exploraturi, écrit quelque part le géographe antique Ptolémée Héphestion. *Ils se sont aventurés sur la mer des ténèbres pour y découvrir l'inconnu.* J'applique cette phrase étrange aux explorateurs du monde fatidique des songes, aux occultistes qui s'en vont, nocturnes nautoniers, demander son secret au prince des puissances noires. Et comme moi-même j'ai monté le vaisseau-fantôme, comme j'ai tourné vers le rêve la voile de la curiosité coupable, comme j'ai saisi d'une main hardie le gouvernail du navire des prestiges, je veux traquer sur son domaine le pilote infernal, et, les yeux fixés vers l'étoile immobile, la polaire immaculée, Marie, *stella maris,* je veux reprendre le chemin frayé par mon péché, non plus pour y chercher les terres interdites, mais pour y poursuivre Béhémoth et Léviathan.

C'est un monde mystérieux que celui des songes de Lucifer. Monde des mirages et des gouffres, où la mort guette les plongeurs abusés qui croient y recueillir les perles rares et les coraux des durs récifs. Pour que l'Eglise ouvre son divin port à ces flibustiers des hautes vagues, des vagues orageuses et perfides, pour qu'ils y trouvent le repos et le sommeil réparateur de la grâce, je veux leur redire mes voyages, moi qui suis revenu, non par mon propre effort ni par mon courage, mais parce que la blanche main de Philomène et la douce main du très pur Stanislas ont poussé hors du tourbillon lugubre l'esquif malchanceux que j'y avais lancé !

Ave virgo gloriosa
Ave martyr generosa,
Ave rosa speciosa
Philumena !

Amabilis et candide
Multum amans et amande
Ave frater ! Dulcis ave
Stanislae !

Sans vouloir attribuer à tous les songes une origine douteuse, il est certain que ceux qui joignent à la netteté parfaite des images, à la suite logique des représentations, des phénomènes de prescience ou de double vue, ou des accomplissements dans la vie réelle, surtout s'ils sont comme imprégnés de cette ambiance magique qui est l'atmosphère d'En-Bas, sont des songes lucifériens. En sortez-vous plus impurs, plus superbes, plus hostiles à l'Eglise, en tirez-vous des conséquences reprochables, vous excitent-ils à poursuivre une vie mauvaise, une doctrine erronée, une entreprise anticatholique, soyez persuadés, soyez certains qu'ils viennent de Lui. Jamais le rêve de Satan n'a été plus répandu qu'aujourd'hui. Jamais Satan n'a mis sur la nuit constellée une main plus envahissante et plus hardie.

L'Eglise chante dans ses complies ce verset sublime, si mélancolique et si tendre, avertissement qu'elle donne, à l'orée des ombres, à ses fidèles qui vont s'endormir :

Procul recedant somnia
Et noctium phantasmata
Hostemque nostrum comprime
Ne polluantur corpora !

Quelle mère prévoyante et avisée que l'Eglise ! Comme elle connaît les dangers des ténèbres ! Comme elle sait bien que l'Ange Sombre erre avec ses légions dans les effluves qui s'abattent sur la terre quand le soleil lui retire ses rayons ! Elle craint, la mère attentive, que le rôdeur des noirs royaumes ne profite de l'absence du Soleil de Justice pour

voler les âmes immortelles qu'il vivifie de ses rayons. Mais jamais il ne disparaît, le divin Soleil des âmes. Il est là, souvent invisible, mais cependant présent. Et si le voile de la nuit s'écarte, on aperçoit sa clarté sainte qui vibre à l'Orient.

Pendant plusieurs années, mes nuits ont été obsédées par un même songe. Voici comment l'obsession commença. J'étais dans un paysage singulier. Au fond, un fleuve aux eaux calmes et métalliques, sur le bord duquel était amarré un bateau long, de forme archaïque. Après le fleuve une vallée, puis une colline. De la vallée à la colline, un sentier qui serpentait en mille détours. Sur le sommet de la colline, une église. Cette foule est vêtue d'habits à la mode de la Renaissance. Juste en face du porche mes regards sont attirés par une pierre tombale. C'est une tombe plate. Elle porte cette inscription :

Ci gît (un nom effacé)
Qui mourut le 7 juillet l'an 15...

Pendant que j'examinais cette épitaphe, une main s'est posée sur mon épaule. Je me retourne et je vois devant moi une jeune femme tout en blanc, avec une cordelière à la ceinture. Elle prend ma main et me dit : « Je suis Yolande d'Ivry ». Elle descend le sentier, traverse la plaine, va jusqu'au fleuve, monte dans la barque, qui se détache et s'enfuit dans les lointains de l'horizon.

Je m'éveillai. Je me sentais sous une impression étrange. Peut-être était-ce un songe d'imagination ? Peut-être avais-je lu quelque part ce nom féodal et me revenait-il à la mémoire ? Or, ce n'était pas ce songe en lui-même qui était diabolique. Mais les suites de ce songe allaient revêtir la forme évidente des manifestations défendues.

Le trouble qui suivit le rêve, l'impression douteuse qui suivit le trouble, la langueur morbide qui succéda à l'impression, la hantise qui succéda à la langueur, toutes ces phases étaient par elles-mêmes inquiétantes. Mais voilà que, plusieurs nuits écoulées, je revis Yolande. Cette fois, c'était dans un bois de pins, dont une lune très pâle perçait à peine les ténèbres. Une chapelle, semblable à celle de Buglose, m'envoyait le son triste et plaintif d'une cloche. L'apparition me tenait par la main, et nous marchions silencieux, suivant une allée jonchée de ces petites aiguilles rousses que l'automne fait tomber des arbres. Pourquoi ressentais-je ce malaise qui accompagne les fautes ? Il n'y avait rien que de chaste, du moins en apparence, dans notre liaison de rêve. Yolande était quasi immatérielle dans sa forme svelte, frêle et aérienne. L'épanchement blond de ses cheveux me frôlait sans exciter de coupables émois. L'œil qu'elle plongeait dans le mien était calme et limpide. La pression de sa main semblait pure. Pourquoi donc au réveil étais-je encore sous l'empire d'un sentiment sensuel, et d'un allanguissement subtil et pénétrant ? Pourquoi des pensées mauvaises assiégeaient-elles mon esprit ? Pourquoi avais-je une sorte de désir obscur et dominateur qui m'induisait en de singulières régions ? Dans ce deuxième songe, Yolande prête à me quitter avait mis un doigt sur ses lèvres et sa tête inclinée avait paru me dire au revoir. Tout un mois s'écoule. Puis j'ai une troisième vision nocturne. Un grand mur de parc aboli, croulant par endroits, garni de lierres et de plantes enroulées.

Moi en dehors, haussé jusqu'à la crête du mur grâce à un amas de décombres qui m'ont servi d'échelons. Elle au dedans, accoudée sur la crête rongée de mousse, me regardant, cette fois, d'une manière plus significative et laissant errer un fatidique sourire sur ses lèvres rouges, une flamme spécialement intense dans ses yeux bleus. Elle, saisissant tout à coup ma tête et ramenant à elle mon front qu'elle couvre de baisers. Ah ! cette fois j'ai bien ressenti la morsure de l'antique Dragon, la morsure de la concupiscence. J'ai senti le poison couler dans mes veines. « Va ! je t'écrirai ! » dit-elle en me quittant. Et je me réveillai baigné de sueur, comme accablé, comme hors de moi.

Mais dans la vie réelle quelle concordance étrange vient doubler la signification luciférienne du songe ? C'est, dans une réunion spirite, une dictée bouleversante donnée à un médium qui ne me connaissait pas, qui ne m'avait jamais vu auparavant, et qui n'était qu'un instrument passif entre les mains de l'ennemi :

« Je parle pour Jean. Il me connaît bien. Je
« suis Yolande. Je lui ai promis de lui écrire.
« Qu'il regarde dans les papiers qui sont
« à N... »

C'était stupéfiant en vérité, et aussi épouvantable que stupéfiant. Car, savez-vous ce que je trouvai dans une liasse de papiers jaunis datant du XVIe siècle, à l'endroit même indiqué par l'esprit, dans la ville que j'habitais ? Eh bien ! je trouvai une lettre d'amour du XVIe siècle adressée à un certain Loys, et cette lettre rappelait la forme des caractères de l'épitaphe funéraire gravée sur la tombe de mon premier songe. Et je poursuivis ma recherche, et je reconstituai toute la généalogie de cette femme et de cet homme, de ce Loys et de cette Yolande. Et véritablement ils avaient vécu tous les deux sous Henri de Valois, et véritablement ils étaient morts sous Henri IV. Et Yolande d'Ivry était bien morte le 7 juillet de l'an de grâce 1596. Mais que prétendait donc l'Archange Noir ? Qui ne le

voit ? Il lui fallait ancrer dans mon intelligence la foi à la réincarnation, la croyance à la transmigration des âmes. Il me préparait à la Gnose ; il me préparait à la maçonnerie des hauts grades. Car tout cela se passait de 1868 à 1870. Il prenait de loin ses précautions.

Plus avant encore ! Allons plus avant ! Cinglons sur le sombre océan des songes ! La zone où nous entrons est plus terrible encore. Lucifer va se transformer, et, sous le masque blanc des anges et des saints, le Maudit va essayer de cacher la face de Satan.

Songe de la religieuse. — Je me rends compte seulement aujourd'hui de la longue, patiente et savante préparation de l'œuvre satanique en moi. Ce n'est pas d'un bond ni d'un élan que je me suis jeté au gouffre. Cela n'était pas possible avec mon éducation chrétienne, mes instincts chrétiens, mon caractère, mes antécédents, mes aspirations. Je vois très bien maintenant que Lucifer s'est livré à une étude psychologique subtile de mon âme, qu'il y a démêlé mes tendances, scruté mes aptitudes, suivi dans les circonvolutions cérébrales le chemin de l'idée. Dans cette âme qui est le nombre et l'harmonie du corps, suivant la belle expression pythagoricienne, il a noté tous les rythmes de la pensée. Il a démonté pièce à pièce les ressorts de la volonté, les facultés de l'intelligence. Il a tenu compte de l'atavisme moral et de l'atavisme physique. Et comme il avait affaire à un sensible, à un imaginatif, à un intuitif, il a varié et multiplié ses opérations, il a gradué ses expériences d'après la nature du sujet.

A l'intuitif il a ouvert les horizons de la mystique, à l'imaginatif il a révélé le monde des songes, au sensitif il a prodigué les mirages, les impressions et les émotions. Je reconnais sa profonde habileté ; je confesse sa science extraordinaire. Ontologiste, logicien, métaphysicien, artiste supérieur et poète prestigieux, il m'a démontré par moi-même, en moi-même, oui moi-même, que le génie qu'il possède est immense, et que son intellect dévoyé est vaste et insondable. Mais il a oublié une chose, la grâce, les moyens de la grâce, les instruments de la grâce. Et puis, tandis qu'il faisait son œuvre, l'Ange Blanc, le Gardien, ne négligeait pas la sienne. La lumière luttait contre les ténèbres envahissantes.

Ce fut d'abord une pointe lumineuse dans l'obscur. Puis ce fut une candeur d'auréole sur le front de la mort. Puis une croissante aurore, une aube tendre et rose luttant contre le noir opaque. Et peu à peu le noir recula devant la clarté. Peu à peu les flèches d'or de l'astre jaillirent autour de l'auréole. Enfin, le blanc victorieux roula ses ondes sur l'espace conquis, jusqu'au jour où il n'y eut plus de nuit, où tout devint flamboiement ; jusqu'au jour où l'étoile du matin se leva dans le ciel — dans mon cœur ; jusqu'au jour où l'épée de Michel, foudre et soleil, balaya le noir assemblage des ombres et pacifia le firmament. Donc, *oriatur Lucifer* (le vrai *Lucifer*, le porte-clarté) *in cordibus nostris !* A présent l'ange tient sa conquête ! Ah ! qu'il la garde, et qu'il la conserve sans souillure et sans déclin, en attendant que, près de lui, je remonte à mon Père et à son Père, à mon Sauveur et à son Dieu !

J'arrive au songe de la religieuse. J'étais dans une chambre basse de ma maison à N... La fenêtre ouvrait sur la campagne. J'étais seul, accoudé sur une table, juste en face de cette fenêtre. C'était l'époque où je me plongeais à âme perdue dans l'étude de Port-Royal. Je venais de lire et de méditer les *Instructions* de la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld, cette superbe et cette obstinée, cette hautaine et cette éloquente, qui m'apparaissait comme une sainte et comme une martyre. Et je pensais à elle dans mon sommeil. Soudain une lueur jaillit en face de la fenêtre, trouant la nuit, blanchissant les alentours.

Un coup sec fut frappé contre la vitre. Et là, derrière la vitre, la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld se dressa, pâle, mais souriant dans sa pâleur, et me regardant d'une façon très douce. Je me levai. J'ouvris la fenêtre. Et elle, sans parler, me tendit une croix en bois luisant. En recevant cette croix, je ne ressentis point de paix, mais une impression de pernicieux orgueil me posséda tout entier. Le jansénisme avec ses révoltes et sa fausse sainteté s'abattit sur mon cœur comme un aigle. L'étendue se creusa derrière la vision. En son vallon sec et souffreteux le cloître m'apparut. Et sous les arcades marchait la procession des religieuses, suivie de celle des solitaires. Et dans mon rêve une grande voix cria : La grâce nécessitante ! la grâce nécessitante !

Songe de Jansénius. — Ce rêve fut accompagné d'un autre. Au fond d'une chapelle à la voûte basse, s'élevait un autel sans fleurs et sans ornements. Une veilleuse à la lueur incertaine éclairait seule l'enceinte silencieuse. Une clochette retentit, et l'évêque d'Ypres s'avança vers l'autel. Il avait ses ornements pontificaux, à sa droite était Saint-Cyran, à sa gauche M. Arnauld, diacre et sous-diacre. Une musique lente et triste se faisait entendre. C'était bien Jansénius. Je le reconnus, et, dans ma ferveur, je me prosternai. Il dit la messe, puis vint s'asseoir dans un fauteuil du côté de l'épître. Saint-Cyran et M. Arnauld demeuraient à l'écart. L'évêque me fit signe. J'allai m'agenouiller devant lui. Il m'imposa les mains. La scène changea.

L'évêque d'Ypres écrivait dans sa chambre

auprès d'un grand feu. Il écrivait l'*Augustinus*. Un moment, il posa la plume pour me regarder ; je vis un rayon s'échapper de l'améthyste qu'il portait au doigt. Il me dit d'un ton triste et solennel : *Posuit nos episcopos regere Ecclesiam Dei*.

A la suite de ces deux songes qui me troublèrent, je poursuivis avec plus d'ardeur que jamais mes études jansénistes. J'avais alors vingt-huit ans. C'était la première étape. Je n'avais aucune idée alors de la franc-maçonnerie. Me serais-je jamais douté que Jansénius m'y conduirait ? ou plutôt que Satan m'y conduirait et que Port-Royal serait ma première hôtellerie sur le chemin de Babylone !

Songe du faux saint François-Xavier. — J'avais eu dans mon adolescence un rêve céleste. Saint François-Xavier, le crucifix à la main, m'était apparu, comme pour m'exhorter, pendant que l'âme chère et sainte qui chante maintenant au ciel les louanges de ce Seigneur qu'elle a tant aimé, me quittait, revêtue de blanc, pour fuir dans les vignes éternelles. Cette vision du sommeil m'avait enveloppé de douceur et son parfum avait longtemps enchanté mon souvenir. Or, après les deux songes que je viens de relater, j'en eus un troisième. Je traversais une grande basilique aux vitraux incendiés par le soleil couchant. Je voyais toutefois que la basilique était nue, sans autel, sans culte et tout abandonnée.

Au détour d'une allée latérale, quelqu'un m'aborda et me dit : Voici la résurrection ! Et tout d'un coup dans la basilique retentit la trompette effroyable de l'archange qui éveille les morts. Le sol s'ouvrit et une foule de ressuscités emplit la nef, les bas-côtés, l'abside. Vêtus de costumes de tous les temps et de tous les âges, ils allaient, les uns joyeux, les autres épouvantés ; ils se précipitaient ; leur tourbillon m'environnait de sa fantasmagorie houleuse. Etreint par une angoisse indicible, je m'élançai au travers de cette foule, je gravis un escalier qui pyramidait dans la tour, et je vins, haletant, me heurter à la porte entr'ouverte d'un petit réduit creusé dans le massif de la muraille. En ce petit réduit, assis dans une chaise de bois sculpté, un personnage m'attendait. Il cachait son visage dans ses mains.

Mais avec quelle joie je reconnus l'apparence de saint François-Xavier ! Ah ! saint François ! criai-je, j'ai peur, j'ai peur ! Et alors il me regarda. Non, je n'oublierai jamais ce regard. Un regard de colère, de haine, de douleur atroce, un regard sombre et méchant, accompagné d'un sourire sardonique. C'était bien l'apparence de saint François, mais le visage ténébreux était le visage de Satan, qu'il me sembla voir face à face. Quand je me réveillai de ce cauchemar d'agonie, j'étais baigné de sueur et mon cœur battait violemment dans ma poitrine.

Songe du faux Jésus-Christ. — Comme je m'étais endormi certain soir, très accablé moralement et très inquiet, assailli de remords et de craintes, souffrant de cette absence de la grâce qui est si dure et si pleine de longues amertumes, je rêvai que j'entrais dans une église où l'on m'avait dit que le Seigneur lui-même était descendu. Et dans ce rêve je me réjouissais, car je me disais : Lui, il me pardonnera. Lui, il va me délivrer du poids écrasant de mes misères. Je n'ai besoin ni d'évêques ni de prêtres. C'est lui qui est le prêtre et l'évêque par excellence. Je m'adresserai donc à lui.

Et je l'aperçus en effet dans sa splendeur et dans sa gloire, assis sur le trône épiscopal, couvert de la cappa, le front ceint de la mitre d'or. Sa figure était si belle et si douce ! Son œil me regardait si tendrement. Pourquoi ne me sentais-je donc pas consolé ? Et quand je m'approchai de lui, quand je courbai la tête sous sa main bénissante, je m'étonnai de ne pas sentir cette surabondance de joie dont parlent les saints. Je demeurais toujours inquiet, toujours triste. Même quand il me parla, même quand il prononça d'une voix chantante et pure les mots sacramentels de l'absolution des péchés : *Ego te absolvo*, je ne me sentis ni pardonné ni absous. Ce n'était donc pas le Seigneur. C'était l'ennemi du Seigneur. Et je le sais bien maintenant.

Et ce rêve était un piège, un piège infernal, un piège destiné à me confirmer dans l'erreur et à m'écarter davantage encore, si c'était possible, de cette sainte et maternelle Eglise qui a reçu le pouvoir de lier et de délier. Que de fois, depuis, je me suis dit : « Mais je suis absous par lui ! Je suis pardonné par lui ! Qu'ai-je besoin des hommes ? » Insensé que j'étais ! Aveugle que j'étais ! Il n'y a pas de pardon en dehors de la source de pardon ! Et c'est à Celle qui a reçu les clefs qu'il faut demander l'absolution salutaire qui rend la vie à l'âme et la joie au cœur.

J'en ai assez raconté. On peut suivre, grâce au récit de ces rêves, la route que mon esprit a parcourue jusqu'au seuil de l'occultisme. On peut surprendre dans ses habiles tentatives l'action préparatoire de Lucifer : *Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium. Laqueus contritus est, et nos liberati sumus.*

Jean Kostka.

Nous rappelons à nos abonnés que nous comptons sur leur collaboration, pour nous signaler les faits se rapportant à l'enquête générale sur le satanisme contemporain. Nous ajoutons qu'il n'est pas nécessaire de nous donner de l'inédit. Notre Revue a pour but de grouper tout ce qui est intéressant et probant, dans l'ordre d'idées de notre programme.

UNION DE PRIÈRES PRIVÉES

Un ecclésiastique du diocèse de Paris, des plus dévoués à notre œuvre, nous a adressé la lettre qu'on va lire. Nous ne doutons pas que nos lecteurs s'associeront à l'union de prières privées, qui est demandée d'une manière si touchante, pour la conversion d'une malheureuse égarée :

✛ Paris, le 8 mai 1895.
En la fête de l'apparition de saint Michel,
le vainqueur de Lucifer.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu, avec une curiosité mêlée de tristesse et de compassion, les deux premiers numéros du *Palladium* publié par Miss Diana Vaughan. Je suis persuadé que cette Revue luciférienne fera un très grand mal dans certains milieux trop disposés à accepter tout ce qui peut éloigner de l'Eglise. Aussi, tout en croyant entrevoir le dessein providentiel qui permet, par cette publication, la confirmation des révélations faites depuis deux ans, je ne puis que déplorer l'action néfaste de cette propagande palladiste.

D'autre part, la sincérité de Miss Diana Vaughan, sa bonne foi évidente, son ardeur si étrangement employée au service du démon, tout ce qui a été raconté d'elle, m'invitent à espérer que cette personne, à l'heure voulue par Dieu, est destinée à se convertir et à réparer, au moins en partie, le mal qu'elle fait en ce moment.

Aussi, me permettrai-je de vous soumettre une idée. Puisque Miss Diana Vaughan a pour Jeanne d'Arc (sa Revue en témoigne hautement) une si vive admiration, une si affectueuse confiance, pourquoi n'inviteriez-vous pas les lecteurs de votre intéressante publication, et tous les catholiques qui ont entendu parler d'elle, à répandre l'idée d'une union de prières privées adressées à la Vénérable Jeanne d'Arc pour obtenir la conversion de celle qui l'aime tant?

A Jeanne d'Arc déjà M. Léo Taxil et M. Doinel ont dû, en grande partie, leur conversion. Espérons que la glorieuse Française, dont Orléans célèbre aujourd'hui la fête, obtiendra de Dieu, avec l'aide de saint Michel qu'elle honorait particulièrement, la conversion de cette âme égarée, mais honnête et généreuse. Un tel miracle, d'ailleurs, ne pourrait que hâter la cause de béatification de la Vénérable Jeanne. Pour moi, désormais, j'aurai chaque jour, au Saint Autel, un souvenir spécial pour Miss Diana Vaughan.

Recevez, etc.

LE CALENDRIER DU PALLADIUM

Nous continuons à énumérer les « oppositions de daimons à maléachs », en suivant l'ordre apadnique de la hiérarchie infernale. Nous avons donné, dans le précédent numéro, les fêtes des génies supérieurs ayant titre de Princes Souverains.

Au quatrième rang de la hiérarchie se trouvent encore deux génies supérieurs; mais ceux-ci n'ont pas le titre de Princes Souverains. Ce sont Léviathan et Béhémoth.

Léviathan est le grand amiral de Satan, non pas que le Dieu-Bon ait une flotte, mais parce que, d'après l'*Apadno,* les armées de Lucifer comptent 2.200 légions de plongeurs, spécialement chargées de plonger dans le royaume humide d'Adonaï pour y porter le trouble et battre les maléachs chez eux.

L'indication abréviative du titre apadnique de Léviathan est : P-UAD. Cela signifie : *Princeps, Urinatorum ArchiDux,* prince, général en chef des plongeurs.

Léviathan a une grande fête et une petite fête, toutes deux fixes. Sa grande fête (3e classe) est au 1er pharmuthi, jour de l'an palladique, soit au 21 mars, et en opposition à la fête catholique de saint Benoît; c'est Léviathan qui a reçu de Lucifer la mission de détruire l'ordre des Bénédictins. Sa petite fête (4e classe) est au 7 tybi, soit au 27 décembre ; elle est en opposition à la fête catholique de saint Jean l'Evangéliste.

Béhémoth commande à 1.100 légions de daimons insexuels, anciens maléachs qui passèrent censément au Dieu-Bon dans des temps très reculés. Ces daimons-là ont une très longue queue qui s'agite sans cesse; d'où leur nom de daimons qui frétillent de la queue ou, plus simplement, de queues-frétillantes. Ces Frétillants, au jour de la victoire définitive, seront féminisés et auront pour époux les Plongeurs de Léviathan. On remarquera qu'ainsi la proportion des daimones sera parfaitement d'un tiers au royaume de messire Satanas; une daimone pour deux démons, sans qu'il y ait néanmoins autre chose que mariage libre. L'union libre est l'idéal de toutes les sectes anti-chrétiennes, comme en enfer.

L'indication abréviative du titre apadnique de Béhémoth est : P-CIAD. Cela signifie : *Princeps, Caudarum Irrequietarum ArchiDux,* prince, général en chef des queues-frétillantes.

Béhémoth a une grande commémoration, qui ne lui est pas entièrement personnelle, et une grande fête, qui lui est personnelle; les deux sont fixes. La grande commémoration a lieu pour célébrer la soi-disant conversion

des frétillants, anciens anges d'Adonaï : elle est de 2e classe et fixée au 11 paophi, soit au 2 octobre, en opposition à la fête catholique des Saints Anges. La grande fête personnelle de Béhémoth (3e classe) a lieu deux jours après, 13 paophi, soit au 4 octobre, en opposition à la fête catholique de saint François d'Assise ; c'est Béhémoth qui a reçu de Lucifer la mission de détruire l'ordre des Franciscains.

* * *

Avant de passer aux cinquième, sixième et septième rangs de la hiérarchie, il est bon d'énumérer les Fêtes diverses de haute classe qui ne s'appliquent pas aux daimons personnellement (sauf celle du Très Saint 666) et qui complètent la série des fêtes principales du Palladisme.

Elles sont au nombre de vingt-trois, dont dix dites d'institution céleste. Parmi ces dix, sept sont de 3e classe, et trois de 4e classe.

La première est la Grande Fête du Palladium (c'est-à-dire du Baphomet), qui est l'image symbolique - ésotérique de Lucifer répandant ses bienfaits sur l'humanité. Cette fête est mobile et a lieu en opposition à la fête catholique de Pâques ; par conséquent, on la place au jour de Pâques du calendrier grégorien.

La seconde est la Fête des Incarnations, également mobile, en opposition à la fête du Sacré-Cœur et à son jour. Les Palladistes qualifient le culte du Sacré-Cœur de « culte du Figuier Maudit » ; l'amour divin d'Adonaï est improductif, et on le repousse avec horreur. L'amour divin de Lucifer doit donc être l'amour fécond.

La troisième est la Solennité des Grands Sacrifices Expiatoires. C'est une fête fixe : elle est au 14 mésori, soit au 6 août, en opposition à la fête catholique de la Transfiguration de Notre-Seigneur. C'est le grand jour de deuil des palladistes ; réglementairement, ils ne doivent faire ce jour-là et la veille qu'un seul repas, en signe de douleur. D'après l'*Apadno*, Jésus, descendant de Baal-Zéboub, fut fidèle à Lucifer et à son céleste ancêtre jusqu'au jour du Thabor ; c'est sur la montagne de la transfiguration qu'il trahit, en acceptant le pacte qu'Adonaï lui offrit et par lequel il devint le fils adoptif du Dieu-Mauvais. De là, des sacrifices en expiation de ce forfait.

La quatrième est la Grande Fête du Très-Saint 666, fête mobile, en opposition à la fête catholique de l'Ascension, et par conséquent à ce même jour selon la date du calendrier grégorien. En réalité, ce jour-là, les palladistes ne fêtent pas le daimon Antichrist, tel qu'il est actuellement au dire du *Livre Apadno ;* car ce diable est un simple chef de légion (commandant la 2.336e légion, selon le 2e numéro de la revue de miss Vaughan, page 34) : mais ils célèbrent la future venue de l'Ante-Christ, dont le nom fait 666. On lit, d'ailleurs, dans la revue des lucifériens indépendants : « La venue prédite d'Antichrist est en opposition rationnelle au départ de Christ pour le royaume d'Adonaï : la fête de ce bon génie varie donc chaque année par opposition à la fête adonaïte dite de l'Ascension. »

La cinquième est la Fête anniversaire du 1er Coup de Canon, ou Commémoration luthérienne. Elle est fixe, au 20 chœac, soit au 10 décembre, pour rappeler, en le glorifiant, que Luther brûla à Wittemberg les bulles pontificales, le 10 décembre 1520.

La sixième est la Fête anniversaire du IIe Coup de Canon, ou Commémoration de l'Ultion anti-royale. Elle est fixe, au 2 mékir, soit au 21 janvier, pour rappeler que la royauté catholique fut décapitée le 21 janvier 1793 en la personne de Louis XVI, alors chef de la race bourbonnienne qui avait compté Philippe le Bel, « le bourreau de Jacques Molay et des Templiers ».

La septième et dernière fête de 3e classe est la Fête anniversaire du IIIe Coup de Canon, ou Commémoration de la Justice anti-papale. Elle est fixe, au 29 thoth, soit au 20 septembre, pour célébrer avec transports d'allégresse « le grand jour de l'an 000870, qui marque à la fois la suppression du pouvoir temporel des papes et la création du Palladisme ».

Quant aux trois dernières fêtes de 4e classe, ce sont les suivantes :

1° — Grande Fête de la Nature ou Solennité du Solstice Béni, fixe, au 2 épiphi, soit au 21 juin. Les palladistes célèbrent la nature, le solstice d'été ; c'est surtout un jour de banquet.

2° — Fête des Quinze grands Triomphes Célestes, fixe, au 16 paophi, soit ou 7 octobre. D'après l'*Apadno*, les armées de Lucifer, parmi leurs victoires sur les armées d'Adonaï, en ont remporté quinze des plus éclatantes ; on les célèbre donc ce jour-là, et cette fête luciférienne est en opposition à la fête catholique du Saint Rosaire.

3° — Solennité des Sept Expiations, ou Jour des Sept Pains, fête fixe, mais tous les quatre ans seulement, ayant lieu à l'épagomène quatriennal, soit au 20 mars des années bissextiles. Cette fête ne rime à rien, et est uniquement une occasion de sacrilèges. Nous ne voyons pas comment miss Vaughan pourra la maintenir dans le calendrier des Palladistes Indépendants, puisqu'elle condamne les profanations d'hosties consacrées ; mais alors, nous le répétons encore, elle est hérétique du Palladisme, attendu que cette Solennité des Sept Expiations n'est pas une fête instituée par Adriano Lemmi.

Il nous reste à passer en revue les treize

fêtes de 5e classe, instituées par les trois souverains pontificats de la secte ; c'est-à-dire, neuf instituées par Albert Pike, une par Georges Mackey, et trois par Lemmi.

Fêtes instituées par le premier pontificat (Pike) :

1° — Commémoration de la Révélation de Béhémoth, mobile, correspondant au dimanche de la Trinité. Albert Pike a consigné dans le *Livre des Révélations* qu'il eut une apparition de Béhémoth, au cours de laquelle ce génie supérieur lui affirma, d'une façon formelle, que le Saint-Esprit n'existe pas et qu'il n'y a pas, par conséquent, de Trinité adonaïte. Béhémoth, ancien maléach, chef des maléachs convertis à Lucifer, a longtemps habité le royaume humide du Dieu-Mauvais; aussi peut-il attester qu'il n'y a jamais aperçu l'ombre de la troisième personne divine que les prêtres de la superstition appellent le Saint-Esprit. On célèbre donc cette belle révélation ; matière à conférences contre le dogme catholique de la Trinité.

2° — Solennité des Grandes Imprécatoires contre Lilith, fixe, au 17 thoth, soit au 8 décembre. C'est à la fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge qu'il s'agit ici de faire opposition ; c'est le grand jour des blasphèmes contre la Mère du Christ.

3° — Fête des Promesses, fixe, au 12 tybi, soit au 1er janvier ; en opposition à la fête de la Circoncision de Notre-Seigneur. Ce jour-là, chacun renouvelle solennellement, en grand triangle, ses serments de fidélité au Dieu-Bon.

4° — Commémoration de la Gnose, fixe au 17 tybi (qui tombe d'autre part au jour de l'Etoile d'Espérance), soit au 6 janvier. C'est à la fête catholique de l'Epiphanie que l'on fait opposition, en célébrant la science parfaite représentée par les Mages ; car l'*Apadno* ne repousse pas le fait de la visite des Mages au berceau de Jésus, mais il conserve aux visiteurs orientaux leur caractère païen et les fête comme saints de la Gnose.

5° — Commémoration romaine de saint Simon, fixe, au 29 tybi, soit au 18 janvier. C'est la fête palladique de Simon le Magicien, opposée à la fête catholique de la Chaire de saint Pierre à Rome.

6° — Commémoration de saint Apollonius et Gémonies Philosophiques, fixe, au 23 thoth, soit au 14 septembre. On célèbre la mémoire d'Apollonius de Tyane, et on oppose cette fête palladique à la fête chrétienne de l'Exaltation de la Sainte-Croix ; on foule aux pieds la croix, on la jette au feu ; ce sont les gémonies de la philosophie luciférienne.

7° — Commémoration philosophique de saint Julien, fixe, au 4e épagomène en épiphi, soit au 26 juin. C'est la date anniversaire de la mort de Julien l'Apostat ; on jure solennellement, dans les triangles, de venger l'empereur-philosophe martyr, assassiné par le Galiléen.

8° — Commémoration alexandrine, ou fête de sainte Hypathie, fixe, au 9 mékir, soit au 28 janvier. C'est le jour où les catholiques fêtent saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, que les palladistes accusent d'avoir été l'inspirateur du massacre de la fameuse doctoresse néoplatonicienne Hypathie ; on se répand donc, ce jour-là, en imprécations contre saint Cyrille et l'on glorifie « la belle et pure Hypathie ».

9° — Commémoration du Temple, ou fête de saint Jacques et de ses compagnons de martyre, fixe, au 21 phaménoth (au 22, dans les années bissextiles), soit au 11 mars. C'est le 11 mars 1312 que Jacques de Molay, grand-maître des Templiers, fut brûlé avec les principaux chefs de l'ordre, en place de Grève, à Paris ; cet anniversaire est célébré par de grandes imprécations contre la papauté et la royauté.

Fête instituée par le second pontificat (Mackey) :

10° — Commémoration albigeoise, fixe, au 19 épiphi, soit au 12 juillet. Encore un anniversaire : celui du sac de Béziers, 12 juillet 1209, pendant la croisade contre les Albigeois ; voilà donc 7.000 martyrs revendiqués par les palladistes.

Fêtes instituées par le troisième pontificat (Lemmi) :

11° — Fête de la Résurrection du Peuple, fixe, au 27 choeac, soit au 17 décembre. C'est le jour d'une des fêtes catholiques de saint Lazare ; Pike, à tort ou à raison, avait placé à cette date la résurrection du frère de Marthe et de Marie-Madeleine. On sait, d'autre part, qu'au premier degré d'initiation palladique la résurrection de Lazare est présentée avec un sens politique et social : le réveil du peuple contre la superstition et contre les grands. C'est dans ce sens que le Calendrier du Palladium a placé une opposition, à cette date.

12° — Commémoration de saint Christmoque, fixe, au 1er choeac, soit au 21 novembre. Il s'agit ici de célébrer l'anniversaire de la naissance de Voltaire.

13° — Fête incinératoire des Dépouilles Opimes, fixe, au 23 épiphi, soit au 13 juillet. C'est le jour de la fête catholique du Saint Scapulaire ; il y a donc opposition palladique. Si les triangles se conforment aux ordres de Lemmi, ils doivent se livrer ce jour-là à un « auto-da-fé » de tous les scapulaires bénits que l'on a pu se procurer pendant l'année, ou tout au moins pendant les jours précédant la fête.

Enfin, le 29 février des années bissextiles, 11 phaménoth, on prononce en triangle le panégyrique du Grand Albert (lisez : Albert Pike) ; ce n'est pas, à proprement parler, une fête.

* * *

Reprenons la hiérarchie luciférienne, selon l'*Apadno*.

On sait déjà, par le docteur Bataille, que les légions des armées de Satan sont groupées par grandes colonnes et colonnes simples. Les grandes colonnes, qui sont parfois la réunion de deux ou trois colonnes simples, sont commandées par un daimon premier grand stratège, assisté ou non de daimons grands stratèges en second, ou bien par deux démons grands stratèges à titre égal.

Le cinquième rang de la hiérarchie est réservé aux premiers grands stratèges, cinq daimons et trois daimones :

1° — Le daimon Kakapoïto, dit prince Yen-Vang, premier grand stratège de la Ire grande colonne, laquelle comporte 333 légions. Sa fête est au 26 épiphi (19 juillet) ; opposition à saint Vincent de Paul. A ce propos, il est bon de rappeler qu'Albert Pike laissa inachevé le Calendrier du Palladium et que le Sérénissime Grand Collège de Charleston ne paraît pas s'en être beaucoup occupé, quoiqu'on en ait dit; en effet, les Emérites eurent tout le temps de le compléter, et ils ne le firent pas, puisqu'il y a désaccord au sujet de ce daimon. C'est Lemmi qui a placé sa fête au 26 épiphi, au grand scandale de miss Diana Vaughan ; car elle voit en Vincent de Paul, non un maléach, mais un saint de Lucifer.

En effet, on lit dans le premier numéro du *Palladium Régénéré et Libre* :

« En principe, nous ne contestons pas au pape de la superstition ce qu'on appelle *canonisation* en langage adonaïte. Notre interprétation, la voici : d'ordinaire, en ceci le pape adversaire ne se trompe pas ; Adonaï révèle à la pensée de son vicaire que tel ou tel personnage est vraiment réuni à lui dans son royaume ; alors le pape adonaïte promulgue la canonisation, c'est-à-dire qu'il est admissible par nous que l'esprit du personnage canonisé est vraiment maléakh. Nous procédons à une contre-épreuve, au surplus. Nous forçons l'esprit canonisé à comparaître en Parfait Triangle de Mages Elus et de Maîtresses Templières Souveraines, et nous le mettons en présence de quelque puissant chef de légion d'esprits du feu ; par ce, nous savons à quoi nous en tenir, car devant nous le daimon et le maléakh se battent.

« Néanmoins, nous n'adoptons pas comme exacte toute canonisation adonaïte. Par exemple, l'esprit de l'humain Vincent, dit Vincent de Paul, n'est nullement au royaume du Dieu-Mauvais. Le pape de la superstition, qui l'a canonisé, a été trompé par Adonaï ; car Adonaï n'est pas seulement barbare, encore il est menteur par essence. La vérité est que, loin d'être un maléakh, Vincent de Paul est au royaume de Lucifer; les preuves surabondent (1). Sur ce point, Simon a montré son manque d'orthodoxie encore une fois, puisqu'il a inscrit le daimon Yen-Vang (un séraltern !) en opposition ; ce n'est pas le Grand Albert qui aurait commis cette hérésie, d'inscrire Yen-Vang au 26 épiphi ! » (Pages 12 et 13.)

2° — Le daimon Bacchus, dit Léonard, premier grand stratège de la IIe grande colonne, 300 légions : fête au 25 payni (13 juin) ; opposition à saint Antoine de Padoue.

3° — Le daimon Dagon, premier grand stratège de la IIIe grande colonne, 203 légions : fête au 13 choïac (3 décembre) ; opposition à saint François Xavier.

4° — La *daimone* Paymon, première grande stratège de la IVe grande colonne, 200 légions, la première des daimones après Astarté (c'est la princesse Paymon qui a été Junon) : fête au 20 mésori (12 août) ; opposition à sainte Claire.

5° — Le daimon Mammon, premier grand stratège de la Ve grande colonne, 180 légions sa fête devrait être au 29 thoth (20 septembre) ; mais nous avons vu qu'à cause de l'anniversaire du IIIe coup de canon elle a été reportée au 6 paophi (27 septembre) ; opposition à saint Bernard de Clairvaux.

6° — Le daimon Abaddon, premier grand stratège de la VIIe grande colonne, 138 légions : fête au 6 pachon (25 avril) ; opposition à saint Marc.

7° — La *daimone* Gusoyn, première grande stratège de la IXe grande colonne, 129 légions : sa fête devrait être au 2 mékir (21 janvier) ; mais nous avons vu qu'à cause de l'anniversaire du IIe coup de canon elle a été reportée au 5 mékir (24 janvier) ; opposition à sainte Agnès.

8° — La *daimone* Agarès, première grande stratège de la XIe grande colonne, 103 légions : fête au 27 épiphi (20 juillet) ; opposition à sainte Marguerite.

* * *

Le sixième rang de la hiérarchie comprend deux daimons grands stratèges à titre égal, quatre daimones grandes stratèges à titre égal, deux daimons grands stratèges en second, et quatre daimones grandes stratèges en second :

1° — Le daimon Bélial, grand stratège à titre égal, à la VIe grande colonne qui est de 150 légions, et ayant le commandement personnel de 80 légions : fête au 18 tybi (7 janvier), dans le calendrier de Lemmi ; opposition à saint Antoine du désert. Les Indépendants placent à ce jour Fallaël et Drihm, chefs des 1608e et 2291e légions, et fêtent Bélial le 28 tybi.

2° — Le daimon Bitru (le génie protecteur

(1) Nous serions curieux de connaître ces fameuses preuves; miss Vaughan ferait bien de les donner dans sa revue. Quel cynisme ont les démons dans leurs comédies chez leurs dupes occultistes !

de Sophie Walder), grand stratège à titre égal à la VI[e] grande colonne, dans laquelle il a le commandement personnel de 70 légions : fête au 27 paophi (18 octobre) ; opposition à saint Luc.

3° — La *daimone* Byleth, grande stratège à à titre égal, à la VIII[e] grande colonne (130 légions), dans laquelle elle a le commandement personnel de 80 légions : fête au 1[er] pachon (20 avril) ; opposition à sainte Catherine de Sienne.

4° — La *daimone* Sabnac, grande stratège à titre égal, à la VIII[e] grande colonne, dans laquelle elle a le commandement personnel de 50 légions : fête au 15 pachon (4 mai) ; opposition à sainte Monique.

5° — La *daimone* Gaap, grande stratège à titre égal, à la X[e] grande colonne (120 légions), dans laquelle elle a le commandement personnel de 60 légions : fête au 14 tybi (3 janvier) ; opposition à sainte Geneviève.

6° — La *daimone* Otis, grande stratège à titre égal, à la X[e] grande colonne, dans laquelle elle a le commandement personnel de 66 légions : fête au 13 mékir (1[er] février) ; opposition à sainte Brigitte.

7° — Le daimon Baël, grand stratège en second, à la III[e] grand colonne (voir Dagon ci-dessus), dans laquelle il a le commandement personnel de 66 légions : fête au 16 pharmuthi (5 avril) ; opposition à saint Vincent Ferrier.

8° — Le daimon Abigor, grand stratège en second, à la III[e] grande colonne, dans laquelle il a le commandement personnel de 60 légions : fête au 30 thoth (21 septembre) ; opposition à saint Matthieu.

9° La *daimone* Pucel, grande stratège en second, à la IX[e] grande colonne (voir Gusoyn, ci-dessus), dans laquelle elle a le commandement personnel de 45 légions : fête au 5 chœac (25 novembre) ; opposition à sainte Catherine d'Alexandrie.

10° — La *daimone* Vapula, grande stratège en second, à la IX[e] grande colonne, dans laquelle elle a le commandement personnel de 36 légions : fête au 26 mésori (18 août) ; opposition à sainte Hélène.

11° — La *daimone* Valafar, grande stratège en second, à la XI[e] grande colonne (voir Agarès, ci-dessus), dans laquelle elle a le commandement personnel de 36 légions : fête au 3 mésori (26 juillet) ; opposition à sainte Anne.

12° — La *daimone* Ipès, grande stratège en second, à la XI[e] grande colonne, dans laquelle elle a le commandement personnel de 36 légions : fête au 15 payni (3 juin) ; opposition à sainte Clotilde.

*
* *

Le septième rang de la hiérarchie comprend les commandants des colonnes simples, trente-un daimons stratèges et dix-sept daimones stratèges :

Le daimon Buer, stratège de la colonne 1, de 50 légions : fête au 4 pachon (23 avril) ; opposition à saint Georges.

Le daimon Amon, stratège de la colonne 2, de 40 légions : fête au 30 phaménoth dans les années ordinaires et à l'épagomène quatriennal dans les années bissextiles, c'est-à-dire toujours au 20 mars ; opposition à saint Joachim.

Le daimon Balan, stratège de la colonne 3, de 40 légions : fête au 1[er] paophi (22 septembre) ; opposition à saint Maurice.

Le daimon Malphas, stratège de la colonne 4, de 40 légions : fête au 28 épiphi (21 juillet) ; opposition à saint Victor.

Le daimon Alocer, stratège de la colonne 5, de 36 légions : fête au 3 thoth (25 août) ; opposition à saint Louis, roi de France.

Le daimon Amy, stratège de la colonne 6, de 36 légions : fête au 9 paophi (30 septembre) ; opposition à saint Jérôme.

Le daimon Wall, stratège de la colonne 7, de 36 légions : fête au 21 athir (11 novembre) ; opposition à saint Martin.

Le daimon Caacrinolaas, stratège de la colonne 8, de 36 légions : fête au 16 tybi (5 janvier) ; opposition à saint Siméon Stylite.

Le daimon Marbas, stratège de la colonne 9, de 36 légions : fête au 10 mésori (2 août) ; opposition à saint Alphonse de Liguori.

Le daimon Orias, stratège de la colonne 10, de 36 légions : fête au 8 mékir (27 janvier) ; opposition à saint Jean Chrysostome.

Le daimon Haagenti, stratège de la colonne 11, de 33 légions : fête au 28 payni (16 juin) ; opposition à saint François Régis.

Le daimon Andras, stratège de la colonne 12, de 30 légions : fête au 23 athir (13 novembre) ; opposition à saint Stanislas Kostka.

Le daimon Androalphus, stratège de la colonne 13, de 30 légions : fête au 13 pharmuthi (2 avril) ; opposition à saint François de Paule.

La *daimone* Bathym, stratège de la colonne 14, de 30 légions : fête au 1[er] mésori (24 juillet) ; opposition à sainte Rose de Lima.

La *daimone* Bune, stratège de la colonne 15, de 30 légions : fête au 20 pharmuthi (9 avril) ; opposition à sainte Marie l'Egyptienne.

La *daimone* Gamygyn, stratège de la colonne 16, de 30 légions : fête au 15 athir (5 novembre) ; opposition à sainte Elisabeth, cousine de la T. S. Vierge.

Le daimon Décarabia, stratège de la colonne 17, de 30 légions : fête au 22 phaménoth dans les années ordinaires et au 23 dans les années bissextiles, c'est-à-dire toujours au 12 mars ; opposition à saint Grégoire le Grand, docteur.

Le daimon Volac, stratège de la colonne 18,

de 30 légions : fête au 27 pharmuthi (16 avril) ; opposition à saint Benoît Labre.

Le daimon Zagam, stratège de la colonne 19, de 30 légions : fête au 7 payni (26 mai) ; opposition à saint Philippe de Néri.

Le daimon Zépar, stratège de la colonne 20, de 30 légions : fête au 1er thoth (23 août), opposition à saint Thomas.

Le daimon Caym, stratège de la colonne 21, de 30 légions : fête au 6 thoth (28 août) ; opposition à saint Augustin.

La *daimone* Loray, stratège de la colonne 22, de 30 légions : fête au 18 mékir (6 février) ; opposition à sainte Dorothée.

La *daimone* Marcocias, stratège de la colonne 23, de 30 légions : fête au 8 athir (29 octobre) ; opposition à sainte Irène.

Le daimon Focalor, stratège de la colonne 24, de 30 légions ; fête au 6 tybi (26 décembre) ; opposition à saint Etienne.

La *daimone* Raüm, stratège de la colonne 25, de 30 légions : fête au 24 phaménoth dans les années ordinaires et au 25 dans les années bissextiles, c'est-à-dire toujours au 14 mars ; opposition à sainte Mathilde.

La *daimone* Scox, stratège de la colonne 26, de 30 légions : fête au 24 tybi (13 janvier) ; opposition à sainte Véronique.

Le daimon Foray dit Morax, stratège de la colonne 27, de 29 légions : fête au 18 mésori (10 août) ; opposition à saint Laurent.

La *daimone* Vépar, stratège de la colonne 28, de 27 légions : fête au 16 phaménoth dans les années ordinaires et au 17 dans les années bissextiles, c'est-à-dire toujours au 6 mars ; opposition à sainte Colette.

Le daimon Furfur, stratège de la colonne 29, de 27 légions : fête au 14 athir (4 novembre) ; opposition à saint Charles Borromée.

Le daimon Amduscias, stratège de la colonne 30, de 26 légions : fête au 10 choeac (30 novembre) ; opposition à saint André.

Le daimon Barbatos, stratège de la colonne 31, de 26 légions : fête au 12 pachon (1er mai) ; opposition à saint Jérémie, prophète.

La *daimone* Bérith, stratège de la colonne 32, de 26 légions : fêtée au 6 mésori (26 juillet), avec Abraxax, chef de la 1re légion ; opposition d'Abraxax à saint Lazare et de Bérith à sainte Marthe.

La *daimone* Bifrons, stratège de la colonne 33, de 26 légions : fête au 19 tybi (8 janvier) ; opposition à sainte Gudule.

La *daimone* Gomory, stratège de la colonne 34, de 26 légions : fête au 29 athir (19 novembre) ; opposition à sainte Elisabeth de Hongrie.

Le daimon Haborym, stratège de la colonne 35, de 26 légions : fête au 24 mésori (16 août) ; opposition à saint Roch.

La *daimone* Halphas, stratège de la colonne 36, de 26 légions : fête au 13 phaménoth dans les années ordinaires et au 14 dans les années bissextiles, c'est-à-dire toujours au 3 mars ; opposition à sainte Cunégonde.

Le daimon Pruflas, stratège de la colonne 37, de 26 légions : fête au 22 pharmuthi (11 avril) ; opposition à saint Léon, pape.

Le daimon Stolas, stratège de la colonne 38, de 26 légions : fête au 15 pharmuthi (4 avril) ; opposition à saint Ambroise.

Le daimon Pursan, stratège de la colonne 39, de 22 légions : fête au 21 pharmuthi (10 avril) ; opposition à saint Ezéchiel, prophète.

La *daimone* Cimériès, stratège de la colonne 40, de 20 légions : fête au 16 thoth (7 septembre) ; opposition à sainte Julie.

Le daimon Orobas, stratège de la colonne 41, de 20 légions : fête au 16 choeac (6 décembre) ; opposition à saint Nicolas.

La *daimone* Furcas, stratège de la colonne 42, de 20 légions : fête au 13 thoth (4 septembre) ; opposition à sainte Rosalie.

La *daimone* Phoenix, stratège de la colonne 43, de 20 légions : fête au 30 tybi (19 janvier) ; opposition à sainte Germaine.

La *daimone* Flauros, stratège de la colonne 44, de 20 légions : fête au 11 phaméntoh dans les années ordinaires et au 12 dans les années bissextiles, c'est-à-dire toujours au 1er mars ; opposition à sainte Eudoxie.

Le daimon Sialul, stratège de la colonne 45, de 20 légions : fête au 10 mékir (29 janvier) ; opposition à saint François de Sales.

La *daimone* Vine, stratège de la colonne 46, de 19 légions : fête au 13 pachon (2 mai) ; opposition à sainte Zoé.

Le daimon Oms dit Cerbère, stratège de la colonne 47, de 19 légions : fête au 21 épiphi (14 juillet) ; opposition à saint Bonaventure.

Le daimon Asmodée, stratège de la colonne 48, de 14 légions : fête au 14 mékir (2 février) ; opposition à la fête catholique de la Purification de la Très Sainte Vierge.

Tels sont les 77 grands daimons et grandes daimones, composant les 7 rangs de la hiérarchie luciférienne. Les fêtes des génies des cinquième, sixième et septième rangs, ne sont plus des fêtes de haute classe ; elles forment la sixième classe.

(A suivre.)

Spiritisme et Satanisme

La *Revue mensuelle* demande instamment qu'on l'informe des manifestations sataniques dont on a connaissance, et surtout de celles qui se cachent hypocritement sous le voile du spiritisme. Eh bien, voici des phénomènes diaboliques qui durent depuis trois ans et qui ont été causés par des consultations spirites. J'en avais déjà entendu parler il y a un an ; mais, au mois d'avril dernier, j'en ai obtenu le récit complet de la personne même qui en a été la cause, le témoin et la victime. C'est une femme du peuple, très bonne, très chrétienne, incapable de mentir, mais très exposée à se laisser tromper, parce qu'il lui semble que tout le monde doit être sincère comme elle. Voici donc le récit qu'elle m'a fait, en présence de trois autres personnes :

« Il y a un peu plus de trois ans, je perdis mon père et mon mari à quinze jours d'intervalle. Comme je les aimais beaucoup tous les deux, ma désolation fut terrible. On me dit alors qu'il y a dans le voisinage une femme qui a le pouvoir de faire voir et entendre les défunts autant de fois qu'on le veut. Je vais la trouver avec ma mère, sans penser que je pusse faire le moindre mal. J'y suis revenue ensuite une foule de fois, parce que ces séances m'intéressaient beaucoup ; et, comme chaque fois je laissais une petite pièce à la femme en question, c'est au moins une centaine de francs que j'ai dépensés de la sorte. Combien je les regrette aujourd'hui, je vous le laisse à penser.

« Cette femme cherchait toujours à me faire voir mon père et mon mari dans un verre d'eau. Mais moi, je n'y voyais pas grand'chose. Mon fils, qui a une trentaine d'années et qui vint plusieurs fois avec moi, me dit qu'il croyait bien reconnaître son père et son grand-père ; mais une fois, il aperçut dans le verre une figure de vieillard affreux, qui lui fit peur, et à partir de ce jour-là il ne voulut plus revenir. Quant à moi, j'y retournais souvent, parce que cette femme me parlait si bien au nom de mes chers défunts, avec leur voix, leurs intonations et toutes leurs habitudes, qu'il me semblait réellement m'entretenir encore avec eux. Ils me disaient qu'ils étaient très heureux là où ils se trouvaient ; *qu'il ne fallait pas faire célébrer des messes pour eux, parce que cela les faisait souffrir*, au lieu de leur rendre service ; qu'ils désiraient de nombreuses récitations des sept psaumes de la pénitence, non pas de la part d'une telle personne (qui s'en acquittait très bien), mais de la femme ici présente (qui aurait voulu tout simplement empocher l'argent) ; et, enfin qu'ils conseillaient beaucoup à mon fils de *divorcer avec sa femme*.

« Tout cela me surprenait de plus en plus et m'inspirait des doutes. Ma belle-mère, qui habitait à quelques lieues de la ville et à laquelle je racontai ce qui se passait, me disait que j'avais tort de consulter cette personne et que si j'en parlais à mon confesseur il me le défendrait. Moi, qui craignais cette défense, je ne me pressais pas d'en causer en confession. Je préférai d'abord dire à ma spirite que ma belle-mère me blâmait beaucoup au sujet de mes rapports avec elle, et que mon beau-frère ne la croyait pas du tout en rapport avec les esprits. — « Ah ! me dit-elle alors, « on vous blâme pour cela et on ne veut pas « y croire ? Eh bien, on s'en repentira. »

« A partir de ce moment, à peu près chaque nuit, il se produit dans la maison de mon beau-frère un bruit infernal qui empêche toute la famille de dormir. Cela dure près d'un an et cause un tel tracas à mes parents qu'ils cherchent à se débarrasser à tout prix d'une maison devenue pour eux une espèce d'enfer.

« Sur ces entrefaites, je vais les voir. Avant d'arriver à leur village, comme je marchais tranquillement en disant mon chapelet, j'aperçus tout à coup trois hommes endimanchés qui s'avançaient dans le même sens que moi. Je fis un crochet à travers champs pour les éviter. Ils vinrent alors au-devant de moi. Je commençai à avoir peur. Cependant, j'avançai quand même, et au bout de quelques minutes ils disparurent. Comme il y avait là un repli de terrain et un bouquet d'arbres, je me dis qu'ils s'étaient cachés et qu'ils m'attendaient, sans doute, pour se jeter sur moi. Je vous laisse à penser quelle était ma frayeur. Mais, comme la nuit approchait, il me fallut bien marcher vers le village. Or, ne voilà-t-il pas que j'aperçois de nouveau mes trois hommes au-devant de moi, se dirigeant vers le même but, *mais en se tenant à peu près à deux mètres au-dessus du sol ?* Ils ne disparurent de nouveau et pour toujours qu'à l'entrée du village.

« Mes parents furent enfin délivrés de leurs bruits nocturnes la veille de Pâques de l'année 1893, grâce à de nombreuses prières de leur curé et à une neuvaine faite à cette intention dans un couvent de Nîmes. Mais, dès le lendemain, j'eus le diable dans ma maison. — Il faut dire qu'à cette époque j'avais tout à fait renoncé à mes séances de spiritisme. — Eh bien, voilà maintenant deux ans que presque tous les jours mon fils et moi nous entendons toutes sortes de bruits chez nous. Ce sont de nombreux coups frappés contre les murs, contre le plancher ou la table de nuit ; c'est le crochet de la table à manger qui s'agite conti-

nuellement pendant notre repas : c'est notre table de nuit qui fait un vacarme de tous les diables, comme on dit, et un jour, au moment où mon fils l'ouvrait, il en sortit une épaisse fumée qui l'aveugla et remplit toute la chambre.

« Voilà où nous en sommes ; et nous ne savons pas du tout quand cela finira, car ces bruits se sont produits encore ce matin. Cependant, un saint religieux que vous connaissez est venu bien des fois chez nous pour y prier et il revient encore très souvent. Mon fils, qui ne pratiquait pas les sacrements, n'a pas du tout divorcé ; il s'est mis au contraire à s'acquitter de tous ses devoirs religieux. Moi-même je prie, je fais prier, j'accomplis toutes les bonnes œuvres dont j'ai l'idée. Mais rien n'y fait. Le diable est entré dans ma maison, et il n'en veut pas sortir. Ah ! si j'avais pu prévoir que j'attirerais tant de tracas sur mes parents et sur moi, en allant consulter cette spirite, comme je me serais gardée de le faire ! »

Voilà quelles ont été pour cette brave femme, les conséquences de ses consultations de spiritisme.

J'en connais une autre pour qui ces pratiques ont été plus fatales encore, car elle y a laissé tout ce qu'elle avait de foi et de religion. Ayant perdu quelques membres de sa famille, elle a voulu les évoquer pour avoir le plaisir de leur parler. Mais les réponses qu'elle a obtenues — et qu'on obtient toujours en pareil cas — font bien comprendre à tout chrétien instruit et judicieux que leur auteur ne peut être que le démon.

« Dis-moi ce que tu *enseignes*, et je te dirai qui tu es. »

Tous les morts évoqués répondent la même chose à ceux qui les consultent, *quelles qu'aient été leurs croyances et leurs œuvres de leur vivant.* « Toujours ils sont parfaitement heureux ; on n'a donc rien à craindre dans l'autre monde, parce qu'il n'y a ni enfer ni purgatoire. Qu'on se garde surtout de prier et de faire prier pour eux ; cela n'aurait pour effet que de les tourmenter. »

Voilà des propositions qui portent bien d'elles-mêmes la signature de Satan ; et, comme toutes les séances de spiritisme qui aboutissent à un résultat ont pour effet de provoquer de tels enseignements, il est bien certain que *le spiritisme n'est rien autre chose que le satanisme.*

Abbé J.-B. Bigou.

On annonce la mort, à Turin, du docteur Timoteo Riboli, qui fut le médecin et l'ami de Garibaldi, et qui, grand-maître du Suprême Conseil d'Italie, dut céder la place à Adriano Lemmi.

Le Diable dans la Vie des Saints

Nous avons fait appel deux fois à nos abonnés (nos de février et de mars) pour les prier de relever, dans les ouvrages d'hagiographie en leur possession, tous les faits, tous les épisodes où les saints ont eu affaire au démon. Il y a là, disions-nous, un champ très vaste, et la moisson est facile.

Nous avons le regret de constater que cet appel n'a pas été entendu. Nous n'avons reçu jusqu'à présent qu'un seul fait, relatif à saint Vincent de Paul ; nous le donnons ci-après.

A quoi tient cette abstention de nos abonnés ? Peut-être ceux qui seraient disposés à nous aider craignent-ils de se livrer à un travail de recherches qui ferait double emploi avec celui d'autres abonnés. Voici, en effet, une observation qui nous est adressée : « Vous avez fort bien fait, nous écrit M. Louis Gayet, d'adresser un appel à vos lecteurs pour obtenir des témoignages authentiques au sujet de faits surnaturels. Mais il serait bon de prévenir vos lecteurs que telle personne s'engage, par lettre, à dépouiller tel ou tel volume (par exemple, telle année des *Missions catholiques*, des *Annales de la Propagation de la foi*, des *Lettres édifiantes et curieuses*, tel tome des Bollandistes, de Rohrbacher, etc.). Ainsi, plusieurs personnes ne s'exposeront pas à faire simultanément le même travail. Des témoignages de missionnaires contemporains sur l'action démoniaque auront aussi une valeur de premier ordre. »

Cette observation nous semble très juste. Avant donc de se mettre au travail, chacun de ceux qui désirent nous prêter leur concours voudra bien nous faire connaître quels sont les ouvrages qu'il se propose de compulser ; nous en publierons l'indication dans la *Revue Mensuelle*, et ainsi sera évité l'écueil qui nous a été signalé : mais, que nos amis se hâtent ; il est temps de se mettre au travail. Voici le fait relatif à saint Vincent de Paul ; il est extrait de la publication faite par la *Croix*, livraison 792, du 25 avril dernier :

PUISSANCE DE VINCENT SUR LES ÉLÉMENTS ET SUR LE DÉMON

Les éléments cédèrent au pouvoir du fidèle serviteur de Celui qui avait commandé aux vents et à la mer. La veille de Pâques, 3 avril 1706, le feu prit à la forêt de la Vallière et de Vaujour, en Anjou, et, favorisé par un vent impétueux, il en eut bientôt consumé 40 arpents. Sur la lisière du bois était une maisonnette appartenant à l'hôpital de Luble, et habitée par une pauvre veuve et cinq petits enfants. Une Fille de la Charité, employée à

cet hôpital, court à la maisonnette pour conserver, s'il est possible, aux pauvres ce petit bien, et surtout pour sauver ces malheureux. Elle est déjà menacée par les flammes qui s'avancent avec furie. Destituée de tout secours humain, la Sœur se met en prière et s'adresse à Vincent, au nom de la tendresse que Dieu lui avait donnée pour tous les misérables. En même temps, elle place à une certaine distance un morceau de la chasuble du saint prêtre et défend à la flamme de passer outre. Comme la mer devant le grain de sable, le flot ardent, devant la faible limite posée par la foi, s'arrête tout court et rebrousse chemin.

Comme son Maître encore, le serviteur de Jésus-Christ fit reconnaître sa puissance aux démons. Dans la paroisse de Sonac, au diocèse de Cahors, était une fille de condition, nommée Marguerite Darcimoles, dont la possession avait été déclarée réelle par le pieux et savant évêque Nicolas Sevin.

Celui-ci, au mois de mai 1663, députa le chanoine régulier Etienne Guinguy pour faire les exorcismes de l'Eglise. Guinguy se rendit à Sonac avec un jeune clerc, Pierre Rivière, que Nicolas Talec, supérieur du Séminaire, lui avait donné pour compagnon. Le Père veut confesser la possédée : le démon la tourmente davantage. « Laisse-la en liberté, dit l'exorciste. — Oui, liberté, répond le malin esprit, pour faire descendre le feu du ciel et me brûler ! » Guinguy le presse alors par les mérites de plusieurs saints ; et, tout étant inutile, il lui vint en pensée de le conjurer par les mérites de Vincent de Paul, dont Alain de Salminihac l'avait souvent entretenu. Au nom de Vincent : « Tais-toi, tais-toi ! » s'écrie le démon en se jetant à son cou. L'exorciste se dégage de ses étreintes et multiplie les conjurations. Alors, le démon, à haute voix : « Vincent, dit-il, s'est nourri sur la terre d'un aliment qui est le poison de notre enfer : c'est le néant, c'est l'anéantissement de soi-même. C'est de ce néant que Vincent a vécu, et il vit aujourd'hui de la plénitude de la grâce. Le néant fait mourir et il fait vivre ; il fait mourir au monde, il fait vivre à la grâce. — Quoique tu sois le père du mensonge, reprend le prêtre, tu viens de dire la vérité. — Ah ! réplique le démon, que je voudrais bien avoir menti ! »

Cependant, Guinguy, pour achever de profiter de son avantage, se met en devoir de conduire Mlle Darcimoles à l'église : elle reste immobile à l'entrée du cimetière. Il recourt de nouveau à l'homme de Dieu : « Vincent, Vincent, s'écrie enfin le démon vaincu, que tu es élevé dans le ciel, et que je suis profond dans l'enfer ! » et il lâche sa proie.

Le Diable dans les Missions. — Nous faisons également appel à nos abonnés au sujet des faits de surnaturel diabolique à relever dans les ouvrages se rapportant aux missions et aux missionnaires. Là encore il y a beaucoup à glaner.

C'est très instamment que nous prions tous nos amis de vouloir bien collaborer à notre œuvre, qui est de haut intérêt général.

LUCIFER ET LE RITUEL

La prédication publique de la doctrine Luciférienne par miss Diana Vaughan et les Palladistes Indépendants, nous suggère la pensée d'extraire du récent **Cours de Liturgie Romaine** (*Le Rituel*) de M. l'abbé Th. Bernard, prêtre de Saint-Sulpice, tout ce qui a rapport aux exorcismes. Cet ouvrage du savant ecclésiastique a été honoré d'un Bref du Souverain Pontife et de Lettres des plus flatteuses de NN. SS. les EE. et RR. Cardinaux, Archevêques et Evêques :

Tome Ier. — Première Partie. Section II. Chap. I. — Le Baptême. — Art. II. Les cérémonies du Baptême. — Paragraphe I. Les cérémonies du baptême des enfants. — N° 2. Les cérémonies proprement dites du baptême des enfants. — I. Les cérémonies qui précèdent l'ablution sacramentelle.

2° *L'exsufflation*, pages 250-256.

La cérémonie de l'exsufflation et non de l'insufflation, comme l'appellent quelques-uns (1), consiste à souffler trois fois sur le visage de l'enfant ; elle commence la série des exorcismes qui se font sans interruption dans l'administration actuelle du baptême. Ils étaient distants les uns des autres, quand le catéchuménat avait une certaine durée ; on les pratiquait alors dans les assemblées chrétiennes appelées *scrutins*, parce que les catéchumènes y étaient examinés et préparés pour la réception du sacrement. Ces exorcismes (de ἐξορκίζειν *chasser dehors* par des *sacrements*, par des *conjurations*) avaient pour but : 1° de chasser le démon qui, non content de posséder l'âme du catéchumène par le péché originel et peut-être aussi par des péchés graves actuels, se rendait maître quelquefois de leur corps par la possession ou l'obsession (2) ; 2° d'inspirer aux futurs baptisés

(1) Littré donne ainsi la différence entre les deux : « *Exsufflation*, action de chasser en soufflant. Exemple : Dès son commencement, l'Eglise a montré par ses exorcismes et ses exsufflations qu'elle connaissait le péché originel dans les petits enfants. (BOSSUET, Var. I. Just. past. § 22.) — *Insufflation*, l'action de souffler dans un organe ou dans une cavité quelconque, un gaz, un liquide ou une substance pulvérulente. Exemple : l'insufflation d'une poudre dans l'œil, dans l'air, dans la poitrine d'un noyé ; action de gonfler en soufflant dedans : l'insufflation d'un ballon à jouer. » (*Dict. de la langue française.*)

(2) Il ne faut pas confondre la possession et l'obsession : par la première, le démon entre dans le corps de l'homme, l'agite et le tourmente continuellement, ou par intervalle ; il agit sur le corps *ab intra* ; dans la seconde, le démon, sans entrer dans le corps de l'homme, le poursuit, le fatigue et le fait agir, mais *ab extra* cette fois. L'Ancien et le Nouveau Testament nous donnent des exemples

des sentiments de pénitence, en leur rappelant que leur âme était au pouvoir de Satan, et une plus vive horreur dans la suite pour tout commerce direct ou indirect avec lui.

L'exsufflation liturgique dont nous avons à parler maintenant, est de la plus haute antiquité dans l'Eglise, même pour le baptême des enfants. Saint Augustin en tirait une preuve du péché originel contre les Pélagiens : « Qu'auraient-ils à répondre, disait-il, si nous leur objections que nos enfants sont exorcisés dans le baptême et qu'on souffle sur eux ? Comment donc règne-t-il sur leur âme, le prince du péché, si ce n'est par le péché originel (1) ? » — « Recevez les exorcismes avec affection, disait saint Cyrille de Jérusalem aux catéchumènes, car soit que l'on *souffle sur vous*, soit que l'on vous exorcise, cela est propre à vous procurer le salut... On ne peut ainsi purifier l'âme sans l'exorciser... (2). » Gennade enfin, qui vivait au ve siècle, nous apprend en ces termes l'universalité de ce rit : « Nous ne regardons point avec des yeux indifférents ce que l'Eglise pratique uniformément dans le monde entier, à l'égard de ceux qui doivent être bientôt baptisés ; qu'ils soient dans la jeunesse ou encore enfants, on ne les fait point entrer dans la fontaine de vie, sans avoir chassé d'eux l'esprit immonde par les exorcismes, *et le souffle des clercs ; et exsufflationibus clericorum* (3). »

Nous aussi, nous ne regardons pas avec des yeux indifférents cette cérémonie pleine de sens et de mystères, dont voici les détails, d'après le rituel :

Le prêtre souffle ensuite trois fois légèrement et dit une seule fois la formule suivante : Sortez de cet enfant, esprit immonde, et cédez la place à l'Esprit-Saint, le divin Paraclet.

« On souffle, non sur la créature de Dieu, dit Hugues de Saint-Victor, mais sur le démon qui tient en esclavage l'âme souillée du catéchumène. On l'éloigne ainsi par la vertu du Saint-Esprit que ce souffle figure. Si elle n'est pas entièrement anéantie, sa puissance n'en est pas moins diminuée par une cérémonie qu'il redoute (4). » Le Saint-Esprit est l'aspiration substantielle du Père et du Fils, l'amour personnel par lequel le Père et le Fils s'attirent se portent l'un vers l'autre, de là son nom *Spiritus*, de là lui donne-t-on le souffle pour symbole ; aussi de même que le vent dissipe les tempêtes, les odeurs fétides, les miasmes délétères, et purifie l'air, de même l'Esprit-Saint chasse l'esprit ténébreux, immonde et dévastateur. Saint Augustin voit dans ce rit un autre sens mystique, celui du mépris, puisque souffler sur une personne, c'est encore aujourd'hui se moquer d'elle et la mépriser (1). « Le prêtre, dit le catéchisme du Concile de Trente, souffle trois fois sur la face de celui qui doit être initié, afin qu'il puisse repousser la puissance du vieux serpent et reprendre la respiration de la vie qu'il a perdue (2). »

Autrefois ces exorcismes et les suivants, parce qu'ils étaient distants les uns des autres, et précédaient d'assez loin le baptême proprement dit, n'étaient pas toujours faits par l'évêque ou le prêtre qui devait baptiser, mais par les diacres et les exorcistes. « *Non prius Fontem vitæ adeant*, nous a dit Gennade, *quam exorcismis et exsufflationibus clericorum, spiritus ab eis immundus abigatur.* »

Le prêtre doit souffler légèrement, *leniter*, dit le rituel, pour ne pas incommoder l'enfant. Baruffaldi voudrait qu'on le fit, la bouche ouverte et non resserrée, *ore lato et non stricto*, afin de produire plutôt une haleine chaude qu'un souffle froid et désagréable. Mais ce mode, à notre avis, ne respecterait pas assez la lettre du rituel ni le symbolisme. Souffler ne veut pas dire hâler, et ces deux expressions, ces deux actions, sont parfaitement distinguées dans le baptême des adultes : *exsufflet*, *halet* ; la première expulse, et est un signe d'hostilité ; la seconde réchauffe et exprime un bienfait. Nous retiendrons cependant du célèbre commentateur les mots *ore... non stricto* et l'on évitera de trop resserrer les lèvres en soufflant, pour ne pas émettre un air froid et incommode.

Le souffle est dirigé sur le visage de l'enfant, parce que la tête est la partie la plus noble, et comme le siège principal de l'âme.

Il est répété pour montrer l'insistance de la répulsion et du mépris, et trois fois en l'honneur de la Sainte Trinité, au nom de laquelle le baptême sera bientôt conféré. On ne le fait pas en signe de croix, parce que ce tracé attentif des lignes aurait enlevé au souffle son énergie et son expression significative.

Le prêtre dit aussitôt la formule indiquée ci-dessus, si bien en harmonie avec le signe qu'elle accompagne : *Exi ab eo* vel *ab eâ*. Sortez de cet enfant... Le démon, par le péché originel, possède l'âme de l'enfant ; il en est le maître ; toutes, excepté celle de la Très Sainte Vierge, immaculée

nombreux de l'une et de l'autre ; il en était encore ainsi à l'origine du christianisme, d'où l'ordre mineur des Exorcistes, spécialement institué pour commander à Satan et délivrer le malheureux démoniaque. Plus rares de nos jours, ces terribles épreuves se rencontrent encore quelquefois dans les régions païennes.

(1) *Ep.* CXCIV, *ad Sixtum.*

(2) *Pro catech.*

(3) *De Eccles. dogmatibus* c. XXXI.

(4) *De Sacram.* l. I, c. XVIII.

(1) Apolog. L. VI, c. XXI.

(2) Pars II, c. II, n° 65 (3e Symbolisme).

dès sa conception, sont aussi sous le joug ennemi et sous la colère divine, avant la réception du baptême, à moins que le martyre ou la charité parfaite ne vienne y suppléer ; — *Immunde Spiritus ;* Satan est appelé l'esprit immonde, par opposition à l'Esprit-Saint ; il est bien immonde, en effet, le démon, à jamais privé de la grâce sanctifiante et toujours plein de haine ; lui, en qui la laideur, l'ignominie du péché s'est comme incarnée ; lui, toujours l'inspirateur des pensées mauvaises, des désirs honteux, des actes, des projets inavouables, et toujours le destructeur de la grâce ; — *Et da locum Spiritui sancto Paraclito;* et cède la place, esprit de ténèbres et de larmes, à l'Esprit-Saint, le divin Paraclet ; ce dernier mot, dérivé du grec, veut dire en effet consolateur ; il désigne le Saint-Esprit que Notre-Seigneur envoya aux apôtres, après son Ascension, pour les consoler de son absence, et achever l'œuvre de leur préparation évangélique, dont la mission est encore de nous consoler et de nous sanctifier. Le démon ne quitte une âme que pour fuir devant la Trinité Sainte, devant le Saint-Esprit qui, par la grâce sanctifiante, en prennent possession aussitôt (1). Sans doute le baptisé ne sera délivré du démon et enrichi de la grâce, que lorsque l'eau sainte aura coulé sur son front ; mais ce premier exorcisme est déjà une menace pour le démon, et il indique aux assistants, comme plus tard à l'enfant, le bienfait du baptême et le triste état de l'âme avant de l'avoir reçu.

La formule que nous venons d'expliquer est très ancienne ; déjà saint Optat de Milève, au IVe siècle, la reproduisait presque identiquement : *Vos baptizando*, disait-il, *exorcisatis hominem fidelem et dicitis : Maledicte, exi foras* (2). » Elle se trouve également dans plusieurs rituels ou sacramentaires des Xe, IXe et VIIIe siècles ; un pontifical manuscrit de Lucien de Beauvais dit expressément : *Insufflat ter sacerdos baptizando dicens : Recede ab hac imagine Dei, increpatus ab eo, et da locum Spiritui Sancto.* »

Chez les Grecs, l'exsufflation se fait sur la bouche, le front et la poitrine de l'enfant, précédée et suivie de nombreuses formules d'exorcisme, toutes empreintes de la plus vive énergie. On en jugera par le fragment suivant, paraphrase poétique de la nôtre : « Le Seigneur t'adjure, ô diable, Lui qui a voulu naître dans le monde et poser sa tente parmi les hommes, afin de détruire ta tyrannie, et de nous délivrer ; Lui, qui sur la croix a triomphé des puissances ennemies, au moment où le soleil ne donnait plus sa lumière, que la terre tremblait, que les tombeaux s'ouvraient, et que les corps des saints se levaient pleins de vie ; Lui, qui a délivré la mort par sa mort, et a condamné celui qui avait la puissance de la mort, c'est-à-dire toi-même, ô démon. Je t'adjure par le Dieu qui a planté l'arbre de la vie, et a commandé au Chérubin, à l'épée flamboyante de le garder. Sois écrasé de honte et éloigne-toi, car je te commande au nom de Celui qui a marché sur les eaux de la mer comme sur la terre ferme, et a fait taire la fureur des vents, de Celui dont le regard dessèche les abîmes, dont la menace fait enfanter les montagnes. C'est lui, en effet, qui, par notre bouche, t'intime ses ordres. Sois terrifié ; sors, laisse cette créature, et ne reviens pas ; ne te cache pas en elle, ne va pas à sa rencontre, pour la violenter et lui faire du mal le matin, à midi, dans le jour. Mais retourne dans ton enfer, jusqu'au grand jour du jugement dernier. Crains Dieu qui est assis sur les Chérubins, contemple les abîmes, fais trembler tous les chœurs des Anges et les Chérubins aux yeux sans nombre, et les Séraphins aux ailes mystérieuses. Le ciel tremble devant Lui, ainsi que la terre et la mer et tout ce qu'ils renferment. Sors et éloigne-toi de cette recrue nouvellement marquée du Christ, notre Dieu. Oui, je t'adjure au nom de Celui qui se promène sur les ailes des Vertus, qui a choisi des esprits pour ses ambassadeurs, et pour ministres un feu flamboyant. Sors et éloigne-toi de cette créature, avec ta puissance et tes cohortes ; car il est glorifié le nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. — Amen. »

3° *Les signes de croix*, p. 256-262.

Cette cérémonie est encore un vestige de l'ancien catéchuménat. L'adulte qui se présentait pour être préparé au baptême, était aussi marqué au front du signe de la croix ; on voulait par là le séparer de la société des païens, et l'enrôler, sous le saint étendard, au simple rang des recrues, en attendant qu'il fût disciple et soldat de Jésus-Christ ; on voulait que la croix en prît possession, comme d'une place forte, en attendant que l'ennemi en fût définitivement expulsé ; c'étaient les premières livrées de son christianisme, le premier gage de sa profession nouvelle...........................

Le prêtre, dit le rituel, fait le signe de la croix avec le pouce, d'abord sur le front, puis sur la poitrine de l'enfant, en disant : « Recevez le signe de la croix, tant sur le front que sur le cœur ; recevez la foi des préceptes divins, et soyez tel, dans vos mœurs et dans votre conduite, que vous puissiez être dès maintenant dans le temple de Dieu. »

....

(1) *Rom.*, V, 5 ; VIII, 9, 11. — I Corinth. III, 16 ; VI, 19. — II *Thimoth.* I, 14.

(2) L. IV, *contra Parmen.*

L'ancienne liturgie gallicane n'avait que les deux signes de croix conservés par le rituel romain (1). Le front et le cœur résument bien, en effet, tous les autres sens et toutes les facultés de l'âme.

La formule qui accompagne ces deux signes de croix en confirme le sens mystique ; c'est par l'intelligence, dont l'éclat resplendit surtout au front de l'homme, que la foi chrétienne est reçue : *sume fidem cœlestium præceptorum ;* et c'est du cœur, de la volonté, que procèdent les bonnes œuvres, *et talis esto moribus ;* c'est aussi dans le cœur, que se plaît à habiter la Trinité Sainte, par la grâce du baptême ; *ut templum Dei jam esse possis.* Le catéchumène, en effet, sur le point de recevoir le sacrement, doit le mériter par ses dispositions intérieures ; et le signe de la croix, véritable exorcisme, prépare déjà l'expulsion de Satan. Les saints Pères ont tous reconnu et proclamé cette vertu du signe de la croix, dont nous avons parlé ailleurs (1). « La chair, dit Tertullien, est marquée du signe de la croix, pour que l'âme soit prémunie (2). » — « Nul bouclier, dit S. Ephrem, n'est aussi puissant contre les traits ennemis (3). » — « Portons sur nos fronts l'immortel étendard, s'écrie S. Cyrille : sa vue fait trembler les démons (4). »

....

4° *L'imposition des mains*, pages 262-266.

L'imposition des mains était déjà considérée comme un rit religieux dans l'Ancien Testament... Notre-Seigneur et les apôtres empruntèrent donc ce rit à la loi ancienne. On présentait au Sauveur les malades, les infirmes et les enfants, pour qu'il les guérît ou les bénît, en leur imposant les mains (5). Il délivrait de même les possédés (6)...

L'Eglise, fidèle aux volontés de son divin fondateur et aux traditions apostoliques, a conservé cette imposition des mains dans les cérémonies de son culte et l'administration des sacrements... Ainsi l'exorciste reçoit-il, dans son ordination, le pouvoir d'imposer les mains sur les énergumènes ou les possédés du démon (*Pontif.*) ; ainsi, enfin, les exorcismes se font-ils en étendant les mains sur les objets ou les personnes que l'on veut sanctifier et arracher aux influences malignes de Satan ; d'où l'imposition des mains sur l'enfant qui va être baptisé, et dont nous avons à parler ici.

Sans être la plus auguste, celle-ci réunit à nos yeux le sens de toutes les autres, indiqué dans les textes. . . . . Le ministre, en effet, ne semble-t-il pas, avec ses mains étendues, couvrir de sa protection le sujet, faire descendre sur lui les bénédictions du ciel, écraser de sa malédiction ses ennemis, lui communiquer une partie de son pouvoir ? Mais c'est précisément ce que signifie l'imposition des mains au baptême, et ce qui va s'opérer dans l'âme de l'enfant : le sacrement doit le soustraire à l'esprit des ténèbres, et lui ouvrir tous les trésors, tous les canaux de la grâce.

La prière qui accompagne ce rit nous le dit assez :

« Dieu éternel de notre âme immortelle, Dieu tout-puissant dans l'ordre surnaturel comme dans la nature : *Omnipotens æterne Deus ;* vous, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, désireux par conséquent de voir les fruits de sa Rédemption se multiplier sur la terre, *Pater Domini nostri Jesu Christi*, malgré l'état où se trouve cet enfant, ou plutôt à cause de cet état malheureux, daignez jeter sur lui un regard de bienveillance : *respicere dignare.* Il veut et doit vous servir : *super hunc famulum tuum* N., et vous l'avez appelé par le catéchuménat, par les instructions de l'Eglise, aux premiers enseignements de la foi : *quem ad rudimenta fidei vocare dignatus es ;* chassez de son esprit les ténèbres qui répandraient un voile funeste sur son cœur, *omnem cæcitatem cordis ab eo expelle ;* brisez toutes les chaînes dont Satan le tient captif : *disrumpe omnes laqueos Satanæ, quibus fuerat colligatus* . . . .

Ce rit faisait partie des cérémonies par lesquelles on admettait au catéchuménat ; Sulpice Sévère nous rapporte, dans la vie de saint Martin, qu'une multitude incroyable de païens, touchée par les miracles et les paroles du thaumaturge, et surtout par la résurrection d'un mort, confessa aussitôt Jésus-Christ, et se prosternant, aux pieds du saint, lui demanda le baptême ; il accéda aussitôt à leur désir, il les mit tout d'abord au rang des catéchumènes, en leur imposant les mains : « *Cunctos imposita universis manu, catechumenos fecit* (1) ». Saint Denis l'Aréopagite veut qu'avant d'inscrire quelqu'un parmi les catéchumènes, on s'informe s'il promet de vivre ensuite chrétiennement, et qu'on lui impose les mains (2). « Les catéchumènes, disait saint Augustin, sont sanctifiés à leur manière par le signe de la croix, la prière et l'imposition des mains (3). » Le premier concile d'Arles et celui d'Elvire voulaient qu'on observât ce rit, alors même que, dans le cas de maladie, le baptême serait conféré sans catéchuménat.......

(1) *Le Bréviaire*, t. II, p. 161.
(2) *De resurrec. carn.*, c. VIII.
(3) *De panopl. et pœnit.*
(4) *Catech.*, XIII.
(5) *Matth.*, IX, 18 ; XIX, 13, 15. — *Marc*, VI, 5 ; VIII, 23.
(6) *Luc*, XIII, 13, 16.

(1) *Dialog.* 2 *de Virtutibus S. Mart.*
(2) *De Eccles. Hier.*, c. II.
(3) L. II, *De peccatorum meritis*, c. XXVI.

Le prêtre n'étend que la main droite : *Deinde imponat manum*, parce que les deux mains sont réservées pour les impositions plus solennelles, comme celles du Sacerdoce et du Pontificat.

. . . .

5° *La Cérémonie du Sel*, pages 266 et suiv.

. . . .

A. *La Bénédiction du Sel.*

Le sel baptismal doit d'abord être bénit, et avec une formule particulière s'il ne l'était déjà ; une fois bénit, il peut servir à plusieurs baptêmes et ne doit être employé qu'à cet usage... Voici la formule de cette bénédiction ; elle est différente de celle qui a pour objet le sel de l'eau bénite. En effet, la liturgie nous offre deux bénédictions différentes pour le sel ; l'une pour celui du baptême, l'autre pour celui de l'eau bénite. Le sens des prières nous indique ce double objet. Et d'abord, que le sel du baptême doive être bénit, rien de plus convenable ; ainsi le demandait la dignité du sacrement à laquelle il concourt. Mais on doit employer pour le bénir, la forme qui lui est spécialement affectée ; sans cela le sens des paroles n'aurait plus sa réalité ; on comprend à peine l'ignorance ou l'incurie qui ferait agir autrement. Pour éviter ce désordre, il faut bien séparer les deux espèces de sel bénit, si on en avait en réserve.

Pourquoi donc quelques-uns n'observent-ils pas cette distinction, qui ne compromet pas, il est vrai, la validité du sacrement, mais en trouble l'harmonie dans ses rits secondaires? Nous verrons déjà, dans cette formule, la signification mystique de l'imposition du sel :

« Je vous exorcise, ô sel, créature de Dieu, et vous soustrais à toute influence maligne du démon, qui pourrait se servir de vous pour nuire à nos âmes, et un jour à celle de cet enfant, en excitant la convoitise par votre saveur, *Exorciso te, creatura salis ;* je vous exorcise au nom de Dieu, le Père tout-puissant qui vous a créé, *in nomine Dei Patris omnipotentis ;* dans la charité, par la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a mérité la grâce contre les ennemis de notre âme et les obstacles de salut, *et in charitate Domini nostri Jesu Christi*, et par la vertu du Saint-Esprit Sanctificateur, *et in virtute Spiritus Sancti*. Je vous exorcise, moi, ministre du Dieu vivant, terrible aux puissances infernales : *per Deum vivum ;* du Dieu véritable, maître absolu de tout ce qui existe et des démons eux-mêmes, *per Deum verum ;* du Dieu trois fois saint, ennemi du mal, du péché et de ses instigateurs, *per Deum Sanctum ;* par l'autorité de l'Être infini, parfait, souverain, qui vous a créé, non pas pour être un instrument nuisible au genre humain entre les mains de Satan, mais une arme de défense et de protection entre les mains de l'Église, *per Deum, qui ad tutelam generis humani procreavit ;* par l'autorité de Dieu, qui nous a commandé à nous en particulier, les serviteurs de son culte et de ses enfants, de vous bénir, de vous consacrer à l'usage des peuples qui désirent le sacrement de la foi, *et populo venienti ad credulitatem, per servos suos consecrari præcepit* ; bénédiction puissante qui, au nom de la Sainte-Trinité, vous transforme ainsi en signe mystérieux et efficace de salut, pour mettre en fuite nos ennemis spirituels, et vous faire concourir à l'administration salutaire du baptême, *ut, in nomine Sanctæ Trinitatis, efficiaris salutare Sacramentum ad effugandum inimicum.* C'est pourquoi nous vous prions, Seigneur, notre Dieu tout-puissant et tout bon, *proinde rogamus te, Domine, Deus noster,* de sanctifier, par votre pouvoir sanctificateur, ce sel, votre créature encore profane, *ut hanc creaturam salis, sanctificando, sanctifices*, et de le bénir de vos abondantes bénédictions, *et, benedicendo, benedicas*, afin qu'il soit pour tous ceux qui le prendront, *ut sit omnibus accipientibus*, un remède efficace et durable dans le plus intime de leur être, *perfecta medicina et permanens in visceribus eorum ;* nous vous demandons cette purification d'une substance corporelle, cette grâce de cette sanctification pour nos âmes, si nous sommes fidèles, au nom et par la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui viendra juger les vivants et les morts par son autorité suprême et purifiera par le feu le monde matériel, *in nomine ejusdem Domini nostri Jesu Christi, qui venturus est judicare vivos et mortuos, et sæculum per ignem* (1). »

Dans cette belle prière sont indiqués plusieurs signes de croix que le prêtre fait sur le sel, aux endroits indiqués, et dont le sens est en si parfaite harmonie avec les paroles.

(*A suivre.*)

UNE MOSQUÉE A PARIS

Un comité vient de se constituer pour la création d'une mosquée à Paris. Le prétexte imaginé est qu'il vient dans notre capitale beaucoup de Musulmans, qui ne savent où aller faire leurs dévotions. La véritable raison est facile à comprendre : l'islamisme est la religion la plus violemment anti-chrétienne. Pour nos anti-cléricaux, c'est donc une religion à favoriser, en haine de l'Eglise. On n'a pu arracher la croix du Panthéon ; élever le croissant de Mahomet est une revanche.

(1) Les exorcismes de l'Eglise n'ont pas seulement pour objet les personnes, les lieux et tous les êtres en général, dont Satan aurait déjà pris possession ; on les formule encore, et souvent, sur les êtres inanimés de la création matérielle, comme l'eau, l'huile, le sel, etc., alors même qu'ils ne seraient pas sous l'empire direct et manifeste du démon. N'en soyons pas étonnés. Depuis le péché originel, qui a formé en nous la concupiscence, l'esprit des ténèbres exerce une influence réelle, puissante et funeste sur les créatures, et celles-ci qui, dans l'état d'innocence, ne devaient servir qu'à nous élever à Dieu, ne sont trop souvent qu'un instrument, une occasion de mal, sous l'instigation satanique. C'est une vérité dogmatique, admise par tous, et dont les traces se trouvent partout dans les croyances religieuses des juifs et même des peuples païens : de là les exorcismes de la loi ancienne et ceux des mythologies antiques et modernes sur tous les points du globe. De là, les exorcismes catholiques pour soustraire à l'influence maligne du démon et sanctifier les créatures de Dieu, surtout quand elles doivent servir au culte et au service divin.

LE DIABLE RECRUTEUR

Voici un procédé de recrutement que Satan vient d'imaginer à Paris ; c'est des Spirites Swedenborgiens qu'il se sert en cette affaire.

Ces occultistes, dont le docteur Bataille a parlé assez longuement, se procurent dans les mairies les adresses des personnes qui viennent de décéder. Après quoi, par une enquête discrète, ils jettent leur dévolu sur le parent ou la parente qui est le plus douloureusement atteint par la perte du défunt, et ils lui envoient la lettre imprimée que voici ; une de ces lettres nous a été remise par une personne très étonnée d'avoir reçu une aussi étrange circulaire :

La Mort n'est pas le dernier mot
de l'existence humaine
La Fraternité peut seule assurer le
bonheur de chacun.

M

C'est au moment où la mort vient de frapper un être chéri que l'on sent un vide affreux se faire autour de soi et que l'on éprouve le désir d'avoir des amis qui prennent part à votre douleur.

Vous trouverez ces amis chaque dimanche, à **trois heures précises, 12**, rue Thouin, près du Panthéon : ils seront heureux de vous recevoir (*Ici une date de rendez-vous est écrite à la main sur l'imprimé*).

De plus, vous acquerrez parmi eux la certitude que vous retrouverez un jour l'Etre aimé et regretté ; et cette certitude sera sans doute un adoucissement à la douleur qui vous déchire le cœur.

UN GROUPE D'AMIS.

P.-S. — Une salle de lecture, avec une bibliothèque très variée, contenant en outre les ouvrages de Swedenborg, le célèbre Voyant, est ouverte au public, tous les jours de 1 h. à 5 h., dimanches et jeudis exceptés.

Il est facile de comprendre ce qui se passe si la personne ainsi sollicitée donne dans le panneau diabolique.

Les Spirites Swedenborgiens la comblent de prévenances, lui prodiguent les bonnes paroles ; on la fait assister à une séance, en lui assurant qu'elle verra le défunt qu'elle pleure. Un diable quelconque apparaît sous les traits de celui-ci, et le tour est joué. Voilà une victime de plus.

Le démon se montre de temps en temps ; il est pris par la dupe pour la personne aimée et regrettée, et, tout en affectant de la consoler, il lui parle de l'au-delà à sa manière, c'est-à-dire qu'il s'attache à détruire la croyance aux enseignements de la religion. En un mot, il initie peu à peu la victime au spiritisme plus ou moins luciférien.

LE DIABLE ET LA RÉVOLUTION

Sous ce titre, nous lisons dans *l'Avenir*, de Reims :

On l'a déjà dit : le meilleur moyen de lutter contre Satan, c'est de montrer qu'il est, et ce qu'il est. C'est à quoi s'est employé, au premier rang des auteurs qui consacrent leurs efforts à la défense du christianisme, M. Léo Taxil.

Découvrir, mettre en lumière les doctrines et les pratiques des ennemis de la foi, tel est le but de tous les ouvrages qu'il écrit depuis sa conversion. Ses documents, il les a longtemps cherchés dans le présent, et ses travaux sur la franc-maçonnerie ont fait connaître les moyens actuellement employés par la secte anti-chrétienne pour essayer de détruire la foi et les mœurs, substituer au culte du vrai et seul Dieu celui du Démon, accaparer toutes les forces sociales au profit de l'adversaire désespéré mais constant de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le présent s'éclaire par le passé ; si les desseins de Satan s'élaborent hors du temps, c'est dans le temps, progressivement, par l'enchaînement naturel des causes et des effets, que son œuvre malfaisante se révèle ; ce qui est aujourd'hui est la suite de ce qui était hier, ce qui était hier explique ce qui est aujourd'hui.

On ne voit bien Satan, on ne le comprend bien que quand on l'étudie dans une longue durée.

C'est pourquoi M. Léo Taxil est remonté en son nouveau livre, cette fois, jusqu'à la Révolution, — au delà même de la Révolution, puisque l'œuvre révolutionnaire se rattache elle-même et tient indissolublement au demi-siècle qui la précéda.

Satan creuse alors ses mines de toutes parts : contre la religion il lance les incrédules, avec la propagande effrénée de Voltaire (que le Souverain Pontife de la Franc-Maçonnerie universelle et Luciférienne, Adriano Lemmi, vient de canoniser), Diderot et autres philosophes ; il suscite au sein même du christianisme une hérésie fanatique, irréductible, le Jansénisme, dont le caractère infernal, longtemps dissimulé, se révèle enfin avec les prétendus miracles, ridicules ou immoraux, qui ont pour théâtre la tombe du diacre Paris. Le récit de ces scènes (Ch. II.) serait même fort amusant, si l'on pouvait oublier quelle perversion elles manifestaient, de combien de scandales elles furent l'occasion, quelles tragédies déplorables elles ont préparées ; il est du moins très attachant, d'autant que, constituée par des documents empruntés aux Jansénistes, l'authenticité n'en est point douteuse.

Satan jouait alors du miracle ; il trompait pour séduire.

Il conserva cette tactique jusqu'au moment où la Révolution triompha ; il eut ses prophétesses, dont l'action détestable fut malheureu-

sement efficace, surtout sur une partie du clergé.

C'est là un point d'histoire important, un de ces « dessous » que la plupart des historiens négligent, et qui seuls pourtant donnent la véritable clef des événements. Le chapitre III du volume de M. Léo Taxil y est consacré.

Aujourd'hui que l'occultisme non seulement attire les imaginations malades ou les cœurs dépravés, mais préoccupe les philosophes et les savants, ces faits et ces personnages, outre l'action qu'ils exercent sur l'état moral des esprits et sur l'évolution politique, ont un intérêt particulier.

Les faits et les personnages qui font l'objet des deux autres chapitres (IV et V) sont, croyons-nous, plus connus. Mais M. Léo Taxil met bien en relief le caractère antichrétien, antihumain même, — car Satan déteste l'homme, — de l'œuvre révolutionnaire, et c'est là l'originalité générale de son livre.

On est porté, aujourd'hui surtout, à oublier quel esprit de haine contre la religion inspira la Constituante et la Convention, et l'on érige cet oubli, réellement inintelligent, en vertu.

M. Léo Taxil ne s'attache pas à interpréter dans un sens défavorable des événements ou des institutions susceptibles de jugements divers ; non, il réunit des faits convaincants, indubitables, et nous dit : Voyez et jugez.

Il fait donc œuvre d'historien. D'ailleurs, il reste impartial, et, jusque dans les pires héros de cette lugubre époque, jusque dans les pires moments de leur vie, il sait reconnaître et admirer ce qui est digne d'estime :

« Il y a, dit-il à propos de Fauchet, il y a, dans cette soif du martyre, même républicain, quelque chose de grandiose et d'héroïque qui fait pardonner l'indignité de la cause en faveur de l'ardeur de la conviction et de la générosité du sacrifice. » (P. 183.)

M. Léo Taxil nous montre enfin (chapitre VI), dans les cultes révolutionnaires, comme le point d'aboutissement de l'œuvre satanique. Dans l'établissement de ces cultes, Satan procède par degrés. Ce progrès dans l'avilissement est instructif ; après avoir adoré la Liberté, la Raison, l'Etre Suprême, l'homme en arrive à s'adorer lui-même dans la personne des lamentables héros révolutionnaires.

Entre temps, comme l'observe fort judicieusement M. Léo Taxil, l'esprit qui animait les prophétesses diaboliques dont il nous a entretenus au chapitre III, reparaît en Catherine Théot, qui se dit mère de Dieu ; ses prédictions insensées lui font des adeptes. Le récit des mystères où elle les admettait (p. 378-382) montre bien à quelles inepties ridicules le Diable est réduit, lorsqu'il veut singer Dieu.

M. Léo Taxil a cité dans son Introduction le mot de Joseph de Maistre : « La Révolution est une œuvre satanique ». Tout son ouvrage confirme cette parole.

Il a voulu établir, preuves en main, que, pendant la Révolution, la France fut possédée du Démon, et il y a réussi.

En nous montrant, une fois de plus, la puissance de l'adversaire, il nous convainc de la nécessité de la lutte. Il nous enseigne aussi à ne pas désespérer. La Révolution a passé, nous voulons dire la Révolution avec ses persécutions et ses massacres, et le Christianisme qu'elle avait espéré tuer n'est pas mort. Qu'elle revienne, et elle passera encore.

Il y a cependant un esprit de révolte contre Dieu qui dure aussi et qui durera autant que le monde ; notre devoir est de le combattre, et si la victoire ne nous est point réservée dans le temps présent, elle nous appartiendra dans l'éternité.

Certains lecteurs seront peut-être tentés de reprocher à M. Léo Taxil de n'avoir pas assez précisé en divers endroits. Cette objection est facile à combattre : M. Léo Taxil s'est appliqué soigneusement à ce que son livre ne fasse pas double emploi avec le *Diable au XIXe Siècle* du docteur Bataille.

Dans sa dédicace à Sa Sainteté Léon XIII, M. Léo Taxil déclare avoir tenu à établir que Satan est vraiment le père de la Révolution, afin que la Révolution impie n'inspire pas la République, que le peuple comprenne que ses meilleurs amis sont les ministres de la Religion du Christ, le divin ouvrier de Nazareth, le Rédempteur sublime de l'humanité laborieuse et souffrante ; — afin que la Nation, persuadée de la sûreté et de la prévoyance providentielle des enseignements de l'Église, n'appelle au pouvoir, pour la gouverner, que des républicains chrétiens, sincèrement religieux, et non plus des sectaires à l'âme débordante de fiel, s'inspirant de l'esprit révolutionnaire, c'est-à-dire diabolique, n'ayant qu'un but : ruiner la Religion, — ce qui amènerait à bref délai, s'ils y réussissaient, l'abaissement de la Patrie et les pires catastrophes sociales.

M. Léo Taxil place cette lettre en tête de son volume, pour que la malice ou l'ignorance ne puissent l'accuser d'avoir, en réfractaire aux lumineuses instructions du Saint Père, démasqué et combattu le satanisme de la Révolution, afin d'atteindre la République.

« Cette précaution n'est pas inutile, continue-t-il ; car pour avoir démasqué sans pitié, et avec tout le zèle ardent du converti, la secte maçonnique, qui est l'épouse de Satan, comme l'Eglise est l'épouse de Jésus-Christ, pour avoir obéi, Très Saint Père, aux ordres de Votre immortelle Encyclique *Humanum Genus*, Votre humble fils s'est suscité de nombreux ennemis, pleins d'astuce et de mauvaise foi ; menaces et ruses, calomnies immondes et pièges perfides, ils n'ont rien épargné pour le décourager de la lutte chrétienne, loyale, au grand jour, dans laquelle, pendant dix ans, sans relâche, il a multiplié ses efforts pour défendre le Saint-Siège et l'Eglise, en réparation d'un triste passé, mille fois regretté. Il importe donc que l'on sache bien que l'auteur de ce livre n'est pas au nombre de ces catholiques

égarés, dont Votre bonté paternelle déplore l'insoumission à la direction que Dieu vous a attribuée pour aviser, en toutes circonstances, aux intérêts sacrés de la Religion...

« ...Voilà aujourd'hui même le dixième anniversaire de la manifestation éclatante de la grâce qui m'a éclairé, de la miséricorde divine qui m'a tiré de l'abîme. Très Saint Père, si, depuis ce jour béni du 23 avril 1885, j'ai commis quelque erreur dans l'interprétation de Vos instructions de Chef souverain de l'Eglise, si j'ai été fautif n'importe comment, pardonnez-moi encore. Si, au contraire, Votre bonté paternelle estime que voilà vraiment dix années de réparation et d'expiation, je Vous le demande instamment, prosterné à Vos pieds, Très Saint Père, laissez tomber sur moi quelque parole consolatrice, qui chassera de mon cœur bien des amertumes et dont je Vous serai toute la vie reconnaissant. »

Le *Diable et la Révolution*, édité par la maison Delhomme et Briguet, se trouvera bientôt chez tous les libraires catholiques; nous lui souhaitons de tout cœur le succès dont il est digne et remercions M. Léo Taxil d'avoir bien voulu nous en adresser un exemplaire en bonnes feuilles.

A l'intrépide auteur

du " DIABLE AU XIXe SIÈCLE "

(après avoir fermé son livre).

Puisque le Christ en croix à terre nous prosterne,
Satan veut à son tour un encens effronté.
Le monstre à ses dévots jure d'un air paterne
Que lui seul est la vie et la félicité.

Des troupeaux égarés vont boire à sa citerne,
Se glissant dans la nuit et fuyant la clarté :
Il les compte, aux lueurs de sa fauve lanterne,
Et les parque d'avance en son Eternité.

Hélas ! tu peux remplir l'univers de ta bave ;
Posant ton pied de bouc sur l'homme, ton esclave,
O Maudit, tu peux faire à jamais son tourment;

Vil singe du Sauveur, noir serpent, bête immonde,
Tu peux être, en effet, le Prince de ce monde....
Mais Dieu, toi ?... Tu n'en es que le vomissement !

Comte A. DE SPARRE.

3 mai 1895.

Correspondance. — *Ed. Pirmez.* En réponse à votre lettre du 1er mai, nous vous conseillons de lire le chap. XII de *Lucifer démasqué*; il est consacré aux Martinistes.

TRIBUNE DES ABONNÉS

Sous cette rubrique, nous avons créé, depuis le numéro de janvier 1895, une sorte de concours permanent d'érudition, entre nos abonnés, uniquement, bien entendu, sur les questions spéciales qui font l'objet de cette revue : surnaturel diabolique, occultisme, franc-maçonnerie et sociétés secrètes antichrétiennes, spiritisme examiné à la lumière de la science catholique ; en un mot, toutes les questions diverses les plus discutées se rattachant à notre programme.

L'idée de créer cette tribune nous a été suggérée par la lecture de diverses communications fort intéressantes, mais dont nous ne pouvons prendre la responsabilité personnelle quant aux doctrines émises ; d'autre part, on nous adresse souvent des questions, pour la réponse desquelles nous manquons d'éléments certains, et qui ne nous paraissent pas cependant devoir être éliminées.

Nos abonnés peuvent donc exposer leurs arguments dans notre revue, poser des questions, se répondre les uns aux autres, rectifier les erreurs échappées à nos collaborateurs occasionnels et à nous-mêmes ; et ainsi la lumière se fera de plus en plus vive.

Notre désir est d'obtenir, sur le terrain réservé de l'étude du satanisme contemporain, de ses manifestations et de ses manœuvres de toute sorte, des résultats analogues à ceux qu'obtient la revue bien connue *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* sur le terrain littéraire, historique et artistique. En citant cet exemple, notre but sera parfaitement compris de tous nos lecteurs.

N° 4. — L'Ante-Christ.

D'une lettre de notre abonné M. Louis Gayet, nous extrayons ce qui suit :

« L'Eglise nous enseigne que Dieu se réserve le secret du jour de la fin du monde : mais ce n'est pas au même temps que le court triomphe de l'Ante-Christ. Satan connut des prophéties modernes qui ont annoncé la venue de l'Ante-Christ pour la fin du XXe siècle.

« C'est Nostradamus qui fixe à 1999 la fin du monde.

« Par la compilation de Béméchobus et diverses prophéties, on sait que l'Ante-Christ naîtra d'une juive de la tribu de Dan. Par sœur Nativité, on sait qu'à 30 ans il agira. Par le secret de Mélanie, on sait qu'il aura des frères. L'Apocalypse parle d'un grand Aigle qui doit alors protéger l'Eglise (c'est la Russie, page 932 de votre *Diable*). Béméchobus dit que l'Ante-Christ doit naître à Lorozaïn. Isaïe parle des bouleversements du ciel. Satan ne fait que copier, comme vous le comprenez (page 935). »

*
* *

N° 10. — La secte des Vaudoux.

Voici quelques notes que nous avons reçues d'un professeur de Cap-Haïtien :

Le Vaudoux n'est pas une religion; c'est une association, une secte dans laquelle sont

admis tous les postulants riches ou pauvres, honorables ou misérables. Le culte consiste en pratiques anodines ou terribles, allant de l'adoration de la couleuvre jusqu'au sacrifice humain. Le poison y est manié avec dextérité, et l'on est tout étonné de voir dans leurs procédés la reproduction de ceux de la fameuse Locuste qui vivait sous Néron.

La poursuite de l'association est la richesse, la puissance ou tout au moins le bien-être, quand ce n'est pas la vengeance, et cela par tous les moyens possibles, sans aucun scrupule.

A cet effet, chacun des associés doit contribuer suivant ses moyens : le pauvre donnera ses enfants, ceux d'autrui, ceux de ses amis et amies pour être sacrifiés comme victimes propitiatoires. Le riche contribuera de sa bourse, de son crédit, pour faire prospérer ou tout au moins faire vivre les membres pauvres.

Afin que, entre les adhérents, il y ait un lien indissoluble, il faut que le crime intervienne.

Le Baptême.

Je suis Crésus, je vends des traites, j'achète du café par milliers de sacs que j'envoie en Europe à des gens qui ignorent mes accointances ;

Vous êtes Mme X..., belle créature, pleine de luxure et d'ambition.

Vous voudriez être riche, vous êtes mariée, c'est facile ; vous n'êtes pas mariée, ce n'est pas une difficulté. On vous mariera, ou du moins votre soif de luxure sera satisfaite. Mais, entendons-nous bien, il ne s'agit pas seulement de payer de sa personne, car la peine serait compensée par le plaisir ; il nous faut des sacrifices plus sérieux. Vous n'avez pas d'enfant, vous nous procurerez ceux des autres.

Ici intervient le sorcier. Il s'appelle, suivant la branche de la secte à laquelle il appartient et son degré de puissance : Papa-Loi, Papa-Ouangu ou Oungan, Kaplata et Macanda ; il rapproche les parties : le parrain et la marraine, et leur tient à peu près le discours suivant que j'abrège :

« Mon cher frère, ma chère sœur, suivant « le désir que vous m'aviez exprimé, j'ai con- « sulté Notre Maîtresse la Couleuvre, elle veut « vous être favorable. Vous n'avez plus qu'à « accomplir le sacrifice et tout vous réussira, « car vous aurez auprès de vous un ange gar- « dien, conseiller sûr qui vous guidera dans « toutes vos entreprises. Ma sœur, apportez « la victime, et vous, mon frère, apportez les « fonds nécessaires à la célébration de la céré- « monie. »

La commère se procure par ruse, insinuation et par des moyens qui ressemblent à ceux des hypnotistes, un enfant mal surveillé. Si elle est mère, elle donne souvent sa propre progéniture. L'enfant doit être aussi jeune que possible pour que sa dépouille mortelle soit moins encombrante.

L'innocente victime est portée au humfort ; on lui a administré un léger narcotique pour l'empêcher de crier ; on la transporte quelquefois au milieu d'un paquet de linge sale, d'herbes, etc.

Dans le humfort, une torche est allumée, c'est le parrain qui la tient, la marraine tient l'enfant ; le Makanda saisit l'enfant et l'étouffe ; un petit cercueil est à ses pieds, il y dépose l'enfant après lui avoir fait subir une préparation qui doit en empêcher la putréfaction.

Le cercueil ainsi arrangé sera transporté de nuit au domicile du compère ou de la commère et déposé sous son lit. Et l'esprit de l'innocent deviendra désormais l'ange tutélaire, le compagnon inséparable de celui ou de celle qui couche dans le lit.

Le cercueil doit avoir la forme d'une boîte ou caisse de marchandise, afin de ne pas attirer l'attention des personnes qui entrent dans la chambre à coucher.

Ceci fait, le compère et la commère se retirent pour accomplir le dernier rite baptismal. Ils se rendent dans un carrefour de chemins ou de rues des plus fréquentés, et là, la main dans la main et se regardant face à face, la commère trace de la pointe de sa bottine un sillon dans la terre ou la poussière (le Ctéïs), et le compère y laisse tomber une pièce de monnaie de cuivre, que la femme, avec son pied, recouvre de terre. Là est désormais fixée, comme une sentinelle veillant aux intérêts de ses parrain et marraine, l'âme de la victime.

Ici apparaît la Triade des Gnostiques : Le corps qui est sous le lit ou l'esprit vient le visiter tous les soirs, tandis que tout le jour il accompagne son parrain ou sa marraine, et l'âme qui veille à leurs intérêts dans le carrefour.

Lorsque l'un et l'autre des adhérents aura son petit cadavre sous son lit, leurs affaires prospéreront ou ne prospéreront pas ; mais il serait dangereux à l'un d'eux d'en dénoncer un autre.

Une marraine, grande marchande de toile, entre dans un magasin pour y faire des achats, elle marchande, fait ses prix, puis semble hésiter, elle se penche à droite, reste silencieuse, elle écoute ce que lui dit son ange gardien et sa réponse, son conseil est décisif.

—

La chair de porc est celle qui ressemble le plus à celle de l'homme ; celle-ci est douce, elle doit être relevée par beaucoup d'épices. Les parties les plus délicates sont les pieds et les mains quand le sujet est jeune encore. La

tête, cuite aux pois congos, est un mets sans rival.

(Résumé de ce que j'ai entendu dire entre deux femmes.)

—

Les deux plantes que l'on emploie pour produire la mort apparente et le réveil sont :

1° Mimosa pudica, sensitive ; Mouri-vivi en créole ;

2° Une commelynacée dont j'ignore le nom scientifique, faute d'un « Genera plantarum » ; son nom vulgaire est : « Herbe aux huîtres », à cause de la forme de sa fleur, et « Boule de Mars », qui indique mieux ses propriétés.

Ces plantes sont employées séparément. Je ne connais pas leur mode d'emploi ; mais je crois que les plantes broyées sont mises à macérer dans du tafia, et les bouteilles bien bouchées sont exposées au soleil.

Cette plante empêche le sang de se coaguler, elle empêche la séparation du sérum du caillot. J'en ai fait l'expérience. Je parle de la commelynacée.

*
* *

N° 11. — Les tables tournantes.

Un ecclésiastique du diocèse de Paris nous communique, d'après une lettre qu'il a reçue récemment d'une religieuse, un récit relatif au R. P. Lacordaire : l'authenticité du fait n'est cependant pas garantie, la religieuse narratrice tenant l'histoire de seconde main.

...Parmi les personnages qui étaient chargés par le S. Pontife d'étudier la question des tables tournantes, on remarquait le R. P. Lacordaire. Or, un jour, ayant appris que 50 messieurs devaient se réunir pour une soirée de tables tournantes, il se fit inviter, et fut fort bien reçu.

Toutes les questions posées aux tables eurent des réponses *exactes*, dont tous furent fort frappés, et le firent remarquer au R. Père. Il demanda la permission d'interroger sur la religion ; mais la table ne répondit que des mensonges, dont celui-ci :

« Jésus-Christ est-il Dieu ? — *Non* », à trois reprises, et les impies présents applaudirent.

Alors le P. Lacordaire prit une étole qu'il avait apportée, et, se levant majestueusement : « Je t'adjure de la part du Dieu vivant de « dire si le Christ est Dieu. » Et la table répondit : « *Oui* », mais se roulant avec fracas, elle alla frapper les jambes du R. Père ; et tous furent saisis de frayeur.

« Qui es-tu ? — Je suis esprit. — Apparaîtrais-tu bien ? — Oui. — Apparais. — A une condition. — Laquelle ? — Que quelqu'un de l'assemblée se donne à moi. — Qui que tu sois, répondit un officier, je me donne à toi, alors apparais. — Au premier son de minuit seulement. » Et tous furent dans l'attente, un peu troublés.

A minuit, dans l'angle de la salle, une vieille personne à cheveux gris, entourée de lueurs rougeâtres, apparut aux yeux des spectateurs épouvantés, en disant : « Je suis Ninon de l'Enclos », et, se dirigeant vers l'officier, elle dit : « *Je viens te chercher.* »

Celui-ci, mourant de frayeur, alla s'enlacer dans les bras du P. Lacordaire, en disant : « Mon père, confessez-moi, sauvez-moi. » Mais déjà celui-ci s'était levé, plus prompt que l'éclair, et dit au fantôme : « Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, je t'ordonne de fuir et de n'avoir jamais aucun pouvoir sur cette âme. » Et le spectre disparut, laissant une odeur infecte...

Vous savez que cette Ninon était la marraine de Voltaire, et lui avait légué sa bibliothèque horrible ; elle était courtisane, etc, etc.

Toutefois, on ne peut juger qu'elle soit damnée ; car le démon a pu prendre sa forme et son nom.

Toujours est-il que l'officier était un ardent lecteur des œuvres de Voltaire. Il ne quitta pas le P. Lacordaire, qui l'emmena, le confessa, ainsi que plusieurs autres.

Mais avant, séance tenante, il fit un rapport de la scène et tous le signèrent. Il l'envoya à Rome avec ses réflexions.

Quant à l'officier, il tourna bien ; mais je ne me rappelle pas bien s'il est entré en communauté.

NOTA. — Nous prions instamment les personnes qui nous envoient des communications destinées à être reproduites, de vouloir bien *écrire exclusivement sur le recto de leurs feuillets*. Les manuscrits rédigés au recto et au verso sont très incommodes pour les typographes.

LE MISSIONNAIRE

Stoïque, renonçant aux roses de la vie,
A sa mère qui pleure, il dit un saint adieu.
La croix est son drapeau, le martyre son vœu.
Il part, doux conquérant où le Christ le convie,
Dans les climats glacés, sur les terres de feu,
Pour délivrer une âme au mensonge asservie,
A chaque instant, brûlant d'une sublime envie,
Il affronte la mort sous le regard de Dieu.

Et quand il a semé la moisson de la France,
Meurtri par les labeurs, courbé par la souffrance,
S'il revoit son pays, quelque immonde crétin,
Ignare et lâche, fleur de la nouvelle couche,
Puant l'absinthe, l'œil insolent et farouche,
Saluera ce héros du nom de calotin.

Un Yankee.

LE MAGNÉTISME

Le docteur Bataille ayant maintes fois eu l'occasion de parler, dans le *Diable au XIX[e] Siècle*, du baron du Potet et de ses disciples, nous croyons devoir publier ici, d'après le *Journal du Magnétisme* (50[e] année, n° 3, mars 1895), la liste de l'Etat-Major de la Société Magnétique de France :

MEMBRES D'HONNEUR

(Conseil scientifique de la Société)

1[er] siège, M. Ph. Renaud, homme de lettres. — 2[e], M. Burg. — 3[e], M. Maitrejean. — 4[e], M. de Casti. — 5[e], M. Donato. — 6[e], M. H. Durville, directeur du *Journal du Magnétisme*. — 7[e], M. Daniaud. — 8[e], M. Froment. — 9[e], M. le docteur de Nauckhoff. — 10[e], M. le docteur Bénard. — 11[e], M. Jamet. — 12[e], M. Moutin. — 13[e]. — 14[e], M. le docteur Ochorowicz. — 15[e]. — 16[e], M. le commandant Tarnier. — 17[e]. — 18[e]. — 19[e], M. Rouxel. — 20[e], M. le docteur Vigouroux. — 21[e], M. le docteur Desjardins de Régla. — 22[e], M. Fabart. — 23[e], M. Papus (docteur G. Encausse). — 24[e], M. Fabius de Champville. — 25[e], M. Delmas-Marsalet. — 26[e], M. G. Vitoux, publiciste. — 27[e], M. le docteur Dupouy. — 28[e], M. le docteur Flasschœn. — 29[e], M. L. Auffinger. — 30[e], M. Guyonnet du Pérat. — 31[e], M. St. de Guaita. — 32[e], M. A. Simonin. — 33[e], M. le docteur Deniau. — 34[e], le Sar Joséphin Peladan. — 35[e], M. le docteur Mora. — 36[e], M. Bouvéry. — 37[e], M. G. Démarest. — 38[e], M. Jules Lermina. — 39[e], M. Milo de Meyer. — 40[e], M. E. Michelet.

CORRESPONDANTS D'HONNEUR

MM. le docteur Babbitt, doyen du collège magnétique de New-York. — W. Crookes, membre de la Société royale de Londres. — Delbœuf, professeur à l'Université de Liège. — Le docteur Diaz de la Quintana, à Buenos-Ayres. — Le docteur Lapierre, président de la Société Théosophique de Minneapolis. — Le docteur Liébault, à Nancy. — Le docteur Narkievicz Iodko, à Nad Niemen. — Le docteur Maggiorani, médecin du roi d'Italie, à Rome. — Max Dessoir, à Berlin. — Pietro d'Amico, président de la Société Magnétique de Bologne. — René Caillé, à Avignon. — Sinnett, président de la Société Théosophique de Simla. — Le docteur G. de Messimy, à Puéchabon, Hérault. — E. Yung, professeur à l'Université de Genève. — Bouvier, directeur de la *Paix Universelle*, à Lyon. — Le docteur Kruger, à Nîmes. — Le docteur Mircowitch, à Bourges. — Rovira, directeur de la *Revista de Magnetismo*, à Barcelone. — Le docteur Girgois à Buenos-Ayres.

CONSEIL ADMINISTRATIF (Membres actifs)

MM. Conard, Berthet, Bouvery, Burg, Thomas, Ph. Renaud, G. Démarest, Collas, Daniaud, Suzaine, Jamet, Courlet, Helt, Desvignes, Michelet, homme de lettres, Lacroix, L. Duchemin, homme de lettres, H. Dureslle, Forestier, Hénot, Froment, Grinevald, Guyonnet du Pérat, Jacquillat, le docteur Bénard, Lessard, ancien magistrat, Létrange, J. Lévy, Amédée-H. Simonin, Aubertin, Reveilhac, Noguès, ingénieur civil des mines, Landrin, Pennel, Bouleau, Loche, Ouiste, Bossong, Maitrejean, Vivant.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

MM. D. Bats, à Saint-Jaguin (Landes) ; A. Bernard, à Saint-Quentin ; G. Bertelot, à Orléans ; le docteur Bertrand-Lauge, à Alais ; le docteur Berjoan, à Vinça (Pyrénées-Orientales) ; le docteur Bonnefoy, à Chars-en-Vexin ; Bernard-Colliard, à Chanay (Ain) ; Chomier, à Saint-Etienne ; J. Chossat, à Rimont (Ariège) ; Corrot, à Saint-Dizier ; le docteur Cornilleau, au Mans ; le docteur David, à Sigean (Aude) ; Dac, à Toulon (Var) ; Dillies, à Roubaix ; Jacquet de May, pharmacien, à Rennes ; Ducos, propriétaire, à Sion (Gers) ; le docteur Dupouy, à Larroque (Gers) ; Ferrier, à Clermont-Ferrand ; Gavot, conseiller municipal, à Orléans ; Gérard, artiste-photographe, à Rennes ; Goubareff, à Villefranche (Alpes-Maritimes ; Host, à Lyon ; Itier, à Agen ; Lageais, instituteur, à Limoges ; Lagüe, à Saint-Etienne-de-Baïgorry (Basses-Pyrénées) ; Lalanne, à Lespéron (Landes) ; Mallaret fils, à Bordeaux ; J. Martin, à Troyes ; H. de Martin, à Narbonne ; Martrès, négociant, à Montauban ; Métais, huissier, à Loudun ; H. Pelletier, à Madon (Loir-et-Cher) ; M[me] Ollivier, à Bourg (Gironde) ; MM. E. Otto, à Lantosque (Alpes-Maritimes ; Revel, à Lyon ; le docteur Ripeault, à Dijon ; Roy-du-Wal, journaliste, à Banyuls-sur-Mer ; A. Suire, publiciste, à Parthenay ; Tellier-Hudan, à Boulogne-sur-Mer ; Ad. Villebien, à Caen.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM. le docteur Anfossi, à Gênes, Italie ; le docteur Bernier, à Jacmel Haïti ; Bertoncini, à Panama, Rép. de Colombie ; le docteur Bourada, à Roman, Roumanie ; Bourkser, à Odessa, Russie ; Carréra, à Saint-Louis, au Sénégal ; le docteur Ch. Carron, à Milan, Italie ; Jésus Ceballos, à Mexico ; le docteur Carreo Barata, à Lisbonne ; le docteur Girgois, à la Plata, Rép. Argentine ; de Lagrange, Véra-Cruz, Mexique ; le docteur Letoquart, à New-York ; Henry Marcopoli, Alep, Turquie d'Asie ; Léopoldo A. Ojeda, à Mexico ; M[me] Parent-Sior, à Herstal.

Belgique ; MM. A.-J. Rico, à la Haye; Rosat, aux Granges, Suisse ; M. N. Rovira, à Barcelone; Soulbassaye, à la Trinité, Martinique ; Thomas, à Trinitad Colo, Etats-Unis.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

L'Institut médical électro-magnétique, de Toulouse, représenté par M. le docteur C. Surville, président.

L'Union Spirite, de Reims, représentée par M. Moulin, secrétaire-trésorier.

La Société Magnétique, de Genève.

COMITÉ DE DIRECTION POUR 1895

MM. X... Président d'honneur.
le Dr Flasschoen, vice-président d'honneur.
Desjardins de Régla, vice-président d'honneur.
le Dr Encausse (Papus), président.
Ph. Renaud, vice-président.
G. Démarest, vice-président.
H. Durville, secrétaire général.
Jamet, secrétaire.

Une Guérison par la Sainte Croix

On envoie de Saint-Gervasy, à l'*Univers*, le récit suivant que nos lecteurs ne liront pas sans émotion :

« Je veux vous raconter aujourd'hui une chose bien extraordinaire en même temps que bien consolante : un vrai miracle qui vient de se passer à Saint-Gervasy (Gard), je pourrais presque dire sous mes yeux.

« Une pieuse jeune fille du pays, de 38 à 39 ans, était paralysée de tout le côté gauche depuis quinze mois : son bras et sa jambe étaient inertes ; sa langue était même un peu embarrassée. Elle ne pouvait plus marcher, elle se traînait péniblement à l'église sur deux béquilles. Les médecins consultés avaient déclaré son cas absolument incurable. Elle eut recours à la prière et se tourna plus que jamais vers Dieu.

« Les stations du chemin de la Croix bordent le chemin ardu de la montagne conduisant à la Croix.

« La paralytique se mit à prier la Croix de Saint-Gervasy de la délivrer de ses infirmités. Elle résolut même de monter à l'oratoire de Péchicar en faisant le chemin de la Croix, ce qui fut désapprouvé par tous ses parents, amis et connaissances auxquels la chose paraissait impossible. C'est le Vendredi-Saint 12 avril qu'elle mit son projet à exécution. Appuyée sur ses béquilles, soutenue et accompagnée par des parents et des amis, elle commença le chemin de la Croix, récitant devant chaque station les prières. Elle monta péniblement jusqu'à la treizième station, et là elle récita avec plus de ferveur et plus de confiance que jamais les réflexions et les prières. Lorsqu'elle arriva à ces mots : O Marie... mère de miséricorde... *imprimez tellement dans nos cœurs les douleurs que vous ressentîtes au pied de la Croix que nous n'en perdions jamais le souvenir !* — elle sentit subitement comme une secousse violente, une commotion soudaine, un ébranlement, — et la paralytique se releva tout à coup, rejeta ses béquilles, repoussa les parentes et les amies qui la soutenaient et s'élança, seule, vers le sommet de la montagne pour vénérer et remercier la sainte Croix de sa guérison miraculeuse, et lui adresser ses actions de grâces. — La guérison a eu lieu le *Vendredi-Saint, à trois heures de l'après-midi.*

« Puis, elle descendit de la montagne, sans béquilles, sans soutien, marchant seule comme si elle n'avait jamais été paralysée, et recevant les félicitations des témoins de cette scène et de tous les habitants qui racontent et attestent avec émotion cette guérison miraculeuse. Depuis lors, elle a recouvré l'usage de ses membres : il n'est plus question de paralysie : elle va, elle vient, comme si elle n'avait jamais eu d'infirmités.

« C'est trois semaines après, que la fête de l'Invention de la Sainte-Croix amenait sur la montagne de Péchicar la procession annuelle de la paroisse de Saint-Gervasy, que la messe y était célébrée au milieu de la plus nombreuse assistance. Il faut renoncer à vous dire avec quelle ferveur, avec quel enthousiasme, avec quelle foi, les pieux pèlerins vénéraient la Sainte Croix et avec quel entrain ils chantaient le cantique populaire : *Vive Jésus ! Vive sa croix !*

« Le soir, à l'église paroissiale, M. le curé de Manduel a évoqué, avec son éloquence méridionale et son zèle à toute épreuve, les gloires de la Croix de Saint-Gervasy, rappelant les miracles obtenus par son intercession et les bienfaits qu'Elle a répandus dans la contrée depuis 200 ans.

« Dimanche 5, nouvelles fêtes ; processions sur la montagne de Péchicar, messes ; énorme affluence de monde — plus de 7 à 8.000 âmes étaient là, remerciant Dieu du miracle accompli, et sollicitant la pluie nécessaire pour les récoltes desséchées sur pied, — pèlerinages de *Manduel*, de *Cernac* (la croix des pénitents était portée par un pénitent, pieds nus), de *Courbessac*, de *Bouillargues*, de *Lédenon*, de *Bezonce*, de *Saint-Gervasy*. J'y étais : c'était magnifique, et la pluie est venue le soir même.

« Le R. P. Joseph Maubon de l'Assomption, dans une chaleureuse allocution, a soulevé l'enthousiasme et fait crier : Vive la Croix ! Vive la France !... »

JEANNE D'ARC ET LE MOIS DE MAI

M. l'abbé Paul Fesch, qui est un fervent admirateur de Jeanne d'Arc et l'un de ses historiographes les plus érudits, a eu la pieuse pensée de réunir et de détacher, en un volume spécial, tous les faits de la vie de l'héroïne, qui se sont accomplis au mois de mai. Et ils sont nombreux !

Dans une Introduction de quelques pages, où il expose l'idée de son livre, M. l'abbé Fesch énumère les principaux.

« On peut dire de la vie de Jeanne d'Arc, écrit-il, que ce fut tour à tour une vie militante, triomphante et souffrante.

« Or, prise sous ces trois aspects, elle a vu s'accomplir, dans le mois de mai, la plupart des événements qui la composent.

« En mai, Jeanne, poussée par ses voix, échos de la voix de Dieu, qui lui montraient la pitié qui était au royaume de France, abandonne sa famille et s'en va trouver, pour la première fois, le sire de Baudricourt, à Vaucouleurs.

« En mai, Jeanne livre cette série de combats et remporte cette série de victoires inespérées qui s'est terminée par la délivrance d'Orléans et que l'on regarde, à juste titre, comme un des plus hauts faits militaires de notre histoire nationale.

« En mai, elle fait cette série de prophéties qui, toutes, ont reçu à l'instant leur complète réalisation.

« En mai, elle donne ce gage qu'elle avait promis aux docteurs de Poitiers, et qui devait être comme le cachet irréfragable de sa mission divine. »

C'est en mai également que les foules enthousiastes, reconnaissant comme instinctivement la mission de Jeanne, saluent en elle l'envoyée de Dieu ; en mai que Gerson, l'illustre chancelier de l'Université de Paris, et Jacques Gelu, archevêque d'Embrun, écrivent sa louange, déclarent qu'elle vient de Dieu, parce qu'elle fait œuvre de Dieu ; en mai que Dieu accorde à ses prières la résurrection d'un enfant.

Et si mai fut le mois de ses triomphes et de sa gloire, il fut aussi le mois de ses souffrances et de son martyre. C'est en mai qu'elle fut faite prisonnière sous les murs de Compiègne, en mai que se déroula le cruel martyre de son procès, en mai qu'elle monta sur l'atroce bûcher de Rouen.

Maintenant que sa mémoire est honorée comme celle de la Sainte de la Patrie, de la glorieuse protectrice de la France, c'est encore le mois de mai que l'on choisit pour célébrer sa fête.

Mai est le mois-vierge, et toutes ces coïncidences nous apparaissent comme quelque chose de symbolique et de sacré. N'est-il pas frappant que Jeanne ait accompli les principales phases de sa mission durant le mois consacré à Marie, elle qui avait une dévotion si profonde et si touchante à la Sainte Vierge et qui avait fait broder sur son étendard le nom de *Maria* à côté du nom de *Jésus?...*

Jeanne d'Arc et le Mois de Mai, par M. l'abbé Fesch, a été édité par la Société de Propagande catholique et sociale.

DÉCLARATION DE NON-PALLADISME

Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 14 mai 1895.

Monsieur le Directeur de la *Revue Mensuelle*,
83, rue de Rennes, Paris.

Par la lecture de votre numéro 16, j'apprends que j'ai été interviewé par l'un de vos collaborateurs. Si votre envoyé m'avait prévenu que notre conversation était destinée à la publicité, je lui aurais fait une déclaration qui lui eût évité de poser des points d'interrogation à mon sujet.

Je ne suis pas palladiste, et je vous prie de le faire savoir, puisque votre article laisse le doute. Je ne connais miss Diana Vaughan que depuis trois mois environ ; mon imprimerie existait alors. Miss Vaughan me fut présentée par deux personnes, dont l'une est depuis longtemps de mes amis. Elle cherchait un imprimeur indépendant ; on m'avait désigné à elle comme tel. Je suis, en effet, absolument neutre, et je ne refuse aucun travail, pourvu que les impressions qu'on m'apporte à faire ne contiennent rien de subversif à l'égard des autorités établies, ni rien d'offensant pour les bonnes mœurs. C'est vous dire que j'imprimerais l'*Univers* aussi bien que le *Palladium Régénéré et Libre*.

Miss Diana Vaughan est, pour moi, une cliente qui m'a ouvert un crédit chez son banquier et dont j'exécute les ordres d'impression ; rien de plus, rien de moins. Ses amis m'ont assuré qu'elle court des dangers de la part d'ennemis acharnés : de là vient ma discrétion, que votre collaborateur a eu soin de constater. Je l'en remercie ; car, sans me préoccuper de rechercher de quoi il s'agit, je me considère simplement comme lié par le secret professionnel Il n'y a pas d'autre mystère de ma part.

Veuillez insérer, je vous prie, Monsieur le Directeur, cette courte réponse, et agréez l'expression de mes sentiments parfaits.

A. Pierret, *éditeur*,
37, rue Etienne-Marcel.

LES DROITS D'ACCROISSEMENT

et la Franc-Maçonnerie

Pour ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de douter encore du rôle joué par la franc-maçonnerie dans le projet et le vote de la loi des droits d'accroissement, nous croyons nécessaire de reproduire les documents suivants :

Rapport

Présenté à la G.·. L.·. S.·. E.·., dans sa séance du 10 août 1891, par le F.·. Le Masurier, au nom de la Commission d'initiative, sur la proposition du F.·. Friquet (1), relative à l'organisation d'un pétitionnement contre les manœuvres actuelles du cléricalisme.

« T.·. C.·. F.·. Présitent, TT.·. CC.·. F.·. députés.

« Et vous tous mes FF.·..

La Commission d'initiative, réunie le 3 août dernier, sous la présidence de notre T.·. C.·. F.·. Mesureur (2), a examiné la proposition de notre T.·. C.·. F.·. Friquet, relative à l'organisation d'un pétitionnement, dans et hors les ateliers maçonniques, pour soumettre à l'examen des pouvoirs publics et des Chambres, les mesures législatives et autres qu'il conviendrait d'opposer aux manœuvres du cléricalisme.

« Vous connaissez les termes de cette proposition, qui vous a été présentée le 8 juin dernier. Je crois cependant utile de vous en donner une nouvelle lecture.

Proposition Friquet

« Paris, 8 juin 1891.

« Je, soussigné, ai la faveur de soumettre à l'examen de la G.·. L.·. S.·. la proposition suivante :

« Attendu que pour permettre à la République de poursuivre utilement l'étude des questions sociales, il est nécessaire de la débarrasser d'abord des entraves que lui suscitent ses ennemis de l'intérieur;

« Considérant que le changement d'attitude de la gent cléricale, ***bien loin de calmer les justes méfiances de la franc-maçonnerie, doit, au contraire, attirer toute son attention.***

« La Grande Loge Symbolique décide qu'elle organisera, dans des termes et suivant des conditions à déterminer, un vaste pétitionnement, dans et hors les ateliers maç.·., afin d'obtenir des pouvoirs publics et des assemblées parlementaires l'exécution des lois déjà votées ou la création de mesures nouvelles pour arriver aux résultats suivants :

« Application complète des lois scolaires et des règlements qui en ont déterminé l'exécution;

« Application réelle de la loi militaire, au lieu de la plaisanterie séminariste actuelle;

« Laïcisation de toutes les écoles et spécialement des écoles de filles, pour lesquelles la Loi n'a pas déterminé de limite maxima;

« Laïcisation intégrale des maisons de secours, hôpitaux et hospices;

« *Respect des mesures prises à l'égard des congrégations expulsées.*

« APPLICATION RIGOUREUSE ET IMMÉDIATE DE LA LOI SUR LES DROITS D'ACCROISSEMENT;

« Vote d'une loi sur les Associations;

« Vote de la *Loi Yves Guyot*, prise en considération par la précédente législature, ou telles autres permettant d'arriver progressivement à la séparation des Eglises et de l'Etat, à la suppression du budget des cultes, et à la dénonciation du Concordat.

« Vote de la loi, en suspens à la Chambre, après retour du Sénat, retirant aux fabriques et consistoires, le monopole des inhumations;

« Obligation, pour être admis aux emplois et fonctions publics et dans les écoles du gouvernement, d'avoir fait ses études dans les lycées ou collèges de l'Etat;

« Interdiction aux agents et fonctionnaires de tout ordre, sous peine de révocation, sauf en cas d'impossibilité absolue, de faire élever ou enseigner leurs enfants dans les maisons d'éducation religieuses, etc., etc.

« En un mot, emploi de tous les moyens légaux pour laïciser tous les services publics, soumettre l'Eglise à l'Etat et imposer à tous le respect de la forme républicaine. « Signé : FRIQUET.·. »

Cette proposition, rédigée avec la clarté et la fermeté de principes qu'apporte notre T.·. C.·. F.·. Friquet dans tous ses travaux, rendait facile la tâche de la commission, qui n'avait qu'à statuer pour ou contre son adoption; aussi lui a-t-elle donné son approbation la plus complète et elle vous présente, à son tour, les résolutions suivantes :

« La commission d'initiative conclut :

« 1° A l'adoption en principe de la proposition du F.·. Friquet;

« 2° A la discussion immédiate de toutes les dispositions qui y sont contenues;

« 3° A ce que la Grande Loge Symbolique prenne l'initiative, en son nom et sous sa responsabilité, du pétitionnement demandé;

« 4° Enfin, à ce que la commission exécutive ou une commission spéciale soit chargée de la forme et de la rédaction définitives de cette pétition et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la propagande et la réussite du mouvement pétitionnaire. »

Le F.·. Le Masurier terminait ainsi son rapport :

« Je vous dirai encore que *si la Maçonnerie est l'avant-garde de l'armée républicaine, la Grande Loge Symbolique, elle aussi, est aux avant-postes de l'armée maçonnique.* C'est pourquoi nous faisons appel à toute sa vigilance et à toute son énergie. C'est pourquoi nous lui demandons, non seulement de pousser un cri d'alarme, mais encore de le pousser avec tant d'énergie qu'il soit entendu de toute la France républicaine.

(1) Le F.·. Friquet était alors membre de la Commission exécutive de la Grande Loge Symbolique Ecossaise (Ecossais dissidents). L'année suivante il fut nommé président de cette Obédience.

(2) Le F.·. Mesureur est aujourd'hui député de la Seine.

« Il faut que ce cri d'alarme réveille tous les indifférents et retienne dans le devoir tous ceux qui étaient peut-être à la veille de faire défection.

« Il faut encore que ce cri de guerre serve de ralliement à toutes les forces vives, actives et militantes de tous les Ateliers maçonniques, de tous les adeptes des sociétés de Libre-Pensée, et de tous les partisans sincères et dévoués de la *République démocratique et sociale !* »

Il fut décidé qu'un exemplaire du rapport du F∴ Le Masurier serait envoyé à tous les députés avant la prochaine tenue de la Grande Loge Symbolique.

Le F∴ Tollemer demanda que les F∴ Maç∴ faisant partie du Parlement fussent invités à cette tenue.

Le F∴ Friquet se rallia à la proposition du F∴ Mesureur et déclara se mettre aux ordres de l'assemblée pour la fixation de la date à laquelle on renverrait la discussion.

* * *

Par 270 voix contre 3, le Convent du Grand-Orient de France, dans sa cinquième séance du vendredi 18 septembre 1891, ratifia implicitement le projet Friquet, en adoptant, parmi les résolutions proposées par la commission des vœux, celle-ci :

« Que c'est à l'énergie gouvernementale qu'il faut faire appel et ***QU'IL FAUT FRAPPER LES CONGREGATIONS ET DETRUIRE LA MAIN-MORTE.*** »

Le F∴ Blatin (1) fit aussi adopter une proposition complémentaire ainsi conçue :

« Le Convent maçonnique invite le Conseil de l'Ordre à convoquer à l'hôtel du G∴ O∴, chaque fois que cela lui semblera nécessaire, tous les membres du Parlement qui appartiennent à l'Ordre, afin de leur communiquer les vœux exprimés par la généralité des maçons, ainsi que l'orientation politique de la Fédération.

« Après chacune de ces réunions, le Bulletin publiera la liste de ceux qui se seront rendus à la convocation du Conseil de l'Ordre, celle de ceux qui se seront excusés, celle de ceux qui auront laissé l'invitation sans réponse.

« Les membres maçons du Parlement seront également invités, par le Conseil de l'Ordre, à s'associer énergiquement à toutes les mesures... *notamment* ***à celles qui tendraient A LA SUPPRESSION DES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES...*** »

* * *

La discussion du projet Friquet eut lieu à la Grande Loge Symbolique, le 12 Octobre 1891. Après avis du F∴ orateur Lepère, ce projet fut renvoyé à une commission de cinq membres : les FF∴ Friquet, Goumain-Cornille, Le Masurier, Mamelle et Mesureur.

(1) Le F∴ Blatin est maintenant Président du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ de France, c'est-à-dire Grand-Maître du Rite Français.

A la séance du 23 Novembre 1891, le F∴ Le Masurier présenta, au nom de la commission spéciale, un rapport sur le projet Friquet. Cette commission écartait provisoirement le pétitionnement *et demandait que l'on agisse auprès de toutes les Obédiences, ainsi qu'auprès des Sociétés et Comités électoraux, pour que de tous les côtés* **on influât sur les mandataires.** *La G∴ L∴ S∴ décida l'impression de ce rapport et adopta les conclusions du rapporteur.*

A la séance du mardi 12 septembre 1893 du convent du Grand-Orient, le F∴ Merchier, rapporteur, Vén∴ de la L∴ *Le Réveil du Calaisis*, Or∴ de Calais, Rose-Croix, professeur de physique au lycée de Calais, donna lecture du document ci-après :

Proposition

« Le Convent de 1893, fidèle aux doctrines anti cléricales et humanitaires de la F∴ M∴, désireux de voir le Conseil de l'Ordre donner à toutes les LL∴ de l'Obédience une impulsion énergique propre à amener la réalisation, depuis si longtemps souhaitée des réformes nécessaires, le charge d'organiser, sur toute l'étendue du territoire de la République, une agitation pacifique *destinée* ***à permettre enfin l'écrasement du cléricalisme :***

« *Par l'application intégrale des lois scolaires et militaires, la vulgarisation des lois destinées à amener la séparation des Eglises et de l'Etat,* ***LA SUPPRESSION PURE ET SIMPLE DES CONGRÉGATIONS ET LE RETOUR DE LEURS BIENS A LA NATION...*** »

La suppression pure et simple des congrégations et le retour de leurs biens à la nation s'effectueront en quelques années par l'application de la loi sur les Droits d'Accroissement.

* * *

Visant non seulement les Congrégations, mais les Religions, le F∴ Gadaud, orateur du Convent du Grand Orient de France, disait l'an dernier, dans son discours de clôture :

On a peur que la ferveur et la générosité des fidèles viennent à augmenter, si une fois elles sont libres et affranchies du contrôle de l'Etat, et qu'alors les Eglises ne constituent, par cet accroissement de force, un danger plus redoutable pour la puissance civile.

« Erreur profonde !

« ***Avec des lois bien faites sur les associations,*** *tout péril de ce genre serait écarté.* »

Des lois bien faites ? Le F∴ Gadaud, ministre actuel de l'agriculture, sait très bien ce que veut dire une telle périphrase. Nos lecteurs traduiront : « **Avec des lois maçonniques !** »

La France est en Maçonnerie et non en République !

A. De la Rive.

Réplique pour en finir

Nous avons reçu, de M. l'abbé Bigou, une longue lettre en réplique à l'article par lequel miss Diana Vaughan avait répondu, à sa manière, aux objections de notre collaborateur.

Ainsi que nous l'avons dit, nous avons longuement examiné s'il y avait une utilité quelconque à entretenir une discussion avec la revue luciférienne et sa directrice. Cet examen a été fait non seulement entre les éditeurs et les principaux rédacteurs de la *Revue Mensuelle*, mais encore au sein du comité antimaçonnique de Paris, et la réponse a été unanimement négative. Bien convaincus que ce n'est pas par des controverses que nous pourrions faire entendre raison à la grande-maîtresse palladiste dont l'ardeur est absolument aveugle, nous avons résolu de ne plus nous préoccuper désormais de ses dissertations, et, sans passer sous silence sa revue qui est un document important, de nous borner à y noter au passage tout ce qui apportera la confirmation des révélations du docteur Bataille, de M. De la Rive, de M. Margiotta, de la *Revue Mensuelle*, en un mot, de tous les divulgateurs des mystères de la haute-maçonnerie.

Cependant, nous ne voulons pas que l'un de nos collaborateurs puisse nous reprocher de lui avoir fermé nos colonnes, alors que notre adversaire vient de consacrer sept pages à combattre ses arguments avec tout le zèle infernal qui l'anime, avec toute la souplesse d'esprit qui lui est inspirée par le démon.

Pour cette raison, nous publions la nouvelle lettre de M. l'abbé Bigou. Mais il doit être bien entendu que cette publication ne comporte pour la *Revue Mensuelle* aucun engagement d'entreprendre une polémique, si notre adversaire ripostait. Nous nous en tenons à ce qui a été dit plus haut par un ecclésiastique du diocèse de Paris, proposant une union de prières privées ; voilà le bon terrain, le seul sur lequel nous nous plaçons pour tâcher d'obtenir la conversion de miss Diana Vaughan.

Nous déclarons même que, tout en comprenant le but que se propose M. l'abbé Bigou, tout en partageant l'idée d'ensemble qui le meut, nous ne pouvons nous associer sans réserve à toute son argumentation ; car sa connaissance insuffisante du système doctrinal des palladistes lui fait soulever plusieurs arguments qui ne peuvent éclairer notre adversaire,

Ainsi, M. l'abbé Bigou croit que les palladistes nient la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et il part de là pour les confondre. C'était, à notre avis, une question à laisser de côté ou à traiter autrement. Les palladistes font de Jésus-Christ un homme supérieur, ayant vécu une grande partie de son existence dans les lois du Dieu-Bon (Lucifer) et s'étant laissé entraîner, un beau jour, à souscrire un pacte avec le Dieu-Mauvais (Adonaï), pour obtenir de lui, par une adoption, une sorte de partage de sa divinité ; c'est ce qu'ils appellent le pacte du Thabor. Les palladistes admettent donc la résurrection de Jésus-Christ; selon eux, ce n'est pas le Christ lui-même qui *s'est ressuscité*, c'est Adonaï qui l'a ressuscité. De même, ils ne contestent pas le miracle de l'Ascension, mais ils le mettent sur le même pied que ceux du ravissement d'Elie et d'Hénoch et de l'Assomption de la Sainte Vierge. On peut donc chercher à convaincre les palladistes de bonne foi qu'ils sont dans l'erreur sur tel ou tel point ; seulement, pour cela, il est indispensable de connaître à fond leur système.

En un autre endroit de sa lettre, M. l'abbé Bigou met en regard tels passages de l'*Apadno* et les prophéties de nos Livres Saints, afin de prouver à miss Vaughan que Lucifer est un plagiaire. C'est très bien ; mais comment voulez-vous apporter la lumière dans cette cervelle, si vous commettez des erreurs sur les interprétations traditionnelles des palladistes ? Ainsi, par « la seconde ville de Céphas », ils n'ont jamais entendu « Jérusalem ». Leur enseignement est que c'est à *Saint-Pétersbourg* que la papauté adonaïte, chassée de Rome, se réfugiera. De même, « le peuple du Nord », pour eux, ce n'est pas « Gog » ; c'est le *peuple russe*.

En d'autres termes, nous sommes intimement persuadés qu'une discussion avec la directrice du *Palladium* est des plus inopportunes en ce moment et ne saurait amener aucun bon résultat. Prions et ayons patience. Laissons notre adversaire nous fournir des armes ; laissons-lui publier l'exposé de sa doctrine. Elle annonce qu'elle publiera l'*Apadno* intégralement : qu'elle le fasse donc, ce sera très intéressant à lire, et, une fois cette publication faite, alors nous discuterons. Actuellement, toute controverse est prématurée et peut pécher de notre part par des erreurs de détail, dont triompheraient les adversaires.

A quoi bon même leur faire ressortir que leur *Apadno* est postérieur à la Bible, et que, par conséquent, les emprunts faits à la Bible sont des plagiats ? Ils ne donnent pas plus de vingt-quatre ans d'existence à leur *Apadno* ; pour eux, ce qu'ils admettent, ils l'admettent parce que Lucifer le leur a déclaré vrai, et ils rectifient le reste ; vous ne les ferez pas sortir de là. Et vous aurez beau vous évertuer à leur démontrer qu'ils n'ont pas le droit de prendre ceci dans la Bible et d'en rejeter cela, vous parlerez à des sourds.

Enfin, il est même telle façon d'interpréter

certains passages des récits de miss Vaughan pour laquelle nous ne pouvons associer notre sentiment à celui de M. l'abbé Bigou ; par exemple, nous ne voyons aucunement une sensation aphrodisiaque dans sa description du voyage aérien ; le récit, lu dans son entier, ne nous a pas produit cette impression.

Néanmoins, nous avons pour règle de publier sans suppressions ni modifications la copie de nos collaborateurs : chacun, chez nous, a personnellement la responsabilité morale de ce qu'il écrit. Or, pour les raisons que nous venons d'exposer d'abord, nous ne pouvions refuser à M. l'abbé Bigou l'hospitalité de nos colonnes. Par conséquent, nous donnons sa lettre, telle quelle, sous les réserves qui viennent d'être indiquées ; mais il est bien entendu que c'est une dernière réplique et que, chez nous du moins, cette discussion en restera là :

A Mademoiselle Diana Vaughan,

Grande-Maîtresse du Palladium régénéré et libre.

(Deuxième lettre ouverte)

Mademoiselle,

Je vous remercie de tout cœur pour la longue et bienveillante réponse dont vous avez bien voulu m'honorer. Vous avez eu la complaisance de consacrer sept pages, presque le tiers de votre revue, à discuter quelques-unes de mes objections et de mes preuves : je vous en suis très reconnaissant.

Il est vrai qu'il eût été peut-être de meilleur goût de m'appeler « M. le curé de Sonnac » — faute de vouloir dire « M. Bigou » — que de me nommer tant de fois « le bon renard de Sonnac ». Mais ne croyez pas que j'aille me fâcher pour une pareille vétille, parce qu'il est évident que vous ne mettez aucune malice dans votre appellation. Vous me flattez même beaucoup, en daignant affirmer que je suis « un renard d'une espèce à part, un renard affable, mettant des formes et point cruel en croquant, *une bonne nature de renard* ». Si « vous me savez gré de mes aimables paroles » à votre égard, veuillez bien croire que je vous suis très reconnaissant à mon tour d'avoir reconnu en votre très humble serviteur « une bonne nature de renard ».

Je suis encore bien aise de trouver dans votre exorde la preuve que j'ai des protecteurs spirituels plus puissants que votre Asmodée et vos autres esprits du feu. Vous dites, en effet : « J'ai consulté à son sujet ; *malheureusement*, nous avons eu lutte, et la consultation a été troublée par une irruption de mauvais esprits. La seule réponse nette a été : Ce Baptiste appartient au Temple de Salomon. — Je n'approfondis pas, la question me paraissant de nulle importance. » Mais si la question est sans importance, pourquoi dites-vous que *malheureusement* votre consultation a échoué, à cause d'une lutte entre vos protecteurs et leurs adversaires ?

En réalité, vous auriez bien voulu, n'est-ce pas, que votre Asmodée vous fournît des armes contre ma personne, pour suppléer à la faiblesse de vos réponses à mes raisons ? C'est là un procédé très usité dans le journalisme, quoiqu'il soit très discutable au point de vue de la stricte logique et de la loyauté. Mais voilà : vos esprits du feu n'ont rien pu vous révéler sur mon compte, sinon que *j'appartiens au Temple de Salomon*, ce qui ne signifie absolument rien. Or, si vos protecteurs sont restés muets, c'est que les miens les ont empêchés de rien voir et de rien dire qui me fût nuisible. Merci de ce témoignage en faveur de mon ange gardien. Merci surtout à ce bon ange pour sa très sainte et très efficace protection. Je vais le prier plus que jamais de vouloir bien m'en favoriser jusqu'à ma mort.

1. *Bonne foi et mauvaise méthode.*

Voici encore, Mademoiselle, une autre partie de votre exorde qui demande quelques remarques. Vous vous exprimez ainsi : « Tout maléakh pénétrant trahit toujours sa nature. Celui qui fait agir ce prêtre batailleur l'invite à la douceur ; mais la griffe du mauvais esprit s'est montrée, même dans l'assaut de politesse. Si je m'obstine jusqu'à ma mort à être luciférienne, quelle que puisse être ma bonne foi, mon sort sera épouvantable dans l'autre monde ; je serai jetée dans un étang de feu et de soufre, où je serai tourmentée jour et nuit dans les siècles des siècles... Un jésuite m'a écrit tout le contraire, tandis que nous controversions sur la méchanceté d'Adonaï ; mais le jésuite est *renardissime*. »

Pardon, Mademoiselle ; il y a ici un malentendu entre nous. Je ne vous ai jamais dit que « votre sort sera épouvantable dans l'autre monde si vous vous obstinez jusqu'à votre mort à être luciférienne, *quelle que puisse être votre bonne foi* ». En voici une double raison. D'abord, je suis entièrement convaincu — et sur ce point je crois être tout à fait d'accord avec votre jésuite *renardissime* — que le vrai Dieu ne punit personne d'une manière réelle et positive pour des fautes commises *de bonne foi et sans aucune malice*. Et, en second lieu, l'hypothèse que vous faites de votre persistance sans fin dans le culte de Lucifer avec une entière bonne foi est, à mes yeux, tout simplement impossible.

Oh ! ne croyez pas pour cela que je veuille plus ou moins insinuer que vous auriez pu manquer de

bonne foi dans le passé ; car vous êtes pour moi, *jusqu'à présent,* une simple victime de votre nature et de circonstances tout-à-fait exceptionnelles.

Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi on enseigne tant de choses aux demoiselles bien élevées, comme vous, sans leur faire étudier, comme aux jeunes gens, les principes de la philosophie en général, et les règles de la logique en particulier? Eh bien, le voici : c'est parce qu'on croit cela à peu près inutile pour plusieurs raisons : ou, si vous voulez, pour une seule raison, qui les résume toutes et qui consiste dans la nature de la femme.

La science démontre et explique aujourd'hui une vérité plus ou moins constatée jusqu'ici par le genre humain, grâce à de longs siècles d'expérience : c'est que la femme a beaucoup plus de cœur que de tête, parce qu'en général il y a chez elle bien moins de muscles et de cervelle que chez l'homme, mais aussi bien plus de vie et de substance dans les nerfs, qui sont les organes de l'affection et de la sensibilité. A cause de cela, on juge très peu utile d'enseigner aux jeunes filles la nécessité et le moyen de distinguer *logiquement* entre le vrai et le faux, entre le beau et le laid, entre le bien et le mal. On sait, en effet, par expérience, qu'elles ne feraient aucun usage de ces règles de raison, parce que pour les femmes il n'y a qu'une règle pratique : c'est l'inclination du cœur, c'est-à-dire l'amour et la haine. Pour elles, le vrai, le beau et le bien, c'est tout simplement ce qu'elles aiment ; car ce qu'elles détestent ne peut être que laid, faux et mauvais, en proportion de la haine qu'elles éprouvent.

Voilà toute leur logique : la logique du cœur. Elle est autrement simple et facile à apprendre que celle de la raison. Toutes les femmes la portent en naissant, et presque toutes s'appliquent à la conserver jusqu'à leur mort, à l'exclusion de l'autre. D'ailleurs, elles ne sont pas faites pour vivre dans les abstractions, parce que les abstractions sont des affaires de tête. Elles éprouvent un besoin invincible de concréter et de personnifier leurs goûts, comme leurs idées. Voilà pourquoi on a dit que, pour elles, aimer une idée, c'est aimer quelqu'un. Mais il serait peut-être encore plus juste d'affirmer qu'elles ne peuvent guère aimer quelqu'un sans aimer son idée, — quand ce quelqu'un en a une.

Eh bien, Mademoiselle, maintenant que j'ai signalé ces principes élémentaires de psychologie féminine, permettez-moi de revenir à vous pour expliquer comment vous avez pu — et même dû en quelque sorte — en votre qualité de femme — vous adonner jusqu'ici de très bonne foi au culte de Lucifer, quoique ce culte soit en réalité une véritable abomination.

Pour comprendre vos idées et vos goûts, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin. Il suffit de savoir qui vous avez aimé depuis l'enfance ; et comme on aime à parler de ceux que l'on aime, vous n'avez pas manqué de nous révéler, dès les premières pages de votre revue, les noms de ceux qui ont possédé votre cœur, soit tour à tour, soit simultanément. Nous savons donc, grâce à vos confidences, que vous avez aimé avec passion d'abord Monsieur votre père, puis Albert Pike, — que vous appelez jusqu'à quatre fois en une seule page le *Grand Albert*, — puis enfin le démon Asmodée. Pourquoi vous vous êtes passionnée pour ces trois personnes plutôt que pour d'autres, il est bien facile de le comprendre quand on sait votre histoire ; c'est parce que ce sont elles qui ont commencé.

Vous avez idolâtré Monsieur votre père, d'abord parce qu'il était votre père, et puis, surtout, parce qu'il a été le premier à se faire de vous une idole, en reconnaissant en vous un autre lui-même, embelli de toutes les grâces et de toutes les séductions propres à la femme. Or, *il s'est rencontré qu'il était un fanatique de la religion de Lucifer*, comme il aurait pu l'être de l'athéisme, ou du mormonisme, ou, tout aussi bien, du catholicisme. Voilà l'*unique raison* pour laquelle vous êtes une grande apôtre du culte luciférien, au lieu de l'être de l'athéisme, du catholicisme, ou de toute autre croyance religieuse. A cause de cela, vous avez été vouée au démon dès votre enfance, comme vous l'auriez été au vrai Dieu, par le baptême, si vos parents avaient été catholiques. Et comme Monsieur votre père était un vrai fanatique de son culte, il a pris, ainsi que vous le dites, la précaution de vous élever *tout seul,* dans l'isolement de votre maison, loin de toute influence de maîtres et d'élèves étrangers à sa religion, — de manière que, « grâce à lui, vous n'avez jamais connu les troubles intellectuels que la superstition jette dans les cerveaux humains. »

Voilà pourquoi *vous savez, d'une science certaine et absolue*, que vous ne pouvez pas vous tromper dans vos croyances sur la divinité. Bon pour le pauvre moi, simple renard de Sonnac, de posséder « la candeur de l'honnête qui n'a jamais entendu qu'une cloche et de ne savoir que ce que l'on m'a appris (p. 38) ». Quant à vous, vous avez beau dire en toutes lettres que vous avez eu l'éducation la plus exclusive du monde, que votre unique maître et instituteur a été Monsieur votre père, très ardent luciférien ; vous êtes à cent lieues, à mille lieues de penser et même de soupçonner

que vous pourriez bien, vous aussi, être un peu sujette à cette « candeur de l'honnête *qui n'a jamais entendu qu'une cloche*. » Voilà pourquoi vous vous écriez : « Nous avons nos traditions vénérées, nous aussi, et *nous savons ce que nous savons*; par contre, vous savez ce qu'on vous a *appris*. »

Quelle logique renversante, que cette logique féminine! Comme il est vrai de dire que « le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas »... et qu'elle ne peut pas *reconnaître*, parce qu'elles sont vraiment trop déraisonnables!

Ainsi donc, nous catholiques, nous ne savons rien en réalité, parce que nous n'avons jamais entendu qu'une seule cloche et que nous nous contentons de répéter, comme de simples perroquets, ce que nos maîtres nous ont appris. Mais vous, Mademoiselle, qui vous vantez formellement de n'avoir jamais entendu dans votre jeunesse et votre période d'éducation que la seule cloche de Monsieur votre père, vous qui répétez si bien ce que votre maître unique vous a appris, vous avez acquis une science certaine en fait de religion, tandis que nous, nous avons été nécessairement bourrés d'erreurs par la même méthode.

Et vous n'avez pas même l'idée de vous demander si Monsieur votre père était *forcément infaillible, par le seul fait qu'il était votre père!* Non ; il vous aimait et vous l'aimiez. Cela suffit à tout, et pour votre cœur et pour votre esprit. Dès lors que vous vous aimiez ardemment, tout ce qu'il vous enseignait était de toute nécessité ce qu'il y a au monde de plus vrai, de plus beau et de meilleur ; et tout ce qu'il condamnait ne pouvait être que l'erreur, la laideur et le mal. Voilà la grande et l'unique raison pour laquelle vous avez commencé à être une ardente luciférienne.

Mais il y a quinze ans que vous avez un nouveau motif, et un motif presque tout-puissant, pour être une amie exaltée de Lucifer ; c'est l'amour sexuel, — qui est venu s'ajouter en vous à votre profond sentiment de piété filiale, pour en décupler et en centupler l'énergie dans un sens identique. Cette donnée capitale sur votre histoire était vraiment nécessaire pour vous comprendre ; et voilà sans doute pourquoi vous l'avez publiée tout au long, avec un accent extraordinaire de jouissance, dans les six premières pages du second numéro de votre Revue. C'est aussi pour cela — et pour son intérêt intrinsèque — que je vais la citer en abrégé pour nos lecteurs catholiques.

Voici donc comment et pourquoi vous êtes devenue, *dès l'âge de seize ans*, l'amante exaltée d'un démon ; — et vous le serez sans doute longtemps encore, à moins que Dieu ne fasse un vrai miracle pour vous délivrer et vous convertir. Si j'avais eu connaissance d'une histoire comme celle-là, je ne vous aurais pas parlé ainsi à la fin de ma dernière lettre : « Vous n'avez pas un pareil motif pour rester luciférienne, puisque vous aimez la chasteté. Il est donc moralement impossible que vous persistiez longtemps à demeurer telle. »

Hélas! n'est-ce pas plutôt le contraire qui est vrai? Nos lecteurs vont en juger par un court abrégé de votre propre récit :

« J'avais alors seize ans... Me voilà sur la route ; encore un bois à traverser... J'y étais engagée depuis quelques minutes, quand une bande d'affreux négroës m'entoura, en poussant des cris afin de m'effrayer... Ces brutes en voulaient à autre chose qu'à mon argent. En légitime défense, je décharge mon revolver dans le tas. Trois tombent avec des hurlements. Les autres sont davantage excités... Hélas! je suis la plus faible. Ces misérables me tiennent, se rendent maîtres de mes mouvements, me paralysent ; je sens leurs mains scélérates qui m'étreignent à me briser les os. Alors, mes forces m'abandonnent, et je pleure en défaillant.

« Mais qui vient donc à mon aide?... Un jeune homme est là, *blanc et beau*, le visage enflammé d'une lumière *alors* inconnue pour moi. Des deux bras, il a écarté les coquins ; tous, sans qu'il les ait occis ou blessés, roulent à terre. Je reviens comme du tombeau. Je contemple ce sauveur inespéré, je ne sais que penser. Lui, il me prend la main, et voilà qu'il me semble que mon corps quitte le sol. *Je presse sa main amie*, qui m'entraîne... Ce noble et beau jeune homme est là, à mes côtés, sa main n'abandonnant pas la mienne ; mais mes pieds ne reposent plus sur le solide ; nous montons, nous montons à travers les airs... Cependant, il me semble que *je vis d'une autre vie*, d'une vie nouvelle. Mon sang *bouillonne*, et puis se calme ; j'ai les mains brûlantes, et puis froides. Une *sorte de langueur délicieuse envahit tout mon être*...

« — Non, miss, je ne suis pas un Mage... Mais « ne vous préoccupez pas de ma nature ; qui que je « sois, je suis votre protecteur. » — En disant ces mots, il incline sa tête, *ravissante de beauté, et ses lèvres baisent respectueusement ma main qu'il tient toujours*... Un parfum des plus agréables m'enchante, m'enivre ; on dirait que je respire des roses tout fraîchement écloses, embaumant d'aromes exquis. Je ne me sens plus tenue par la main ; *il me porte dans ses bras ; il me berce, comme une mère son enfant. C'est doux, c'est bon, c'est au-*

dessus de toutes les plus douces sensations humaines. Cela dure longtemps, longtemps.

« Enfin, je me réveille de ce sommeil qui n'était point un sommeil. Pour dire plus exact, je rouvre les yeux, ma langue se délie, mes oreilles perçoivent les sons. Je me retrouve sur mon lit, dans ma chambre. Le beau jeune homme est là encore, qui me sourit et me regarde avec tendresse ; et mon père est agenouillé aux pieds de l'inconnu, mon sauveur... Ce n'était pas un Mage, c'était un esprit du feu. Son nom, pourquoi ne pas le dire ? car je le sus, l'ayant *revu souvent*. Mais il ne me le fit connaître qu'à la mort de mon père, alors que j'eus vingt ans et que je venais d'être initiée au premier degré palladique. C'était *le bon et puissant Asmodée, qui commande quatorze légions.* »

Oh ! Mademoiselle, que de choses vous m'expliquez par une si palpitante narration ! Je ne m'étonne plus qu'après avoir goûté d'un pareil amour et l'avoir éprouvé de nouveau une foule de fois, vous ayez refusé de vous prostituer à un misérable mortel dans l'épreuve du *pastos*, le jour de votre initiation palladique, — malgré la règle essentielle donnée par votre Grand Albert relativement à ces cérémonies. Et moi, naïf, qui voyais dans ce refus un simple phénomène de pudeur ou de chasteté naturelle !

Oui, vous méritez bien votre « second nom palladique d'*Asmodæa* ». Oui, je comprends très bien que vos amis, voulant vous évoquer quand vous êtes à des centaines de lieues, doivent répéter une foule de fois : « Asmodée, permets à *ton épouse Diana* d'apparaître devant moi. » Oh ! dans ces conditions, il est bien naturel que vous ne soyiez mariée à aucun homme malgré vos trente-un ans. Vous n'auriez jamais eu la moindre envie de le faire alors même qu'Asmodée ne vous aurait pas dit ceci : « Diana, je t'obéirai en toutes choses, mais à une condition expresse : c'est que tu ne te marieras jamais. Du reste, si tu ne te conformais pas à mon désir sur ce point, *qui est la seule loi que je t'impose*, j'étranglerais quiconque deviendrait ton époux. » Et pourquoi iriez-vous vous marier avec un misérable mortel, quand le bel et noble Asmodée, commandant quatorze légions d'esprits, vous prodigue les extases et les ravissements ; quand il vous baise avec tendresse ; quand il vous berce dans ses bras, comme une mère son enfant ; quand il vous procure en un mot des jouissances « bien supérieures à toutes les plus douces sensations humaines » ?

Mais, d'un autre côté, quelle chance pouvons-nous avoir pour vous détacher, par le simple secours de la raison, d'un amant qui vous charme, vous fascine, vous hypnotise, vous ravit et vous possède à un pareil degré. S'il suffit déjà d'être femme pour n'avoir guère d'autre logique que celle du cœur et pour n'admettre le vrai, le beau et le bien que du côté où l'on aime et en proportion de l'intensité de son amour, comment empêcher une personne aussi éprise que vous de juger toutes choses par ce que vous en dit votre amant surnaturel ? Est-ce que votre Revue n'est pas, d'après vous-même, plutôt l'œuvre d'Asmodée que la vôtre ? Quand vous l'avez lancée dans le public, vous étiez sûre que « votre œuvre serait féconde... parce qu'Asmodée a mis le sceau des gloires célestes sur le parchemin béni. » Voilà pourquoi vous ajoutiez : « Gloire à Asmodée *qui a tout inspiré et qui a conduit tout* avec prudence et sagesse ! »

Oui, c'est bien lui qui vous inspire et qui vous dicte à peu près tout ce que vous écrivez, et surtout vos sophismes et vos blasphèmes. Mais, enfin, êtes-vous bien sûre de l'infaillibilité absolue de Monsieur votre père et de votre époux Asmodée — par le seul fait de l'amour réciproque qui vous lie ensemble ? Avez-vous jamais pensé à chercher les preuves de cette infaillibilité ? Etes-vous bien certaine que l'affection de votre bel et puissant protecteur est tout à fait sincère et désintéressée ? C'est cependant ce que vous devriez examiner avec soin, si vous aviez un peu de prudence et de sagesse.

Vous savez, en effet, qu'il y a amour et amour. Si l'on peut aimer quelqu'un par pure bienveillance et pour lui faire du bien, on peut l'aimer aussi pour soi, par simple égoïsme ou concupiscence, dans le seul but de jouir de lui, serait-ce au suprême détriment de ce dernier. N'y a-t-il pas une foule d'amants terrestres qui sont au fond les pires ennemis, les véritables bourreaux des personnes qu'ils convoitent, parce qu'ils les aiment uniquement pour eux et pour le seul plaisir qu'ils en retirent ? « Mais, me direz-vous sans doute, Asmodée est si bon, si noble, si généreux ! C'est lui qui m'a sauvé l'honneur et même la vie. Comment voulez-vous que je le soupçonne tant soit peu d'être un vulgaire séducteur, un faux ami, un traître et un futur bourreau ? »

Eh bien, Mademoiselle, laissez-moi vous dire que, malgré toutes ces belles apparences, vous auriez les meilleures raisons du monde pour vous méfier de lui. Etes-vous bien sûre que c'étaient des nègres de chair et d'os qui voulaient vous faire violence, — et non pas des esprits du feu, soumis à Asmodée, et envoyés par leur chef uniquement pour vous effrayer et procurer à celui-ci l'occasion de vous séduire, en paraissant vous sauver du plus grand des dangers ? Et quand Asmodée encore s'est montré subitement à vous pour calmer votre cheval

emporté, *malgré la douceur naturelle de celui-ci*, savez-vous bien si ce n'était pas lui qui lui avait fait prendre le mors aux dents, toujours dans le même but de séduction? Tout cela est certainement très possible en soi, et c'est même très vraisemblable pour qui connaît la vraie nature de votre amant.

Mais comment réussir à ébranler un peu votre confiance sans bornes à vos deux maîtres si aimés, Monsieur votre père et votre époux spirituel? Pour vous, ils sont absolument infaillibles *a priori;* c'est une vérité qui ne peut pas être seulement mise en question ; c'est le premier des axiomes. Et comme en matière philosophique et religieuse vous êtes, comme vous vous en vantez, un pur écho de leurs enseignements, vous vous croyez absolument infaillible à votre tour. C'est là toute votre logique, la logique du cœur, la logique naturelle de la femme. Et comme on est très porté à juger des autres d'après soi-même, vous supposez que tout le monde applique la même méthode philosophique, et en particulier le pauvre renard de Sonnac. Mais ce qui est nécessairement pour vous la source de toute vérité ne peut être qu'une source d'erreurs pour cet humble renard. Aussi, vous le prenez en grande pitié, parce qu'il est une misérable victime de cette « candeur de l'honnête qui n'a jamais entendu qu'une cloche » et qu'il ne sait que « ce qu'il a appris ». Quant à vous, vous avez vos « traditions vénérées », et, grâce à ces traditions, vous savez, non pas, comme moi, ce qu'on vous a appris, mais « ce que vous savez », — c'est-à-dire que vous possédez par un privilège très personnel la science certaine et absolue de toute vérité religieuse et philosophique.

Eh bien, Mademoiselle, laissez-moi vous dire sérieusement que vous avez été bien mal inspirée quand vous avez lancé une pareille accusation contre moi ; car si, d'un côté, il n'y a personne au monde qui l'ait méritée plus que vous, il n'y a non plus personne qui l'ait justifiée moins que moi.

C'est qu'en effet j'ai toujours eu une véritable horreur pour le *Magister dixit*, qui a joué un si grand rôle dans les écoles et les livres du moyen-âge; et j'ai pris sans cesse pour base de mes études le *doute méthodique*. Justement à l'âge où vous vous êtes éprise d'Asmodée, moi je devenais de plus en plus amoureux... de la *Vérité*. Oui, depuis l'âge de 15 ou 16 ans, la Vérité a toujours été pour moi ce qu'Asmodée a été pour vous jusqu'ici, et ce n'est pas peu dire. Je l'ai aimée avec passion, avec fureur, toujours, avant tout et par-dessus tout, — jusqu'à en être vingt ans malade. Or, le premier livre de philosophie qui m'est tombé sous la main, c'est le fameux « Discours sur la Méthode » de Descartes, le grand ennemi de la Scolastique et de son célèbre principe « Le Maître l'a dit », — l'inventeur et le propagateur du *doute méthodique*.

Comme par inclination naturelle j'avais autant de haine pour l'erreur que d'amour pour la vérité, je me suis passionné pour le doute méthodique, qui devait me préserver de l'erreur, et j'ai regardé comme le plus grand fléau du monde le principe du *Magister dixit*. Pour moi, c'était l'autorité des maîtres faillibles qui était de beaucoup la plus grande source de toutes les illusions dont le genre humain est la victime; et je crois encore que sur cent erreurs, il y en a à peu près quatre-vingt-dix-neuf qui nous viennent par la voie de la tradition, c'est-à-dire de nos parents, de nos maîtres, de nos amis, de nos compatriotes ou voisins, des livres et journaux que nous lisons, des différentes personnes que nous entendons.

Aussi, dans mes classes de religion et de philosophie, j'ai toujours été l'élève le moins commode et le moins docile que l'on ait jamais vu. Quoi que ce fût que l'on me dit, j'avais toujours des objections à faire, — soit à haute voix, soit en mon for intérieur, quand il m'était impossible de parler. Pour moi, auteurs et professeurs n'étaient, tous ensemble, que des adversaires à combattre, parce qu'ils voulaient m'imposer toutes leurs idées, autant les fausses que les vraies, et par la force du sophisme et par celle de l'autorité. J'ai examiné mille fois pour une les preuves du christianisme et du catholicisme, afin de ne pas être dupe dans mes croyances religieuses, à cause du milieu catholique dans lequel je suis né et j'ai toujours vécu ; et pour que ces preuves aient toujours résisté à mes objections, je vous certifie qu'il les a fallu bien solides. Si vous étiez capable d'avoir seulement la centième partie de ma tendance à douter de tout ce qui ne m'est pas absolument démontré, il y a bien longtemps, à coup sûr, que vous ne seriez plus luciférienne.

En voulez-vous une preuve péremptoire? Vous n'avez qu'à lire les premières pages de la première brochure que j'ai publiée et qui est intitulée : « *Le Problème de l'infaillibilité rationnelle.* » Voici un échantillon de ce que vous y trouverez :

« La raison humaine est sujette à tant de doutes, d'erreurs et de contradictions, qu'il y a vraiment lieu de se demander si l'on peut être absolument certain de quelque chose. « Qui sait, disent les sceptiques, si notre vie entière n'est pas un pur tissu de rêves plus décevants les uns que les autres? *Peut-être que notre esprit est continuellement le jouet de quelque génie malfaisant qui s'amuse à le tromper...* » Il n'y a que les proposi-

tions absolument tautologiques qui soient absolument évidentes par elles-mêmes, et, par conséquent, qui n'aient aucun besoin de démonstration. (Exemple : *Ce qui est vrai est vrai.*) Corollaire I : Le seul critérium de l'évidence rationnelle consiste dans la nature absolument tautologique des propositions. Corollaire II : Les propositions que l'on appelle *axiomes* et *premiers principes*, n'étant pas tautologiques, ne sont pas réellement évidentes, et ont besoin de démonstration... Une proposition n'est infailliblement démontrée par le simple raisonnement que quand elle est la conclusion d'un ou de plusieurs syllogismes parfaits, dont toutes les prémisses sont ou des propositions absolument tautologiques, ou des définitions subjectives, ou des conclusions d'autres syllogismes parfaits composés de telles prémisses. »

Que dites-vous de toutes ces exigences pour arriver à la certitude ? Sont-elles bien l'effet de « la candeur de l'honnête qui n'a jamais entendu qu'une cloche », et sont-elles le propre d'un homme qui se contente de répéter, comme un perroquet, la leçon apprise de ses maîtres dans sa jeunesse ? Oh ! Mademoiselle, quelle poutre on a parfois dans l'œil — à l'instant même où l'on veut tirer de l'œil du voisin une paille qui n'y est pas !

Et je vous prie de croire que je ne me suis pas borné à poser ces principes en théorie. Je les ai mis littéralement en pratique. Dans cette même brochure, j'ai écrit un petit traité du Temps et de l'Espace avec toute la rigueur de cette méthode ; et, auparavant, j'ai eu soin de prouver de la même manière une foule de vérités que l'on regardait jusqu'ici comme évidentes par elles-mêmes : par exemple, « que chaque tout est absolument identique à la réunion complète de ses parties », etc. De même quand j'ai voulu publier mon livre sur l'*Avenir*, avant de l'écrire dans la forme ordinaire, j'ai pris la peine de le composer d'un bout à l'autre rien qu'en syllogismes rigoureux. Aussi, il a tenu bon contre toutes les attaques, et je vous assure que j'ai eu affaire à des dialecticiens autrement redoutables qu'une demoiselle ! Il m'a fallu soutenir les assauts de quatre jésuites des plus retors, pour ne pas dire, comme vous, *renardissimes,* — sans compter les attaques des Drs Didiot, Janssens, etc. Or, aujourd'hui, voici ce qui m'arrive :

Je vous avais dit ceci à la fin de ma première lettre : « Il résulte de là que presque tous les articles de mon système ont été successivement reconnus, après avoir été plus ou moins attaqués. On n'a maintenant qu'à proclamer la vérité d'un glorieux avènement de Jésus-Christ, venant exterminer de son souffle son grand adversaire l'Antéchrist, pour me donner raison d'un bout à l'autre ; et les progrès obtenus par mon système, dans l'espace de sept ou huit ans, prouvent que cela ne saurait guère tarder. » Il y a à peine deux mois que j'écrivais cela, et aujourd'hui même je reçois une revue qui me donne raison sur ce point d'une importance capitale, mais contesté jusqu'ici : le prochain avènement glorieux de Jésus-Christ, — venant exterminer de son souffle l'Antéchrist, pour établir sur la terre son règne pacifique, universel, d'une durée indéfinie. Et quel est le premier qui adhère publiquement à cette idée ? C'est justement *un jésuite.*

Voici, en effet, comment s'exprime le R. P. Piffard, S. J., dans la *Partie bibliographique des Etudes religieuses* du 30 avril 1895, p. 243 : « La solution du problème eschatologique renferme deux éléments qu'il importe de distinguer. Le premier, d'ordre plus général, consiste à admettre, pour l'Eglise d'ici-bas, un état de paix, de suprématie universelle et de splendeur, devant réaliser enfin le règne de Dieu sur toutes les nations... Nous avons peine à le croire (qu'il en soit autrement), et nous félicitons l'auteur d'avoir *mis en lumière, une fois de plus, le magnifique avenir réservé, semble-t-il, à l'Eglise d'ici-bas* par Celui qui ne saurait bercer ses enfants de promesses hyperboliques, pour n'accorder ensuite qu'une pâle réduction des merveilles si pompeusement annoncées... Le second élément vient préciser le premier, en assignant à ce triomphe terrestre de l'Eglise une série de siècles commençant après l'Antéchrist... Mais l'enseignement de saint Paul, au chapitre II de la seconde Epitre aux Thessaloniciens, nous empêche d'admettre un intervalle de quelque durée entre la défaite de l'Antéchrist et le second avènement (de J.-C.). Le même terme, également déterminé par l'article : ἡ παρουσία, *avènement du Seigneur*, ne peut désigner, au v. 1er et au verset 8, deux avènements différents (1). Comment l'Apôtre, instruisant ses néophytes au sujet du glorieux avènement qui réunira tous les élus à Jésus-Christ, désignerait-il par les mêmes mots un autre fait, tout différent de celui dont l'idée domine ce passage et doit se présenter nécessairement à l'esprit du lecteur ? De plus, le mot ἐπιφάνεια, *illustratio*, employé au verset 8, exclut toute idée d'avènement invisible, et ne peut se rapporter qu'à *l'apparition éclatante* du Fils de l'homme sur les nuées du ciel... L'étude du problème eschatologique aboutit donc à ce dilemme : ou renoncer à l'espérance d'un règne

(1) Voici ces deux versets : 1. « Or, nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ... — 8. Et alors apparaîtra cet impie (l'Antéchrist) que le Seigneur Jésus *tuera par le souffle de sa bouche, et qu'il détruira par l'éclat de son avènement.* »

glorieux de l'Eglise sur terre, ou le placer après le second avènement (de Jésus-Christ). »

Or, le R. P. Piffard ne peut pas renoncer à cette espérance, parce qu'un Dieu de toute vérité « ne saurait bercer ses enfants de promesses hyperboliques, pour n'accorder ensuite qu'une pâle réduction des merveilles si pompeusement annoncées ». Il croit donc, comme moi, à la nécessité d'une apparition éclatante de Jésus-Christ longtemps avant la fin de l'univers, pour venir établir son règne glorieux sur la terre, après avoir, selon le mot de saint Paul, « tué l'Antéchrist par le souffle de sa sa bouche ». Mais il se garde bien de me nommer et même de faire la moindre allusion à mon existence. Est-ce qu'il peut sortir quelque chose de bon d'un Sonnac et d'un pauvre curé de campagne ? Sonnac est infiniment au-dessous de Nazareth, et, du temps même de Jésus-Christ, les Juifs trouvaient qu'il ne pouvait rien venir de bon de Nazareth.

Sans doute, quand il y a huit ans, j'ai lancé dans le public, par mon livre *L'Avenir*, ces idées de glorieux avènement du Christ longtemps avant la fin de l'univers, de la translation définitive de la papauté à Jérusalem, de la prochaine conversion et restauration politique et d'autres événements du peuple juif aussi extraordinaires, on a daigné, par un excès d'indulgence, me faire de loin en loin l'honneur insigne de parler de moi pour me traiter en fou, en demi-hérétique, et soulever plus de cent objections contre mes idées.

Mais comme je les ai toutes résolues avec évidence, soit dans de nouveaux opuscules soit dans une revue, mes adversaires ne se sont plus souvenus que j'eusse jamais existé ; et à mesure que mes opinions se sont imposées, soit à mes adversaires, soit à bien d'autres, — par la force du temps, de la réflexion, de mes preuves de plus en plus nombreuses et évidentes, et par une impossibilité complète de me réfuter sur aucun point, — on s'est mis tout doucement à prôner mes diverses théories comme très justes et très belles dans la « Revue biblique » et les « Etudes religieuses », — mais sans faire la moindre allusion à mon existence présente ou passée. Mes idées venaient bien de moi quand elles ne valaient rien ; mais depuis qu'elles sont excellentes, ni vu ni connu de personne, leur auteur. Elles n'ont été imaginées par aucun homme... à moins que ce ne soit peut-être par mes adversaires. C'est qu'en effet il serait par trop absurde et ridicule qu'il sortît quelque chose de bon d'un village perdu comme Sonnac et d'un simple petit curé de campagne.

Mais... à propos de quoi vous ai-je conté tout cela, Mademoiselle ? En vérité, je m'oublie entièrement à causer avec vous. Je vous fais là un tas de confidences que jamais de ma vie je n'ai faites à personne, — absolument comme si j'avais l'honneur de vous connaître d'une manière toute spéciale depuis vingt ans, et comme si je causais dans mon petit presbytère avec la meilleure de toutes mes paroissiennes.

Et dire que vous êtes une luciférienne, la fille d'un ardent luciférien, l'épouse extasiée du *daimon* Asmodée, la directrice du *Palladium régénéré et libre*, la grande apôtre du luciférianisme, la Souveraine Pontife de votre religion ! Comment donc ai-je pu m'oublier si longtemps à causer avec vous de tant de choses différentes ? Ah ! mais j'y suis maintenant... ou du moins je crois y être.

Je vous disais en commençant que « l'hypothèse faite par vous de votre persistance sans fin dans le culte de Lucifer avec une entière bonne foi est, à mes yeux, tout simplement impossible », quoique vous ayez été dans une bonne foi complète jusqu'à présent. C'est que, par le fait même de la création de votre Revue, vous vous êtes déjà mise et vous vous mettrez de plus en plus dans des conditions opposées à celles qui ont fait de vous, jusqu'ici, une luciférienne à l'abri de tout doute en matière philosophique et religieuse.

Par le fait même de votre éducation entièrement exclusive et de votre ardent amour pour un père luciférien et pour le démon Asmodée, vous avez pu — et même dû en un sens — vivre jusqu'à cette année-ci dans *cette candeur absolue de l'honnête qui n'entend qu'une seule cloche ;* car en votre qualité de femme vous n'avez jamais connu que la logique du cœur ; vous n'avez pas même soupçonné que l'on pût avoir besoin d'en appliquer une autre pour se mettre à l'abri des plus grandes erreurs, et surtout pour s'ériger en docteur et pontife d'une religion exceptionnelle. Il est vrai que vous avez rencontré depuis quelque temps des hommes à idées tout opposées et que vous avez plus ou moins discuté votre doctrine avec eux. Mais de pareilles discussions ne pouvaient guère vous ébranler, tantôt parce que vos contradicteurs étaient trop peu versés dans les questions fondamentales de religion et de philosophie, tantôt parce qu'ils ne pouvaient rien traiter d'une manière complète et méthodique dans une simple conversation ou une lettre ordinaire.

Mais maintenant que vous formulez publiquement vos croyances lucifériennes et vos grandes objections contre le catholicisme, vous provoquez par le fait même des réponses nombreuses, claires, méthodiques et approfondies, qui doivent nécessairement ébranler un jour ou l'autre votre con-

fiance absolue en votre propre infaillibilité. Et du jour où vous commencerez tant soit peu à vous demander s'il est bien sûr que vous soyez infaillible, tout l'édifice de vos croyances lucifériennes s'effondrera comme un château de cartes ou comme un pont dont on a enlevé la clé de voûte.

Il est vrai que certains catholiques seraient d'avis de vous laisser dire sans opposition tout ce que vous voudriez, soit contre leur religion, soit en faveur de la vôtre, sous prétexte qu'il ne faut pas vous contrarier; et voilà pourquoi tout en écrivant cette lettre je me demande si elle recevra les honneurs de la publicité. Mais on ne pourra pas garder le silence pendant longtemps. On sera bien forcé de se défendre, sous peine de paraître incapable de vous réfuter, de scandaliser les âmes faibles, et de vous laisser faire une quantité plus ou moins grande de victimes par votre active propagande.

Pour ma part, je suis d'avis de discuter vos assertions d'une manière suivie et régulière, tant que vous publierez votre Revue; — et cela, quelle que soit votre attitude à mon égard ; que vous me fassiez l'honneur de me répondre, ou que vous vous absteniez sous un prétexte quelconque. Nous n'avons eu encore qu'une seule escarmouche, et déjà vous battez en retraite, en déclarant que vous avez « répondu une fois pour toutes aux batailleurs »; que vous « poursuivrez votre mission sans vous attarder désormais aux inutiles controverses »; que vous promettez aux vôtres de « ne plus prendre la place qui leur est due, pour controverser avec l'adversaire. » Laissez-moi vous dire que vous ne parleriez pas ainsi si vous vous sentiez la plus forte dans la lutte ; car vous aussi, vous êtes d'humeur très batailleuse; et, si vous êtes très disposée à combattre à outrance de vrais coreligionnaires comme Lemmi et les siens, à plus forte raison vous vous lanceriez à l'assaut du catholicisme pour peu que vous eussiez l'espoir de le vaincre, parce que vous êtes, en tant que luciférienne, infiniment plus anticatholique qu'antilemmiste.

Mais, quoiqu'il en soit, vous ne réussirez pas à m'échapper par la fuite. Je crois être tout à fait en mesure de vous démontrer par A plus B : 1° la divinité, la vérité, la bonté et la beauté du christianisme en général et du catholicisme en particulier; 2° l'inanité complète de votre méthode philosophico-religieuse, c'est-à-dire de votre logique féminine, qui revient tout entière au *Magister dixit* ou plutôt à l'*Amicus meus dixit*, — alors que vos maîtres et amis sont essentiellement faillibles, ou même essentiellement menteurs, comme le démon Asmodée ; — 3° l'inanité de toutes vos objections contre notre sainte religion; 4° l'absurdité de vos dogmes lucifériens; 5° l'immoralité complète et absolue de votre morale luciférienne. Si le comité de la *Revue Mensuelle* continue d'accepter mes articles sur ces questions, je serai enchanté de les lui offrir; s'il les refuse, ce sera ailleurs que je m'adresserai.

Vous me trouverez peut-être cruel, Mademoiselle, et vous m'accuserez d'être plutôt un loup ou un tigre qu'un « bon renard ». Mais l'enfant aussi, quand il est malade et ne peut être sauvé que par un remède très amer, accuse de cruauté le médecin et la mère qui le lui font prendre de force. Mais cela n'empêche pas de reconnaître plus tard la grande bonté de ses sauveurs et de leur être très reconnaissant de leur apparente méchanceté.

Cela dit, permettez-moi de discuter enfin votre réponse aux arguments de ma première lettre, en commençant par celui des prophéties.

II. *Prophéties et miracles pour et contre le christianisme et le luciférianisme.*

Voici d'abord tout ce que vous opposez à la double et longue démonstration que j'ai tirée des prophéties bibliques :

« Le bon renard de Sonnac, en longue dissertation, s'évertue à vouloir me démontrer que Lucifer a copié les prophètes adonaïtes. On pourrait le renvoyer aux auteurs qui accusent les livres de l'adonaïsme d'être la copie des livres hindous, puis lui rappeler que le clergé dit catholique romain appelle diabolique la religion hindoue, en nous traitant de diaboliques, nous aussi. Laissons. Le cher homme parle sans savoir, puisqu'il connaît en tout un chapitre de l'*Apadno*, publié par Aréfaste; c'est peu connaître pour avoir le droit de formuler une opinion...... Quand vous saurez tout, votre intelligence jugera. Vous mettrez Apadno et Bible dans l'un et l'autre plateau de la balance d'une conscience juste. J'ai confiance en la bonne foi humaine. Adonaïtes trompés, votre impartialité rejettera l'imposture du Dieu-Mauvais; aveugles d'aujourd'hui, vous ouvrirez les yeux ; oui, oui, vous viendrez à nous. »

Voilà toute votre réponse. Elle est courte, certainement. Mais j'ai le regret de ne pas pouvoir ajouter qu'elle est bonne ; car elle n'est pas même sérieuse.

Comment? Parce qu'un certain Jacolliot aura eu l'impudence d'écrire un roman intitulé : « *La Bible dans l'Inde, Vie de Jezeus-Christna* », et de le présenter au public comme de l'histoire, quoiqu'il fourmille d'absurdités et d'impossibilités, —

vous oseriez dire formellement que les prophéties bibliques sont une copie de l'*Apadno*, donné par Lucifer à votre Grand Albert, qui vient à peine de mourir ? Mais non, vous n'osez pas l'affirmer en propres termes, parce que vous savez trop bien jusqu'à quel point c'est impossible ; et voilà pourquoi vous n'avez pas plutôt esquissé votre argument que vous le sacrifiez vite par le mot « Laissons », au lieu de tirer simplement votre conclusion. Vous voudriez bien que vos lecteurs admissent celle-ci, en se laissant tromper par des prémisses que vous savez fausses. Mais s'il y en a d'assez naïfs pour cela, ce n'est pas votre très humble serviteur. J'ai de trop bonnes raisons pour ne pas me laisser prendre à de pareilles plaisanteries.

C'est qu'en effet les prophéties lucifériennes sont plus ou moins récentes et dans tous les cas n'ont pas trois mille ans d'existence, comme il le faudrait pour qu'Isaïe, Ezéchiel et Daniel les eussent empruntées aux Hindous. Et puis les révélations de Lucifer étant l'expression d'une religion essentiellement contraire au judaïsme et au christianisme, ce n'est pas d'elles que pouvaient s'inspirer les seize grands ou petits prophètes de l'Ancien Testament, ainsi que Jésus-Christ et les douze apôtres. Vous croirez peut-être habile de me rétorquer l'argument et de m'objecter que par la même raison Lucifer ne doit pas s'inspirer des religions opposées à la sienne; mais il ne m'est pas difficile de parer votre coup avant même que vous l'ayiez lancé. Les plus grands ennemis du judaïsme et du christianisme s'accordent en général à reconnaître la sincérité des prophètes et des apôtres, parce que ceux-ci l'ont prouvée de reste en sacrifiant tout, y compris leur vie ellemême, pour les doctrines qu'ils prêchaient.

Mais Lucifer, Asmodée et Compagnie ne sacrifient absolument rien pour démontrer qu'ils sont les premiers à croire les contes débités à leurs dévots serviteurs, comme vous. Ils ne font que s'amuser en vous trompant et en s'attirant vos naïves adorations dans ce monde ; et s'ils peuvent plus tard vous entraîner dans l'enfer avec eux, ils s'amuseront encore bien plus à vos dépens, en se gaudissant à cœur ouvert de votre folle crédulité. Ils pillent donc les prophéties bibliques *annonçant leurs succès*, parce qu'ils savent qu'elles doivent infailliblement se réaliser et les aider à séduire le plus grand nombre possible de victimes, par l'espérance d'un triomphe complet et définitif.

Mais vous ne voulez pas admettre ce plagiat de la Bible par Lucifer, et vous présentez un argument tout à fait inattendu pour réfuter les preuves que j'en ai déjà données.

« Le cher homme, dites-vous, parle sans savoir, puisqu'il connaît en tout un chapitre de l'*Apadno*, publié par Aréfaste ; c'est peu connaître pour avoir le droit de formuler une opinion... Quand vous saurez tout, votre intelligence jugera. » Eh bien, vrai, je ne me serais jamais douté qu'on pût donner sérieusement une réponse pareille. Voici, en effet, comment je terminais ma démonstration : « Cela fait déjà huit grandes prédictions, souverainement invraisemblables *a priori*, que vous empruntez à nos Livres saints ; et je suis sûr que si je possédais votre recueil d'*Apadno*, j'y trouverais une multitude d'autres plagiats ; on en découvrira certainement beaucoup d'autres, dans les extraits de ce livre, cités par M. le Dr Bataille dans sa dernière livraison du *Diable au XIXe Siècle*, qui n'a pas encore paru au moment où j'écris ces lignes. »

Et vous croyez clouer votre adversaire par cette simple réponse. « Le cher homme parle sans savoir, puisqu'il connaît en tout un chapitre de l'*Apadno*. » Mais, Mademoiselle, il me semble bien que mon ignorance sur les chapitres à paraître ne m'empêchait en rien de connaître celui qui était publié. Si les extraits cités étaient faux, vous auriez réellement infirmé mon argumentation en en donnant la preuve. Mais vous reconnaissez leur authenticité par le fait même que vous n'élevez aucune objection sur ce point capital, quand ce serait le seul moyen de me réfuter en réalité. Donc, les huit coïncidences que je signale entre la *Bible* et l'*Apadno* sont tout à fait incontestables ; et elles suffisent très bien à elles seules pour prouver le plagiat. Comment, dès lors, la connaissance des autres chapitres de votre Bible pourra-t-elle me démontrer le contraire ? Est-ce que, par hasard, ces chapitres-là seraient en contradiction avec celui-ci ? Mais alors même qu'ils le contrediraient, ils n'empêcheraient en rien l'existence des textes cités en preuve. Donc, votre argument contre le plagiat, tiré de mon ignorance au sujet des parties non publiées de l'*Apadno*, ne prouve absolument rien, sinon que vous avez une logique des plus renversantes... ou des plus renversées.

Vous dites, en outre, que « je connais trop peu pour avoir le droit de formuler une opinion ». Mais, en réalité, je connaissais suffisamment, *a priori* et *a posteriori*, votre Dieu Lucifer pour un imposteur et un plagiaire Or, quand on connaît bien un auteur, on peut facilement deviner à peu près quelle sera la nature de ses écrits. Et la preuve que je ne me suis pas trompé sur votre prophète, c'est que le nouveau chapitre de l'*Apadno*, publié dans la dernière livraison du *Diable au*

XIXe Siècle, va nous montrer encore une vingtaine de plagiats.

En voici le tableau. Ces textes lucifériens sont tous pris du tome II du *Diable au XIXe Siècle*, page 928 et suivantes :

1. *Apadno :* — « Prosternez-vous, hommes fidèles... devant *Antichrist* » — C'est saint Jean qui a été le premier à écrire ce mot fameux, dans sa première Epître (II, 17) : « L'Antichrist vient ; bien plus, il y a déjà beaucoup d'antichrists. »

2. *Apadno :* — « *Dix rois* de la terre combattront sous tes ordres, Prince que j'aime. » — Les dix rois qui serviront l'Antichrist ou Antéchrist sont mentionnés d'abord par Daniel (VII, 24) : « Les dix cornes de ce même royaume sont *dix rois* qui règneront... » Ils sont encore signalés par l'*Apocalypse* (XVII, 12) : « Les dix cornes que tu as vues sont dix rois... Ceux-ci ont un même dessein, et ils donneront leur force et leur puissance à la Bête. Ceux-ci combattront contre l'Agneau, mais l'Agneau les vaincra. »

3. *Apadno :* — « Passeront trente-trois ans encore... et, ce même jour, de la fille du roi qui a pour visage une étoile, naîtra celui dont le double nom vaut *666*. » — C'est l'*Apocalypse* qui a présenté le chiffre 666 comme l'équivalent du nom de l'Antéchrist (XIII, 18) : « Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la Bête ; car c'est le nombre d'un homme, et son nombre est *six cent soixante-six*. »

4. *Apadno :* — « Et le vainqueur de la terre, précédant le vainqueur du ciel, se révèlera au monde à l'âge de trente-trois ans. » — Voilà donc l'Antéchrist qui doit se montrer comme tel à l'âge de 33 ans, et il est dit au même endroit que sa mère aura 33 ans quand elle l'enfantera, et qu'il en sera de même pour la mère et la grand'mère de celle-ci quand elles auront leur fille. N'est-il pas évident que tout cela est calqué sur les 33 ans de la vie terrestre de Jésus-Christ?

5-6-7-8. *Apadno :* — « Le monstre prend des ailes; il s'élance dans les airs, *obscurcissant la lumière du soleil...* La lune cesse tout à coup de briller blanche; elle devient *rouge*... Le Dieu-Bon remplira les airs de *météores lumineux*, afin d'éclairer pendant les nuits l'*immense champ de bataille des peuples ;* car la lune sera toujours *plongée au fond de l'océan.* » — L'obscurcissement du soleil et de la lune sous le règne de l'Antéchrist est annoncé par l'Écriture une foule de fois, d'abord par Isaïe et la plupart des petits prophètes, puis par l'Évangile et l'Apocalypse. Voici entre autres le texte de saint Matthieu (XXIV, 29) : « Aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière; les étoiles tomberont du ciel et les vertus des cieux seront ébranlées. » L'*Apocalypse* dit aussi (VI, 12) : « Le soleil devint noir comme un sac de poils, et la lune tout entière devint comme *du sang*. Et les étoiles tombèrent du ciel sur la terre. » On lit encore, au chap XIX, 19 : « Et je vis la Bête et les rois de la terre et leurs assemblées pour faire la guerre à celui qui montait le cheval et à son armée. » Voilà bien « l'immense champ de bataille des peuples ». Les « météores lumineux lancés par le Dieu-Bon », c'est-à-dire par Lucifer, sont tout spécialement notés au ch. XII, v. 3 : « Et un autre prodige fut vu dans le ciel : un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses sept têtes sept diadèmes. Or, sa queue entraînait la troisième partie des étoiles, et elle les jeta sur la terre. »

9-10-11. *Apadno :* — « Le collier de perles est brisé par la main de l'empereur du Nord, lâchement prosterné, *dans la seconde ville de Céphas*, aux pieds du pontife contre qui le soleil travaille... Le successeur du pontife devant qui le collier de perles a été brisé a dit aux adorateurs d'Adonaï : *Allons tous à Jérusalem.* Les armées d'Europe et d'Afrique concourront à cerner l'armée adonaïte de l'empire dont la capitale est la *seconde ville de Céphas*. C'est alors qu'on bataillera toute une année en diverses rencontres, jusqu'à la victoire décisive d'*Apadno.* » — La plupart de ces données sur Jérusalem devenue la capitale de l'Eglise à la place de Rome sont empruntées à cette fameuse prophétie d'Isaïe (II) : « Oracle qui fut révélé à Isaïe, fils d'Amos, sur Juda et Jérusalem. Il y aura dans les derniers temps une montagne qui sera la maison du Seigneur et *qui s'élèvera au-dessus de toutes les autres, et toutes les nations accourront à elle.* De nombreux peuples y viendront et diront : *Allons, montons à la montagne du Seigneur.* » Après avoir cité ce passage, j'ai dit dans la « Prochaine conversion » (p. 143) : « Il n'y a que la papauté qui puisse réaliser tout cela sous le règne universel de l'Eglise, et elle ne le fera *qu'à Jérusalem*, parce que la prophétie se rapporte, non pas à Rome, mais à Juda et à Jérusalem. » J'avais déjà dit dans l'*Avenir* (p. 194) : « Nous allons bientôt assister à l'*identification du Saint-Siège avec Jérusalem.* » Les extraits de l'*Apadno* prouvent bien que tel est aussi l'avis de Lucifer; car, pour lui aussi, du temps de l'Antéchrist, Jérusalem sera devenue « la seconde ville de Céphas » ou du pape. La bataille d'*Apadno* est ainsi annoncée par Daniel (XI, 45) : « Il (l'Antéchrist) dressera sa tente à Apadno sur la montagne célèbre et sainte, et il montera jusqu'à son sommet, et personne

(tout d'abord) ne viendra au secours de celle-ci. Mais alors se lèvera Michel, grand prince... »

12. *Apadno :* — « Le peuple maudit du Nord sera exterminé. » — Ce peuple du Nord est celui de Gog, qui, d'après Ezéchiel, doit accabler le peuple de Dieu (XXXVIII, 15) : « Tu viendras alors de ton pays, *des climats de l'aquilon,* toi (Gog) et plusieurs peuples avec toi. »

13-14-15-16. *Apadno :* — « Le Palladium, apporté de la Cité Sainte par les armées d'Amérique, sera érigé glorieusement au sommet de la colline de l'Expiation (le Golgotha), à *l'endroit même où le Traître fut pendu au gibet d'infamie.* Hermès paraîtra et *animera* la divine image symbolique. Et *toutes les nations de la terre se prosterneront* devant le Palladium, et le Très-Saint 666 sera acclamé *le vrai fils de Dieu.* » — Selon Daniel et Jésus-Christ, l'abomination de la désolation sera établie dans le Lieu-Saint. Lucifer explique cette prophétie en disant que sa statue sera glorieusement érigée au sommet du Golgotha. Quant aux autres données de l'*Apadno*, elles sont toutes prises de l'*Apocalypse* (XIII, 15) : « Il lui fut même donné d'*animer l'image de la Bête*, de faire parler l'image de la Bête et de faire que *tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la Bête seraient tués...* Et il (l'Antéchrist) *fut adoré par tous ceux qui habitent la terre,* dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de l'Agneau. »

17. *Apadno :* — « Mais le Prince céleste incarné dira : Nations de la Terre, je vous dois *encore un signe.* Voici la lune qui ressort de l'Océan... En même temps, dans toute la région d'Apadno, la terre s'enfle et *la colline de l'Expiation devient une haute montagne.* Le Palladium grandit aussi de lui-même. Peuples, contemplez-le ; il est plus haut que la plus haute des pyramides. Aux lieux où s'élevait Jérusalem vient de naître, portant le Palladium gigantesque, un mont, le plus haut de tous les monts de la Terre. » — Voilà bien la fameuse prophétie d'Isaïe, déjà citée, sur Jérusalem : « Il y aura, dans les derniers temps, une montagne qui sera la maison du Seigneur et *qui s'élèvera au-dessus de toutes les autres,* et toutes les nations accourront à elle. »

18. *Apadno :* — « Partout, les animaux qui étaient féroces se sont adoucis. » — L'adoucissement des animaux féroces est encore pris d'Isaïe (LXV, 25) : « Le loup et l'agneau iront paître ensemble, le lion et le bœuf mangeront la paille, et la poussière sera la nourriture du serpent. Ils ne nuiront point sur toute ma montagne sainte, dit le Seigneur. »

19. *Apadno :* — « La foudre parle, voix sublime du Dieu-Bon. Elle annonce que la Terre est à jamais délivrée du joug d'Adonaï. » — La vérité est que la terre sera délivrée pour des milliers d'années de Lucifer et de tous ses suppôts, qui seront enchaînés dans l'enfer. Il y a une multitude de prophéties bibliques qui l'annoncent, tantôt formellement, tantôt implicitement, en prédisant le règne pacifique et universel de Jésus-Christ et de l'Eglise. Par conséquent, le plagiaire s'est ainsi transformé en faussaire ; car il dit tout le contraire de ce qu'il sait être la vérité.

Eh bien, maintenant, je reviens enfin à vous, Mademoiselle.

La vraie question n'est pas de savoir si Lucifer a copié la Bible d'un bout à l'autre de l'*Apadno ;* car cela m'importe fort peu. Il suffit de reste à ma thèse qu'il lui ait emprunté la trentaine de prédictions que je vous ai citées dans cette lettre-ci et la précédente. C'est bien assez pour que vous ne puissiez jamais vous tirer de ce dilemme, déjà formulé par moi et resté sans réponse : « Ou ces prédictions sur l'Antéchrist sont *fausses,* et alors votre Dieu, qui vous les a dictées, n'est qu'un vil imposteur. *Ou elles sont vraies*, et dans ce cas les prophètes bibliques, organes d'Adonaï et adversaires de Lucifer, qui ont annoncé plusieurs milliers d'années à l'avance des faits si nombreux, si extraordinaires et si impossibles à prévoir à une pareille distance pour tout esprit humain, ces prophètes, dis-je, sont des prophètes réels et proprement dits, des hommes inspirés par un véritable Dieu. Donc, tout ce qu'ils disent se réalisera nécessairement ; et comme d'après eux, Lucifer doit enfin « être terrassé, enchaîné et réduit à une totale impuissance, de manière que son adversaire ait le dernier mot avec lui », il s'ensuit que tout cela se réalisera à la lettre et d'une manière absolument infaillible. » Or, votre Dieu s'attribue au contraire la victoire définitive sur Adonaï. Donc, même dans l'hypothèse où les prophéties précitées doivent se réaliser, Lucifer est encore un imposteur.

Voilà ma véritable thèse. C'est sur ce point que je vous prie de me répondre sérieusement, ne serait-ce qu'en une seule page. Vous ne ferez croire à personne que « l'abondance des matières » vous empêche de consacrer à cette question une simple page de votre Revue. D'ailleurs, rien ne s'oppose à ce que vous ajoutiez au besoin un petit supplément. Vous êtes bien assez riche pour pouvoir vous payer cette dépense sans difficulté. Voici donc le nœud de la thèse. Admettez-vous, oui ou non, que ces nombreuses prédictions de l'*Apadno* soient réellement empruntées aux prophéties bibliques (1). Si vous le niez, vous tombez forcément

(1) Vous ne pouvez plus contester l'authenticité de ces extraits de l'*Apadno* ; car vous avez dit en me répondant : « J'ai la certi-

dans l'absurde, car vous êtes obligée d'expliquer près de trente coïncidences complètes, ou par un simple effet du hasard, que personne n'admettra jamais, ou par l'accord unanime de vingt auteurs bibliques de différents siècles à piller un même recueil de prédictions lucifériennes, dont personne n'a jamais entendu parler autrefois, dont il ne reste pas le moindre vestige, et que des juifs ou des chrétiens n'auraient jamais copiés alors même qu'ils l'auraient eu sous la main, — parce que le judaïsme et le christianisme sont tout l'opposé du culte de Lucifer, et que ces hommes croyaient certainement ce qu'ils disaient.

Mais si vous admettez que votre Dieu ait pillé les prophéties bibliques, comme cela est on ne peut plus certain et évident, vous êtes nécessairement prise dans mon dilemme, parce que Lucifer est forcément un imposteur, soit qu'elles soient vraies, soit qu'elles soient fausses. Oh ! je vous certifie que s'il avait pu prévoir que M. le Dr Bataille lui jouerait le mauvais tour de les publier, il n'aurait jamais fait la sottise d'aller les prendre dans la Bible, pour acquérir une réputation de prophète, alors qu'il ne l'a jamais été et ne le sera jamais.

Voilà ce que je voulais vous dire au sujet des prophéties bibliques qui sont encore à réaliser. Mais je vous ai parlé de plusieurs autres qui s'accomplissent aujourd'hui sous nos yeux, comme l'apostasie des nations catholiques, la prédication de l'Évangile dans toute la terre et les miracles lucifériens capables de tromper les élus eux-mêmes, si c'était possible. Pourquoi donc ne répondez-vous absolument rien sur ce point-là ? Pourquoi faites-vous semblant d'oublier cette démonstration et de voir « mon grand argument dans les prodiges de Jésus », quand j'ai déclaré, au contraire, que je ne voulais pas y insister et que je me contentais de résumer cette preuve en deux simples phrases ? Oh ! c'est bien facile à comprendre. C'est parce que mes deux arguments tirés des prophéties vous embarrassent beaucoup, faute de pouvoir trouver rien de vraisemblable pour infirmer leur valeur. Mais, dans la question des miracles, vous êtes beaucoup plus à l'aise, parce que vous avez une foule de sophismes tout prêts pour en contester la valeur démonstrative. Eh bien, nous allons voir maintenant jusqu'à quel point vous avez beau jeu à ce sujet.

Vous voudriez d'abord écarter du débat les résurrections opérées par Jésus-Christ, parce que c'est le miracle le plus démonstratif de sa divinité. Voilà pourquoi vous dites : « D'abord, mettons à l'écart les cas de résurrection ; *les savants n'ont pas encore conclu sur la question de l'abiose, et il serait donc téméraire de dire qu'en ce phénomène il n'y a pas mort, puis résurrection après plusieurs mois, même plusieurs années* ; or, les batailleurs qualifient d'opérations sataniques les phénomènes de ce genre qui sont accomplis par nos fakirs et autres. *Les résurrections dans le genre de celle de Lazare* sont des cas tout-à-fait *exceptionnels* ; il faut assistance personnelle du Dieu-Bon et en même temps victoire de Baal-Zéboub sur toute la ligne circulaire, sans recul d'une seule légion du feu sous la poussée des maléakhs, et internement d'Adonaï dans son royaume humide par les légions de Léviathan ; victoire et internement doivent être en coïncidence avec l'œuvre de rappel de vie par le Mage Élu trois fois saint, assisté par Lucifer. En cette question des résurrections, il faut être très réservé ; celle de Lazare a été opérée par Jésus fidèle, non par Jésus traître... L'*Apadnò* ne donne pas une vie de Jésus diffuse et contradictoire ; il place les faits dans leur ordre chronologique vrai, et il nous montre ainsi deux périodes bien opposées, mais faciles à comprendre, de l'existence du fils de Joseph et de Mirzam. Jésus a été bon, secourable, réparant par ses miracles les maux dont Adonaï est l'auteur ; *il a été ainsi tant qu'il suivit avec fidélité la bienfaisante inspiration de Baal-Zéboub, son céleste ancêtre*. Par malheur, l'orgueil le fit choir ; il trahit le Dieu-Bon, le jour où il souscrivit le pacte thaborien. C'est à dater de cette trahison que l'*Apadno* place avec logique tout ce qui est œuvre et parole de mal dans la vie de Jésus, devenu Christ ; c'est alors qu'il renie ses frères et sœurs et méprise sa mère. »

Voilà certes un bien singulier raisonnement.

Ainsi, d'après vous, la résurrection de Lazare est très réelle, car « elle a été opérée par Jésus » ; mais « elle a été opérée par Jésus fidèle, non par Jésus traître », c'est-à-dire qu'elle a été accomplie par « Baal-Zéboub, son céleste maître », à l'époque où « il suivait avec fidélité sa bienfaisante inspiration ». Ce raisonnement est calqué sur celui des juifs ennemis de Notre-Seigneur, qui l'accusaient de chasser les démons « par le pouvoir de Béelzébuth » : *In Beelzebuth, principe dæmoniorum ejicit dæmonia*. Mais au moins les juifs avaient une ombre de logique, parce qu'ils n'attribuaient à Béelzébuth qu'une opération possible pour lui ; tandis que vous, Mademoiselle, vous voulez que Jésus-Christ ressuscite les morts par le pouvoir de Béelzébuth, — tout en avouant implicitement que celui-ci est fort incapable de ressusciter personne.

Il est vrai que vous désireriez faire croire aux

tude qu'ayant eu l'occasion de prendre copie de l'*Apadno*, il (M. le Dr Bataille) se borna à retranscrire le chapitre de l'Antichrist. » Mais je n'ai besoin de rien plus pour ma thèse.

naïfs ce que vous ne croyez pas vous-même, à savoir que les prétendues résurrections des fakirs emmurés vivants sont des résurrections proprement dites. Mais, dès la ligne suivante, vous prouvez que vous êtes très loin de vous faire une pareille illusion à vous-même, puisque vous dites : « Ces résurrections, dans le genre de celle de Lazare, sont des cas tout-à-fait exceptionnels. » Or, de l'aveu de tout le monde, il n'y a rien de plus commun que celles des fakirs. Il y a donc une différence essentielle entre celles-ci et celle-là. Or, qu'est-ce que la résurrection de Lazare, sinon tout bonnement la résurrection d'un mort? Il s'ensuit donc que les autres en diffèrent beaucoup, par la raison bien simple que ce sont des résurrections de vivants. Et il est incontestable que ce sont toujours des hommes très vivants et très valides qui servent à ces contrefaçons du miracle de Lazare. Les lucifériens eux-mêmes le reconnaissent très bien ; car on lit, dans le *Diable au XIXe Siècle*, p. 139, t. I : « Hobbs m'expliquait que, *tous les dix ans*, on murait de la sorte un *fakir luciférien* en état d'abiose, qui *suspendait sa vie* par un effort de sa volonté et qui ne devait ressusciter que dans un nombre de mois ou d'années fixé. »

« Mais, dites-vous, les savants n'ont pas encore conclu sur la question de l'abiose, et il serait donc téméraire de dire qu'en ce phénomène il n'y a pas mort. » Eh bien, non, ce n'est pas téméraire du tout, pour plusieurs raisons. D'abord, il est tout simple que les savants n'aient pas tiré cette question bien au clair, parce que ceux qu'on appelle *les savants* sont des hommes qui se bornent à l'étude des forces de la nature visible et matérielle, et qui veulent tout expliquer par ces forces-là. Or, chez les fakirs emmurés, il y a bien un phénomène surnaturel, car ils ne peuvent vivre qu'en continuant de respirer quelque peu et en consommant la provision de graisse possédée avant leur entrée dans le tombeau. Mais puisque les démons sont assez puissants pour subtiliser le corps de votre ancienne amie Sophia jusqu'au point de lui faire traverser les murs les plus épais, ils le sont encore bien assez pour introduire de l'oxygène dans un trou de muraille, et même dans un corps vivant dont les issues naturelles sont bouchées.

Donc, si vous voulez bien, nous ne parlerons plus des résurrections des fakirs, parce que c'est de la *pure contrefaçon*, et parce que, selon l'objection de ma première lettre, il n'y a là que des phénomènes de prestidigitation diabolique, à peine supérieurs à ceux du théâtre Robert-Houdin, ayant pour unique but l'étonnement, la stupéfaction, l'éblouissement de leurs témoins, — et n'aboutissant jamais à la résurrection réelle d'un mort.

Il suit de là que, même d'après vous, votre grand Baal-Zéboub, tout en se faisant assister du Dieu-Bon et de toutes les légions infernales, n'a jamais réussi à rendre la vie qu'à un seul vrai mort, et que ce mort unique a été Lazare, ostensiblement ressuscité par Jésus-Christ. S'il en est ainsi, il faut bien avouer que ce grand chef des esprits du feu a bien mal rencontré l'occasion de manifester sa toute-puissance. Comment ! il ne peut opérer qu'une seule résurrection dans une si longue série de siècles, et il s'en laisse voler tout le bénéfice par un serviteur infidèle, qui se tourne contre lui et se sert précisément de ce miracle pour lui enlever pendant deux milliers d'années des millions et des milliards de partisans, devenus pour lui des ennemis acharnés? Vrai ! Je n'aurais jamais cru que le Grand Chef de vos esprits fût assez simple d'esprit et assez maladroit pour se laisser jouer un aussi mauvais tour que celui-là !

Mais, — avant de parler des simples guérisons, — si nous disions un mot de la résurrection de Jésus-Christ lui-même ? Pourquoi donc parlez-vous de celle de Lazare et non pas de celle-ci ? Il me semble, cependant, qu'au point de vue historique, cette dernière doit présenter encore plus de garanties de certitude que l'autre, parce que la grande célébrité de Jésus-Christ a dû attirer une grande foule de témoins à sa mort et que beaucoup de ses disciples ont dû le revoir vivant, pour avoir en lui une foi que les plus grands supplices n'ont jamais pu ébranler. Si vous n'en dites pas un mot, ne serait-ce pas parce que vous seriez vraiment trop embarrassée pour l'attribuer à Baal-Zéboub, trop bien instruit par expérience de l'ingratitude de Jésus pour le faire bénéficier de nouveau de son pouvoir de résurrection ?

Mais j'y pense : vous trouvez tout simple de ne pas en parler, parce que votre Evangile, à vous, n'en parle pas, et que dès lors il est certain pour vous qu'elle n'a jamais existé. La vie de Jésus, qui est toujours racontée dans les initiations au grade Maîtresse Templière, s'arrête à son crucifiement sur le Golgotha, et votre Evangile ne va pas, sans doute, plus loin. Mais vous savez que l'Evangile adonaïte raconte bien d'autres choses. Seulement, vous croyez en détruire toute la portée en disant ceci : « Nous n'avons pas obligation de suivre l'Evangile adonaïte tel qu'il est écrit par les maléakhs Mathieu, Luc, Marc et Jean. Il vous plaît, à vous, bon renard de Sonnac, de vous en tenir à ces quatre écrivains canonisés ; mais il est d'histoire, il est avéré que les évangiles et les autres livres écrits sur Jésus furent en nombre bien plus

considérable. Dans les premiers temps de l'ère chrétienne, les prêtres de la superstition les examinèrent, assemblés en concile ; ils rejetèrent tout écrit qui les gênait. Plusieurs de ces évangiles rejetés n'ont pas été perdus : *si vous l'ignoriez, apprenez-le*. Nous, dans notre liberté d'âme, nous lisons les uns et les autres. »

Merci, Mademoiselle, pour la grande bonté que vous avez de ne pas garder pour vous seule vos immenses connaissances, et d'avoir la générosité d'en communiquer un peu à ce pauvre petit renard de Sonnac, qui ne peut pas être au courant de grand'chose dans le misérable trou où il est enseveli. Cependant, il me semble bien que j'ai entendu parler vaguement *d'évangiles apocryphes*... Oh ! « excessivement vaguement », comme dit un personnage de Labiche. Vous allez en juger. Il paraît que les principaux sont intitulés : « 1° Le protévangile de Jacques ; 2° l'évangile de Thomas l'Israélite ; 3° l'histoire de Joseph le charpentier ; 4° les Actes de Pilate ; 5° la Descente aux enfers ».

Voilà donc vos autorités. Par le seul fait que ces livres existent, vous prétendez avoir le droit de leur accorder autant de valeur qu'aux quatre évangiles canoniques ; et même, comme ces évangiles apocryphes, dont plusieurs ont été fabriqués par vos ancêtres lucifériens appelés *gnostiques*, ne sont pas suffisants pour accuser Jésus-Christ de toute sorte d'infamies, vous trouvez tout naturel que votre Dieu-Bon se livre à son tour à cette fabrication en produisant à plaisir, sur le compte de J.-C., les absurdités, les obscénités et les scélératesses dont il est lui-même coupable.

Mais laissez-moi vous dire que les chrétiens des premiers siècles étaient des hommes comme nous ; qu'ils tenaient à leurs aises et à leur vie comme nous y tenons ; et qu'ils ne pouvaient pas être, au moins dans leur ensemble, assez fous et insensés pour sacrifier tous leurs intérêts, toutes leurs passions et leur vie elle-même, parce qu'un individu quelconque s'amusait à lancer dans la circulation une histoire plus ou moins miraculeuse, ou plus ou moins sotte, de Jésus-Christ. Est-ce que, vous-mêmes, vous croiriez aveuglément toutes les absurdités que vous débitent vos esprits du feu, si ces derniers exigeaient de vous, comme Jésus-Christ de ses disciples, le renoncement à vous-même, l'esprit de mortification et surtout l'humilité, la chasteté et une disposition perpétuelle à souffrir le martyre ? Oh ! certes non, vous ne seriez pas alors aussi crédules. Dans ce cas, vous ne manqueriez nullement de demander des preuves de sincérité, de certitude et de vérité. Vous ne croiriez jamais avoir pris trop de précautions pour éviter d'être dupes. Lucifer ne réussit à vous attirer et à vous retenir dans son culte qu'à force de vous procurer les jouissances de l'orgueil et surtout celles de la luxure. Voilà pourquoi vous êtes en général très difficiles à convertir ; c'est que vous tenez beaucoup à ne pas être convertis, parce que vous trouvez l'orgueil beaucoup plus commode que l'humilité, et les plaisirs charnels cent fois plus agréables que la chasteté.

Aussi, je ne crains pas de dire que personne n'a été dupe des évangiles apocryphes et n'a sacrifié sa vie pour leur autorité. La vérité est qu'aucun chrétien instruit ne les a pris au sérieux, et qu'il n'y a jamais eu de concile, quoi que vous en disiez, pour leur faire l'honneur de les examiner et de les exclure d'une manière solennelle. On ne tenait pas des conciles pour rien dans les premiers siècles de l'Église, et il eût été bien inutile de porter une condamnation en règle contre des romans absurdes, parus uniquement au second siècle, qu'aucun véritable chrétien ne prenait au sérieux. Savez-vous ce qu'on faisait ? On lisait tous les jours pendant la messe les quatre évangiles que l'Église a toujours reconnus pour être réellement de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean ; et c'est uniquement pour ces évangiles-là que l'on vivait et que l'on mourait, parce qu'on les savait écrits ou dictés par des hommes qui avaient réellement vu et entendu ce qu'ils racontaient, et qui avaient prouvé leur absolue sincérité, en souffrant la mort et toute sorte de tourments pour que personne n'en pût douter. Quand vous aurez l'idée de demander vous-même à Lucifer la centième partie des garanties exigées par les premiers chrétiens en faveur de leur foi, vous ne resterez pas vingt-quatre heures luciférienne.

Mais nous avons assez parlé des miracles de résurrection, pour démontrer que les esprits du feu sont incapables d'en faire aucune de réelle, tandis que Jésus-Christ a été vu mort et ressuscité, d'abord par tous ses apôtres, une foule de fois, et puis par les saintes femmes et un grand nombre de disciples. Or, s'il est déjà tout à fait absurde d'expliquer la résurrection de Lazare par le pouvoir de Béelzébuth, il est encore bien plus impossible d'attribuer une pareille cause à celle de Jésus-Christ lui-même. Nous pouvons donc maintenant aborder le problème des guérisons lucifériennes.

« J'avais toujours cru, dites-vous, que les théologiens adonaïtes ne refusaient pas de reconnaître à nos daimons le pouvoir d'opérer des guérisons de maladies ou d'infirmités. »

Mais je n'ai jamais dit que je refusais de reconnaître ce pouvoir. Je vous ai simplement demandé

où étaient chez vous les guérisons semblables à celles de Jésus-Christ, et j'ai ajouté : « Je ne vois pas que vous en alléguiez l'ombre d'une seule. » Et, en effet, j'avais lu en entier les deux énormes volumes de M. le Dr Bataille ; j'y avais vu le récit d'une multitude de prodiges faits pour l'étonnement, la stupéfaction et l'éblouissement de leurs témoins, et je n'y avais pas remarqué une ombre de guérison miraculeuse. Or, j'aimais à croire, comme vous, « qu'il n'avait rien vu de plus que ce qu'il racontait et qu'il était incapable d'avoir tenu caché ce qui pouvait contredire sa thèse. » Je pensais donc être bien en droit de vous dire, après une pareille constatation, que votre Dieu-Bon était plutôt un grand prestidigitateur qu'un bienfaiteur de l'humanité. Mais aujourd'hui vous prétendez, vous, qu'il fait des guérisons miraculeuses à Francfort-sur-le-Mein. Je vous réponds que même dans l'hypothèse où ces guérisons seraient réelles et miraculeuses, elles joueraient encore un rôle tellement médiocre en comparaison des phénomènes de prestidigitation qu'elles n'infirmeraient en rien cette thèse-ci : « Tous les miracles de Jésus-Christ sont faits dans un but purement charitable ; et à peu près tous, ou même tous ceux de Lucifer n'ont guère d'autre but que d'étonner et d'éblouir leurs témoins. »

Mais, voyons en quoi consistent ces guérisons miraculeuses de Francfort. D'après vous, « le palladiste malade qui a été touché par la main de marbre va consulter le lendemain (son médecin) ; le mieux se produit aussitôt, mais la guérison complète est immanquable, et elle a lieu chaque fois exactement sept jours après que la main de marbre, devenue main vivante, a touché l'épaule gauche du sollicitant. Pour ceux qui savent, il est évident qu'une telle guérison n'est pas due, en réalité, à la science du médecin... Mais, parmi les FF. et SS. palladistes malades qui, de tous points de la région, viennent au triangle privilégié, c'est en faveur des plus fervents en Lucifer seuls, en faveur des plus brûlants de foi seuls, que la manifestation céleste s'accomplit. »

Eh bien, Mademoiselle, même en supposant que cela soit vrai, — ce qui est possible, mais n'est pas certain, — laissez-moi vous dire que ce n'est vraiment pas très brillant. Si votre Dieu-Bon ne fait pas mieux que cela, il ne faut pas qu'il ait l'audace de s'attribuer à lui-même les guérisons et les résurrections de Jésus-Christ, en les expliquant par le pouvoir de Béelzébuth. Notre-Dame de Lourdes n'est pas un Dieu, mais elle opère des guérisons autrement merveilleuses. Elle guérit souvent d'une manière subite des maladies vraiment incurables pour tous les médecins. Jésus-Christ aussi, et, à plus forte raison, enlevait *en un instant et sans aucun remède* les maladies les plus graves, les plus invétérées et les plus rebelles pour les hommes de l'art. Il n'avait qu'à dire à l'aveugle-né : « Vois », et l'aveugle voyait ; au paralytique : « Marche », et celui-ci marchait ; au lépreux : « Sois guéri », et il n'y avait plus trace de lèpre. En agissant de la sorte, il se montrait réellement maître absolu de la vie, et par conséquent le vrai créateur et le vrai Dieu.

Mais votre thaumaturge de Francfort ne fait guère mieux que le plus simple des charlatans. Quand il prévoit qu'un malade guérira bientôt en prenant les remèdes voulus, il lui dit qu'il sera bien portant dans une huitaine de jours, — à condition d'aller trouver le médecin et d'appliquer les remèdes qu'on lui prescrira. Il ne guérit donc ni subitement, ni sans remèdes, ni des maladies incurables. Il fait encore moins qu'un médecin, car celui-ci a soin d'indiquer lui-même ce que l'on doit observer pour se sauver avec l'aide du temps. Où est donc alors le miracle ?

Je m'arrête, Mademoiselle, d'abord parce que j'ai dépassé de beaucoup les proportions d'une lettre, et puis parce que je crois vous avoir suffisamment démontré l'essentiel de ce que je voulais. c'est-à-dire : 1° l'inanité complète de votre méthode philosophico-religieuse ; 2° la nécessité d'échanger votre logique féminine contre une logique vraiment rationnelle, pour vous faire prendre un peu au sérieux ; 3° l'impuissance des prodiges et des prédictions de Lucifer à prouver la vérité et la bonté de sa religion ; 4° l'admirable efficacité des miracles et des prophéties bibliques pour démontrer absolument la réelle divinité de Jésus-Christ.

« Mais, me direz-vous peut-être, que faites-vous donc de la terrible objection que j'ai tirée des maux de cette terre contre la bonté de votre Dieu ? N'est-il pas l'auteur du désert aride et sans fruits où il a entraîné la foule, qui a failli mourir de faim ? N'est-il pas l'auteur du deuil qui accable la famille pleurant un mort chéri et dont la vie était encore nécessaire aux siens ? Ainsi pour les maladies et les infirmités : il en est l'auteur encore. Est-ce que ses quelques guérisons miraculeuses ne sont pas sa condamnation sans appel pour tous les maux qu'il ne guérit pas ? »

Eh bien, Mademoiselle, cette objection qui vous paraît si terrible, moi, je la trouve tellement faible que je veux lui donner beaucoup plus de force qu'elle n'en a. Voici donc la première page d'un livre que j'achève en ce moment, qui va paraître dans quelques mois et qui est intitulé *Le Mal et les perfections divines* :

« Dieu, dit l'Ecriture, vit que tous ses ouvrages

étaient très bons. » Cette parole de nos Saints Livres a soulevé de tout temps de nombreuses objections, et elle en a provoqué plus que jamais dans un siècle d'irréligion et de pessimisme comme le nôtre.

« Eh quoi ! s'écrient une multitude d'incrédules, le monde entier fourmille de maux de toute espèce, et il n'existerait cependant rien que de très bon? Est-il bon, par exemple, que les bêtes les plus inoffensives et les hommes les plus innocents aient parfois à supporter des tortures atroces ? Et pourtant, s'il faut en croire la théologie chrétienne, les plus grands maux de la terre ne sont encore à peu près rien en comparaison de ceux du purgatoire et de l'enfer. Or, cet enfer serait éternel; il suffirait de mourir avec une faute grave pour en être victime ; tous les hommes seraient pécheurs avant même de naître, et le plus grand nombre d'entre eux eraient voués à la damnation éternelle parce qu'il y aurait *peu d'élus*. Et tout cela serait l'œuvre d'une bonté infinie secondée par une puissance sans borne ! »

Oui, Mademoiselle, quelque impossible que cela vous paraisse, cela est ainsi ; et je me charge de vous le faire voir avec une clarté bien suffisante pour toute personne de bonne volonté. Mais pour concilier tous les maux des créatures avec les perfections infinies d'un seul et même Dieu, il faut autre chose qu'une page, et même autre chose qu'une lettre ou un chapitre ; il faut un livre tout entier. Voilà pourquoi j'espère le publier bientôt, — et vous en faire très respectueusement hommage, si vous le permettez.

Mais, en attendant, je vous prie de vouloir bien agréer la nouvelle expression de mes sentiments très respectueux et dévoués.

Abbé J.-B. Bigou,
Curé de Sonnac (Aude).

LE TEMPLE PALLADIQUE

DU PALAIS BORGHÈSE

Nous avons des renseignements plus précis sur ce qui motive l'expulsion de Lemmi du palais Borghèse. Deux mariages très riches viennent de relever cette famille, qui avait été si durement éprouvée et dont un grand nombre de biens avaient été vendus: on sait que le palais Borghèse, qui est dans une situation toute particulière, ne put être mis en vente ; mais les créanciers du prince Paul Borghèse, chef de la famille, obtinrent la mise sous séquestre de ce palais, et les administrateurs du séquestre louèrent le premier étage à Lemmi pour en faire le siège de la maçonnerie. L'un des deux mariages auxquels nous venons de faire allusion, est celui du prince Scipion Borghèse, jeune homme de vingt-quatre ans, fils aîné du prince Paul Borghèse, qui épouse la duchesse de Ferrari. La nouvelle princesse a tenu à honneur d'habiter le palais de cette illustre famille dans laquelle elle entre, et, désintéressant les créanciers de son beau-père, elle exige l'expulsion de Lemmi, sauf à payer l'indemnité qui sera fixée par les tribunaux, à raison de la résiliation du bail octroyé par les administrateurs du séquestre. Lemmi est donc bel et bien forcé de déguerpir.

C'est pourquoi les locataires francs-maçons n'ont pu se soustraire à l'obligation de laisser les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse visiter leurs locaux, ceux-ci étant en droit, d'après le cahier des charges, de constater l'état des lieux, en vue de la remise à neuf.

Or, cette visite officielle a amené la constatation de l'existence du *Temple Palladique* que Lemmi niait si bien et faisait nier par ses agents.

Mais reproduisons un des journaux italiens qui viennent de donner cette importante nouvelle.

L'*Unione*, de Bologne, dans son numéro du 15 mai, a publié, sous le titre : La Franc-Maçonnerie chassée du Palais Borghèse, le Temple de Lucifer, l'article suivant :

« Le *Corriere Nazionale*, de Turin, possède à Rome un correspondant accrédité ; ce correspondant raconte que, grâce à une clause insérée dans le contrat de loyer passé entre les administrateurs du Palais Borghèse et la franc-maçonnerie, il a pu être intimé à celle-ci d'avoir à déguerpir du premier étage du susdit palais, les appartements devant être remis à neuf pour recevoir les époux prince Scipion Borghèse et duchesse de Ferrari.

« Par conséquent, ces jours derniers, les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse se présentèrent, selon leur droit, pour visiter les appartements ; ils furent admis, d'abord, sans difficulté. Cependant, une des salles restait fermée, et les francs-maçons se refusaient à l'ouvrir. Mais, comme les fondés de pouvoirs insistèrent jusqu'à menacer d'avoir recours à la force publique et de faire enfoncer la porte, les francs-maçons durent céder et ils cédèrent.

« Dans cette salle, il y avait le temple ainsi nommé : **Temple Palladique**. En voici la description :

« Les murs, ornés de damas en soie noire et rouge, laissaient apercevoir au fond une grande tapisserie, sur laquelle se détachait, en formes

colossales, l'effigie de Lucifer; là, tout auprès, il y avait une sorte d'autel, comme un bûcher; éparpillés çà et là, on remarquait encore des triangles, des équerres et autres symboles de la secte satanique, ainsi que des livres et des rituels; tout autour étaient rangés de magnifiques fauteuils dorés, ayant chacun au haut du dossier une espèce de grand œil transparent, éclairé à la lumière électrique. Enfin, au milieu de ce temple infâme, il y avait quelque chose de ressemblant à un trône.

« Les visiteurs, épouvantés, se gardèrent bien, vu l'état d'esprit où ce spectacle inattendu venait de les plonger, de s'arrêter plus longuement dans un lieu où, de toute évidence, un culte abominable est rendu au démon, et par conséquent d'examiner en détail tout l'aménagement; ils en sortirent plus qu'à la hâte. »

Ainsi, il n'y a plus moyen de nier maintenant; Lemmi a été pris sur le fait. La salle *dite Temple Palladique* existe, SANS CONTESTATION POSSIBLE, au siège du Grand Orient d'Italie. Aucun franc-maçon ne saurait avoir l'audace de soutenir qu'il s'agit de la salle des séances du Suprême Conseil.

En effet, parmi les grades pratiqués au palais Borghèse, — nous parlons de ceux qui sont officiellement avoués (car les grades palladiques sont niés, pour ne pas effrayer les maçons-gogos et les profanes), — le plus haut est le 33e degré du Rite Ecossais.

Or, voici quelle est la décoration de la salle servant de réunion aux initiés pourvus de ce plus haut grade avoué. Nous donnons la description textuellement d'après un manuel officiel, le *Manuel général de Maçonnerie*, du F∴ Teissier, 33e, imprimé à Paris en 1883; le Rite Ecossais, dont Lemmi est le grand-maître en Italie, est le même dans tous les pays; la description d'une salle de Suprême Conseil est exactement la même pour Rome, comme pour Paris, pour Londres, pour Lausanne, pour Bruxelles, pour Madrid, etc. Lisez, et vous verrez qu'il est impossible de confondre une salle de Suprême Conseil avec cette salle que viennent de visiter les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse.

Nous citons le Manuel Teissier, pages 239-240 :

« Rite Ecossais Ancien Accepté. — Trente-troisième degré. La loge se nomme Suprême Conseil.

« *Décoration de la Loge :* — La loge est tendue en pourpre, avec des squelettes, têtes et os de mort peints dessus. A l'orient (c'est-à-dire au fond de la salle), est un dais sous lequel est un transparent avec le nom du Grand Architecte en lettres hébraïques (c'est là que trône le grand-maître). Dans le centre de la salle est un piédestal quadrangulaire couvert en cramoisi, sur lequel est une Bible ouverte et une épée mise en travers; au nord du piédestal est un squelette tenant un poignard dans la main droite et dans la gauche le drapeau de l'Ordre. A l'occident est un second trône élevé de trois marches, avec un autel triangulaire couvert en cramoisi. Au-dessus de la porte d'entrée est écrite la devise de l'Ordre en lettres d'or : *Deus meumque jus*. La salle est éclairée par onze lumières : cinq à l'orient, deux au midi, trois au couchant, et une au nord. »

La salle visitée par les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse n'était donc pas celle du Suprême Conseil; d'ailleurs, le temple des réunions du 33e degré du Rite Ecossais n'avait rien qui pût créer, de la part des francs-maçons gardiens, ces difficultés, les seules qu'ont rencontrées les visiteurs; on le leur eût montré, sans doute, s'ils ne s'étaient pas retirés en toute hâte, attendu que le Rite Ecossais est avoué par Lemmi, nous le répétons.

D'autre part, comme nos lecteurs le comprendront sans peine, cette découverte n'a pas fait l'affaire de M. Georges Bois, qui, d'accord avec son ami Paul Rosen, a toujours nié, avec une obstination incompréhensible, la pratique du Palladisme. Pour lui, le Palladisme n'existe pas; c'est une invention du docteur Bataille et de ses amis. Lemmi, à l'en croire, est tout simplement un grand-maître italien, au même titre et au même degré que le F∴ Louis Proal, grand-maître du Rite Ecossais en France, ou que le F∴ Emile De Mot, grand-maître du Rite Ecossais en Belgique.

Le récit du correspondant romain du *Corriere Nazionale* a donc été pour M. Georges Bois une véritable tuile, autant que pour le F∴ Adriano Lemmi. La nouvelle, à peine publiée en Italie, a été reproduite en France par la presse catholique. Le 17 mai, le *Peuple Français* la donnait dans un article intitulé : « Le Temple de Satan chez Lemmi ». Impossible à M. Georges Bois de passer sous silence une telle découverte. Pour s'en tirer tant bien que mal, l'ami de M. Paul Rosen a donc publié dans la *Vérité* (numéro du 18 mai) l'article que voici reproduit en entier :

UN AUTEL SATANIQUE A ROME

« Nous avons expliqué comment le Grand Orient d'Italie, qui avait pris en location le premier étage du palais Borghèse, en était expulsé par le prince Borghèse qui, depuis son mariage, avait résolu de reprendre sa résidence familiale.

« Le *Corriere Nazionale* annonce que les agents du prince, occupés à préparer le palais, auraient découvert, dans une salle qu'ils durent se faire ouvrir de force, un autel satanique encore pourvu de ses ornements et attributs.

« Le *Corriere Nazionale* décrit ainsi la salle :

« Les murs étaient tendus de damas rouge et noir ; « sur le fond, il y avait une grande tapisserie sur la- « quelle se détachait la figure de Lucifer ; tout près « était une espèce d'autel ou de bûcher ; çà et là, des « triangles et autres insignes de la secte satanique. « Tout autour étaient rangés de magnifiques sièges « dorés, ayant chacun au-dessus du dossier une es- « pèce d'œil transparent et éclairé à la lumière élec- « trique. Au milieu de ce temple infâme il y avait « quelque chose ressemblant à un trône. »

« En attendant que le fait soit confirmé, on peut tout au moins le tenir pour un fait vraisemblable. Il s'accorde, comme on sait, avec nos propres informations sur le culte noir en France, et les frères italiens n'ont jamais passé pour être sous ce rapport en arrière des frères français.

« Mgr de Ségur avait, naguère, déjà révélé les pratiques du culte satanique dans les loges mazziniennes. Et depuis il n'a jamais cessé. »

On aura remarqué le soin avec lequel M. Georges Bois s'est abstenu de dire qu'il s'agit d'un temple palladique, et comment, tout en daignant reconnaître que le fait peut être tenu pour vraisemblable (il n'a pas osé donner un démenti net au correspondant du *Corriere Nazionale*, reproduisant le récit qui lui a été fait par des témoins oculaires, très dignes de foi), il s'empresse de glisser qu'il est bon d'attendre que le fait soit confirmé ; ce qui est une simple fumisterie. En effet, il est facile de comprendre que la visite des fondés de pouvoirs de la famille Borghèse s'est produite à l'improviste, dans la journée, c'est-à-dire au moment où il n'y avait, au local maçonnique, que les frères servants ou gardiens. Il est également certain que Lemmi, fort ennuyé de cet incident, a dû donner immédiatement des ordres pour faire disparaître tout ce qui constitue le temple palladique, et qu'on n'en trouvera plus rien désormais, à une nouvelle visite, si l'on en refait une avant la réinstallation du prince Scipion Borghèse et de son épouse.

Quelques mots d'explication ne seront pas inutiles au sujet de ce que M. Georges Bois appelle ses informations sur le culte noir en France.

M. Georges Bois, on s'en souvient, avait commencé par nier carrément tout ce que révélait le docteur Bataille ; à la grande joie des Goblet d'Alviella et autres chefs palladistes, il imprima, en toutes lettres, que les récits du docteur n'étaient qu'une audacieuse imposture ; la *Vérité* publia triomphalement les dénégations de Cadorna, en se gardant bien de dire à ses lecteurs ce qu'était ce Cadorna. Quand, quelques jours après l'insertion du démenti intéressé de Cadorna, le même Cadorna envoya au maire de Rome le fameux télégramme par lequel il rappelait, avec un orgueil satanique, que c'était lui qui avait violé la Ville-Sainte, que c'était lui l'auteur de la brèche sacrilège de la Porte-Pia, que c'était à lui, massacreur des zouaves pontificaux blessés, que l'Italie officielle et maçonnique devait la suppression du pouvoir temporel de la Papauté, alors la *Vérité*, gênée par cette impudente autoglorification de l'homme dont elle avait présenté la parole comme celle d'un bon catholique et d'un loyal soldat, alors la *Vérité* eut soin de retrancher le fameux télégramme et tout ce qui avait rapport à Cadorna du compte-rendu des fêtes italiennes pour l'anniversaire du 20 septembre.

Puis, les témoignages arrivèrent, se multipliant tous les jours et confirmant les révélations du docteur Bataille. Evêques, missionnaires, religieux éminents, chacun venait dire : « Oui, cela est vrai ; oui, nous savons telle chose qui concorde d'une manière frappante avec tel fait révélé par le docteur ; oui, nous avons eu tels aveux de maçons lucifériens convertis, de sœurs maçonnes ayant réussi à s'arracher au joug infâme ; oui (ceci a été écrit par un évêque au Comité anti-maçonnique de Paris), nous connaissions *depuis sept ans* l'existence et le fonctionnement des triangles et du Palladisme. » Tous ces témoignages gênaient considérablement M. Georges Bois, qui s'était avancé beaucoup trop loin dans la voie de la négation, qui avait combattu l'œuvre du docteur Bataille non seulement par des articles passionnés, se succédant sans trêve ni répit les uns aux autres avec un acharnement aussi inouï que scandaleux, mais même, — ce qui ne s'est jamais vu dans la presse, — par des lettres privées, diffamatoires, calomnieuses au plus haut degré, accusant les amis du docteur des plus indignes supercheries, et ces lettres étaient adressées par M. Bois à tort e à travers aux journalistes catholiques de pro vince, pour les dissuader de donner leur appu à la plus courageuse œuvre de divulgation qu ait été faite en ce siècle, pour les inciter à l méfiance, en un mot, pour faire avorter cett campagne qui a touché la haute-maçonnerie son point le plus sensible : le lucifériansn dont elle s'inspire, dont elle s'est fait u religion secrète et qu'elle rêve d'imposer a monde.

S'étant enferré, M. Georges Bois se trou en fort vilaine posture, lorsqu'aux tém gnages des personnages les plus vénérables catholicisme vinrent s'ajouter les faits bruta éclatant tout à coup par l'évidente volo de la Providence. Ce fut la révolte des d gués américains contre Lemmi, l'insurrec locale de Paolo Figlia, Aristide Batta Militello et autres maçons italiens secoua joug du souverain pontife luciférien élu p

fraude. Puis, à Paris même, le vol si hardi, si cynique, en plein jour, d'un ciboire d'hosties à Notre-Dame, vint prouver à ceux qui doutaient encore, que les profanations sacrilèges, accomplies presque quotidiennement au sein des triangles, n'étaient malheureusement que trop vraies.

Si M. Georges Bois avait été de bonne foi, il avait là une occasion exceptionnelle de reconnaître ses torts. Il n'avait qu'à dire : « J'ai été trompé par mon informateur maçonnique ; que voulez-vous ? celui-ci m'a toujours affirmé qu'il n'existait ni triangles ni palladisme et que la maçonnerie s'occupait exclusivement de politique ; j'ai eu la naïveté de le croire sur parole. Faisons la paix ; je retire mes accusations d'imposture, et je me rends à l'évidence. »

Seulement, voilà ! M. Georges Bois n'était pas et n'est pas un naïf. Tout ce qu'il avait écrit, publiquement ou en correspondances particulières, avait été méthodiquement combiné et calculé. Il s'est donc demandé comment il pourrait bien présenter les faits inattendus qui se produisaient, sans avoir à avouer l'existence du Palladisme.

Au sujet de la révolte des délégués hauts-maçons américains, il a modelé son attitude sur celle de Lemmi. Au palais Borghèse, on était profondément ennuyé du tintamarre causé par la démission de miss Vaughan ; Lemmi a pensé qu'il valait mieux laisser passer la bourrasque et ne rien dire. De son côté, M. Georges Bois a fait l'ignorant de ces évènements. Lemmi, se décidant un jour à parler de l'insurrection maçonnique locale des Paolo Figlia et Cie, a traité de quantité négligeable les Suprêmes Conseils de Palerme, Naples, etc., insurgés. M. Georges Bois s'est empressé de lui faire écho, en s'efforçant d'établir qu'en Italie, en dehors du Grand Orient d'Italie, Suprême Conseil de Rome (Lemmi, grand-maître), il n'y avait pas de maçonnerie sérieuse.

Restait le fait du vol sacrilège de Notre-Dame. A ce sujet, M. Georges Bois a opéré une très habile diversion. Les voleurs ne pouvaient être des palladistes, puisque selon lui le Palladisme n'existe pas ; aussi l'obstiné négateur s'est-il promptement rabattu sur les groupes satanistes épars, dont parle le docteur Bataille dans la IXe partie de son ouvrage : *la Goétie ou Magie noire*. Notez bien que les uns et les autres, satanistes et lucifériens, palladistes et goètes, existent et fonctionnent parfaitement, et c'est ce que le docteur a expliqué avec une précision des plus remarquables. Mais, pour M. Georges Bois, il fallait quand même que le Palladisme n'existât pas. Pourquoi ? Oh ! c'est bien simple : parce que les satanistes sont des groupes épars, sans cohésion, dépourvus d'une organisation internationale, tandis que les lucifériens palladistes constituent la haute-maçonnerie. Et c'est à cela que M. Bois vise toujours ; lisez avec attention tous ses articles ; même dans ceux où un évènement l'oblige à reconnaître l'existence d'un culte secret rendu à Satan, vous trouverez toujours cette préoccupation dominante : dégager la franc-maçonnerie d'un lucifériantisme organisé, fonctionnant avec ensemble dans le monde entier.

Il y a donc « un culte noir » en France ; impossible de dire le contraire, puisque de temps en temps on apprend des vols d'hosties consacrées, vols qui ne sont pas le fait de malfaiteurs vulgaires. Mais ce culte noir, où le pratique-t-on, selon M. Georges Bois ? est-ce dans les arrière-loges du Grand Orient de France ? Non. Est-ce chez les hauts-maçons de l'Ecossisme ? Non plus. Est-ce chez les misraïmites ? Pas davantage. Partout où vous voudrez, mais pas dans la franc-maçonnerie. Qui sont donc ces frères satanistes ? Qui vous voudrez, mais pas des francs-maçons.

Dire qu'il y a des francs-maçons qui rendent un culte à Satan, qui évoquent les démons, qui leur réservent un trône pour la présidence de leurs réunions occultes, cela, c'est de l'exagération, de l'imposture, du pur roman.

« Il faut laisser de côté ces exagérations, écrit M. Georges Bois (lettre à un journaliste catholique de province). La vérité est qu'il faut étudier la maçonnerie comme une branche de l'histoire contemporaine, avec le même scrupule de l'exactitude, la même précision des faits, des personnes et des dates, la même recherche des documents. Un seul fait bien prouvé a plus d'autorité que la collection entière des livres de Taxil et de Bataille.

« *Il en est de même de la façon de juger les francs-maçons actuels. Le bon sens et l'expérience de la vie sont des guides plus sûrs que les feuilletons merveilleux. Il n'est pas difficile de connaître les francs-maçons autour de nous : voyez comment ils vivent en public et dans la famille, comment ils font leurs affaires, comment ils se conduisent, s'ils sont bons maris et bons pères, s'ils méritent la considération publique, s'il y a place dans leur vie pour des relations mystérieuses avec une maçonnerie de dames ?... Les scènes affreuses et romanesques ? ces choses ne passent pas inaperçues dans la vie d'un maçon qu'on a pour voisin et qu'on coudoie du matin au soir !... L'existence des francs-maçons haut-gradés ou bien des militants très en vue n'a rien non plus, en général, de secret. Ils ne font pas un pas plus long que l'autre, sans que la presse en retentisse. Les histoires de diables ne seraient pas longtemps des histoires inconnues.* »

Quand un homme a écrit une telle lettre, il est jugé. Mais, quand après avoir écrit cette

lettre il se trouve en présence d'une découverte comme celle signalée par le correspondant romain du *Corriere Nazionale*, on conçoit aisément qu'il ne sache plus comment se retourner.

Le passé judiciaire de Lemmi, il ne pouvait faire autrement que de le reconnaître. Encore, lorsque M. Margiotta publia en fac-simile obtenu par la photographie le document même du greffe de Marseille, donnant le texte officiel de la condamnation, M. Georges Bois, on s'en souvient, s'efforça de créer une confusion pour diminuer la valeur de ce document authentique. Un gêneur aussi, ce Margiotta! Il venait attester que le voleur Lemmi était non seulement le chef de la maçonnerie italienne, mais aussi *(et c'est là l'important)* le chef suprême des francs-maçons du monde entier, depuis le 20 septembre 1893. Il fallait donc, à tout prix, discréditer M. Margiotta... Enfin, M. Georges Bois daigna proclamer que Lemmi était un simple filou, mais à la condition expresse qu'il fût bien entendu qu'il était uniquement et exclusivement grand-maître des maçons italiens.

Quant à être un pratiquant du satanisme, un adorateur de Lucifer, lui, Lemmi? allons donc, de la farce, cela! encore une invention du *Diable au XIXe Siècle!*... Lemmi palladiste? quelle plaisanterie! il n'y a pas de palladisme, il n'y a pas de triangles, il n'y a pas de temples palladiques. En avez-vous vu, des temples palladiques? non, n'est-ce pas? donc, il n'en existe nulle part, encore moins au palais Borghèse qu'ailleurs.

Ah! mais... voici les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse, qui se présentent tout à coup au palais dont le premier étage est occupé par Lemmi et sa maçonnerie; voici que les frères servants, qui n'étaient pas prévenus, sont obligés, ces fondés de pouvoirs exhibant leur mandat légal, de montrer les appartements dont le grand-maître est locataire... Tiens! qu'est-ce que cette salle, qui est fermée? nous voulons la visiter, nous en avons le droit. — Nous ne pouvons pas l'ouvrir, répondent les frères servants effarés; nous ne pouvons pas, c'est le temple palladique. — Si vous n'ouvrez pas, nous allons requérir la force armée, nous ferons enfoncer la porte. — Les frères servants n'osent plus résister, ils donnent les clefs; les fondés de pouvoirs de la famille Borghèse pénètrent dans ce temple palladique (*ainsi nommé*, dit le correspondant romain du journal catholique turinois). O stupéfaction! cette salle est bien le sanctuaire de Lucifer; l'image même de Satan est là, au fond du temple, *effigie en formes colossales*... C'est donc vrai? le Grand Orient d'Italie, le Suprême Conseil de Rome, tout cela n'est que paravent? c'est donc vrai que le palais Borghèse était devenu le siège central du Palladisme?...

Attendez, M. Georges Bois va nous arranger tout cela. D'abord, pour le moment, le fait n'est pas encore confirmé; il faudrait sans doute que Lemmi fît une déclaration solennelle en tête de sa *Rivista de la Massoneria italiana*, hein?... Cependant, — concession qui a dû coûter gros à ce pauvre M. Bois, — le fait peut être tenu pour vraisemblable. Mais cela ne prouve pas encore le Palladisme (gardons-nous bien de dire que « temple palladique » est le nom même de la salle!); cette salle, eh bien, c'est une loge mazzinienne, une de ces loges mazziniennes dont a parlé Mgr de Ségur. Et puis, vous vous rappelez ce que j'ai dit du culte noir en France, ce satanisme qui n'est aucunement maçonnique? Or ça, il y a des satanistes italiens, comme il y des satanistes français, voilà tout. Les satanistes français ne sont pas des francs-maçons; car si nos francs-maçons s'occupaient de diablerie, il y a longtemps qu'on le saurait!... Mais les satanistes italiens sont, en effet, des francs-maçons; il n'y a pas moyen de dire autrement, puisque c'est au palais Borghèse même que leur autel luciférien a été découvert... Appelons ça une loge mazzinienne; de cette façon, nous restreignons à l'Italie ce satanisme qu'il n'est plus possible de nier: mais au diable ces fondés de pouvoirs qui sont venus mettre leur nez dans ce sanctuaire!...

Pour un homme ennuyé, M. Georges Bois est un homme bien ennuyé; il n'a vraiment pas de chance. Et le malheureux, lorsqu'il reçoit sur la tête une tuile comme celle du *Corriere Nazionale*, s'imagine qu'il va s'en tirer avec une pirouette.

Le voilà, nous citant Mgr de Ségur. En effet, Mgr de Ségur, à la suite du R. P. Bresciani, a parlé des loges mazziniennes, où l'on rendait un culte secret au démon; et Mgr de Ségur était dans le vrai. *Mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit aujourd'hui.* Il y a quelque chose que M. Georges Bois fait semblant d'ignorer: c'est qu'à la suite de la prise de Rome par Cadorna, ce certain Mazzini, inventeur de ces loges mazziniennes, célèbres par leur satanisme, imagina, d'accord avec un certain Albert Pike, autre grand chef maçon et occultiste, une haute maçonnerie universelle et luciférienne, qui s'appelle le Palladisme, quoiqu'en dise M. Georges Bois; il y a que ce n'est pas accidentellement que le palais Borghèse contient un temple palladique, depuis que Lemmi s'y est installé; il y a que ce Palladisme n'est pas restreint à l'Italie et que les satanistes italiens ne forment pas des groupes épars, comme les satanistes français du culte noir auquel M. Bois se raccroche, quand il ne peut plus nier le satanisme; il y a que tout cela est parfaitement

organisé, que cela fonctionne dans le monde entier, sous forme d'arrière-loges appelées triangles, et que les deux centres principaux sont Rome et Charleston.

M. Georges Bois peut donc patauger, tant qu'il lui plaira. Il ne fera pas oublier qu'il a traité de menteurs tous ceux qui ont révélé l'existence d'un satanisme organisé en haute-maçonnerie ; il ne fera pas oublier qu'il a nié que Lemmi soit, depuis le 20 septembre 1893, le chef suprême de cette haute-maçonnerie luciférienne ; il ne fera pas oublier qu'il a soutenu mordicus, envers et contre tous les témoignages les plus désintéressés dans le débat (Margiotta, Paolo Figlia, miss Vaughan), que Lemmi n'est rien autre qu'un grand-maître italien et qu'il n'y a, au premier étage du palais Borghèse, rien autre que le Grand Orient d'Italie et que le Suprême Conseil romain du Rite Ecossais.

Aujourd'hui, — n'en déplaise à M. Georges Bois attendant une confirmation, — il est bel et bien constaté que Lemmi avait installé au palais Borghèse *un temple palladique*, AINSI NOMMÉ, et que ce temple n'est ni le local du Grand Orient gouvernant les loges symboliques, ni le local du Suprême Conseil gouvernant les chapitres et aréopages écossais, mais bien le sanctuaire luciférien par excellence, avec image colossale de Lucifer, autel-bûcher pour les sacrifices rituels à Lucifer, et trône pour le vicaire de Lucifer, si ce n'est pour Lucifer lui-même, quand il apparaît aux parfaits initiés du Palladium.

LE PÉRIL SOCIAL

Sous ce titre, nous lisons dans la *Presse* (numéro du 24 mai) l'excellent article que voici :

A maintes reprises, nous avons appelé l'attention des contribuables sur le danger que faisait courir à leur bourse la mauvaise administration financière de nos gouvernants ; nous avons clairement démontré que nos feuilles d'imposition continueraient à se multiplier avec une cruelle persistance tant que les Chambres n'exigeraient pas des pouvoirs publics toute une série de réformes démocratiques qui, seules, peuvent nous tirer du bourbier où nous nous enlisons de plus en plus.

La nouvelle commission du budget a une noble tâche à remplir. Puisse-t-elle se trouver, cette fois, à la hauteur de son rôle et faire preuve de l'énergie nécessaire pour opérer les coupes sombres devenues indispensables et porter le fer rouge dans les plaies financières et administratives qui sont la honte de la troisième République.

Si le péril financier prend, d'année en année, des proportions plus inquiétantes pour les contribuables français, il est un autre péril sur lequel on ne saurait dissimuler plus longtemps la vérité.

Dans son admirable discours prononcé dimanche à la séance annuelle de la Société d'encouragement au bien, M. Jules Simon nous disait qu'il ne fallait jamais séparer les idées de Dieu et de Patrie. Ces fortes paroles nous reviennent à la mémoire en lisant le rapport, publié par le *Journal Officiel*, sur l'administration de la justice criminelle en France et en Algérie.

Nous estimons que ce genre de documents arides mais précis est beaucoup plus éloquent que les déclamations produites à la tribune du Parlement par quelques députés assoiffés de réclame et avides de publicité.

En 1892, *mille sept cent vingt-huit* individus ont été prévenus de crimes contre les personnes, — et *deux mille trois cent soixante-huit*, de crimes contre les propriétés; — Les meurtres et les assassinats, les parricides, les empoisonnements, les viols et les attentats à la pudeur, les banqueroutes frauduleuses et les vols augmentent chaque année.

La criminalité des mineurs est d'un quart plus élevée qu'en 1888 ; on a vu comparaître 35 mineurs de moins de seize ans et 642 de seize à vingt-et-un ans.

La proportion des récidivistes, qui était de 50 pour 100 condamnés en 1880, monte à 58 pour 100.

Les récidivistes correctionnels, qui étaient 29.908 en 1880, sont 91.655 douze ans plus tard.

Et le garde des sceaux constate dans le rapport que « cette classe de malfaiteurs est l'objet d'une indulgence toujours croissante, qui n'est sans doute pas étrangère à l'extension d'un mal si mollement combattu ».

L'impunité des crimes et des délits constatés s'accroît continuellement. L'administration l'attribue à l'insuffisance numérique du personnel de la gendarmerie. Mais la cause véritable est le relâchement de toute la machine judiciaire, la mauvaise éducation donnée aux enfants, qui négligent, de plus en plus, le culte de Dieu et celui de la Patrie.

Menacés dans notre fortune par une administration imprévoyante et et coupable, nous le sommes également dans notre existence même. L'armée du crime augmente tous les jours, et le péril social qui nous guette est encore plus redoutable que le péril financier qui nous ruine.

Maurice de La Fargue.

TRENTE-CINQ ANNÉES
DU
GRAND ORIENT DE FRANCE
(1860-1894)

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Nous rappelons ce que nous avons dit dans le numéro où nous avons commencé la publication de ces listes de chefs d'ateliers. Il ne s'agit pas ici de démasquer des palladistes, et nous ne nous préoccupons pas non plus de savoir si telle ou telle loge possède ou non une annexe androgyne. Nous reproduisons l'extrait fidèle des annuaires officiels du Grand Orient de France. Nous plaçons cette divulgation *uniquement et exclusivement sur le terrain politique* : étant donné que c'est dans les ateliers maçonniques qu'ont été élaborées toutes les lois impies, toutes les mesures de persécution contre l'Eglise, les Vénérables, les Très-Sages, les Grands-Maîtres ont tous leur part de responsabilité dans l'œuvre mauvaise, irréligieuse, néfaste, qui a été accomplie par les Chambres; ce sont donc purement et simplement des politiciens plus ou moins ignorés que nous présentons au public.

AVIS. — Nous ne donnons l'indication des jours de réunion ou tenues que pour les loges existant encore actuellement. Quant aux loges tombées en sommeil, cette indication ne nous semble plus avoir aucun intérêt.

PREMIÈRE PARTIE

LES LOGES
ET LEURS VÉNÉRABLES
(*Suite*)

SEINE
Paris
(SUITE)

L'ESPRIT MODERNE

Loge fondée le 16 août 1879.

VÉNÉRABLES : — (1880) Miédan, pharmacien, 12, rue de Maubeuge; Maître. — (1881) Philipon, pharmacien, 30, rue des Ecoles; Maître. — (1882) le même. — (1883) Primault, Auguste, avocat, 16, rue du Pont-Louis-Philippe; Maître. — (1884) Gravey, Edmond, architecte, 117, rue Monge; Maître. — (1885) le même. — (1886) Petit, Félix, 18, rue Dupetit-Thouars; Maître. — (1887) Sautret, Victor, hôtelier, 31 *bis*, rue de Dunkerque; Maître. — (1888) le même. — Voyant son effectif par trop réduit, la loge fusionne, le 13 février 1889, avec la loge *les Amis du Progrès* qui est dans le même cas ; voir ci-après la nouvelle loge ainsi constituée; toutefois, en 1894, la nouvelle loge reprend le titre de celle-ci seule, c'est-à-dire *l'Esprit Moderne*. — (1894) Cellier, Arthur, instituteur public, 84, avenue Ledru-Rollin; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 3[e] jeudi du mois.

L'ESPRIT MODERNE ET LES AMIS DU PROGRÈS RÉUNIS

Loge constituée le 13 février 1889, par la fusion des deux loges *les Amis du Progrès* et *l'Esprit Moderne*.

VÉNÉRABLES : — (1889) Philipon, Jules-Elie, pharmacien, 30, rue des Ecoles; Maître. — (1890) le même. — (1891) Marchand, Désiré-Jules, instituteur public, 62, rue des Marais; Maître. — (1892) Lambert, Arthur-Victor, docteur en médecine, 20, rue des Bons-Enfants; Maître. — (1893) Sautret, Victor, hôtelier, 33 et 35 *bis*, rue de Dunkerque; Maître. — (1894) La loge abandonne son double titre, pour garder seulement celui de *l'Esprit Moderne* ; voir ci-dessus.

L'ÉTOILE DE L'AVENIR DE SEINE-ET-OISE

Loge fondée le 4 mars 1877 à Neuilly-Plaisance; siège transporté en 1894 à Paris.

VÉNÉRABLES : — (1894) Théry, Jules-Léon, architecte, 19, rue Christiani, boulevard Barbès; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 2[e] mercredi du mois.

L'ÉTOILE POLAIRE

Loge fondée le 14 juillet 1839.

Vénérables : — (1860) Delaplanche, huissier, près le Tribunal civil de 1re instance, 6, rue Montmartre; Rose-Croix. — (1861) le même. — (1862) le même; Chevalier Kadosch. — (1863) aucun nom dans l'Annuaire. — (1864) Delaplanche, comme ci-dessus. — (1865) Delahaye, chef d'institution, 84, boulevard des Batignolles; Chevalier Kadosch. — (1866) le même, chef d'établissement libre d'instruction secondaire. — (1867) le même. — (1868 et 1869) le même, propriétaire. — (1870) Demay, architecte, 3, rue de l'Ancienne-Comédie; Rose-Croix. — (1871-1873) le même, 72, rue de Rennes. — (1874) le même, ✻. — (1875) Severiano de Heredia, propriétaire-rentier, membre du Conseil municipal, 147, boulevard Péreire; Rose-Croix. — (1876-1880) le même. — (1881) le même, membre et ancien président du Conseil municipal. — (1882) le même, membre de la Chambre des députés. — (1883) le même, 177, rue de Courcelles. — (1884) le même. — (1885) Clément, Joseph, comptable, 2, avenue Péreire, à Asnières, Seine; Chevalier Kadosch. — (1886) le même. — (1887) Viguier, Paul, publiciste, membre du Conseil municipal, vice-président du Conseil général de la Seine, 9, avenue Carnot; Trente-Troisième. — (1888) le même. — (1889) Bompard, Raoul-Henri-Bertrand, conseiller municipal, 65, rue de Prony; Rose-Croix. — (1890) le même, avocat à la Cour d'appel. — (1891) le même. — (1892) Clairin, Maxime-Emile, avocat à la Cour d'appel, adjoint au maire du xviie arrondissement, 133, rue de Rome; Maître. — (1893) le même. — (1894) le même, conseiller municipal; Rose-Croix.

Temple : — 77 *bis*, rue de la Paix (1869). — 71 *bis*, rue de la Condamine (1870-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mercredis du mois.

L'ÉTUDE SOCIALE

Loge fondée le 13 janvier 1888.

Vénérable : — (1888) Décembre-Alonnier, Joseph, homme de lettres, imprimeur-éditeur, 326, rue de Vaugirard; Trente-Troisième. — (1889) Tombée en sommeil.

L'ÉVOLUTION SOCIALE.

Loge fondée le 12 juin 1889.

Vénérables : — (1890) Le Carlier de Veslud, Fernand-Henri-Charles-Emmanuel, employé au chemin de fer du Nord, 66, rue Escudier, à Boulogne-sur-Seine; Maître. — (1891) Lebret, François, tailleur, 4, rue des Ecuries-d'Artois; Maître. — (1892) Gaultier, Charles-Sylvain-Fernand, employé au Crédit foncier, 76 *bis*, rue des Carbonnets, à Bois-Colombes, Seine; Maître. — (1893) Bujon, Pierre, employé à la préfecture de la Seine, rue Antoine-Roucher, à Auteuil; Maître. — (1894) Sadoul, Numa, rédacteur à la préfecture de la Seine, 28, rue de Cormeille, à Levallois-Perret, Seine.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 2e jeudi du mois.

LA FÉDÉRATION UNIVERSELLE

Loge fondée le 14 mars 1887.

Vénérables : — (1887) Camus, 25, avenue de la Motte-Piquet; Maître. — (1888) le même, rédacteur au Ministère de la guerre. — (1889) le même, ✠. — (1890) Bartier, Jean-Baptiste, instituteur primaire, 74, boulevard Latour-Maubourg; Maître. — (1891) le même; Rose-Croix. — (1892) le même. — (1893) Bourceret, Auguste, ✠, publiciste, 50, rue Fabert; Rose-Croix. — (1894) le même.

Temple : — 41, avenue de Labourdonnais (1887-1894).

Tenues actuelles : — Les 1er et 3e mardis du mois.

LA FRANÇAISE

Loge fondée le 21 février 1868.

Vénérables : — (1868) Briottet, relieur, 23, rue des Carmes; Maître. — (1869 et 1870) le même. — (1871) Marchal, négociant en vins, 8, rue de la Nation; Maître. — (1872) le même, Paul-Emile, 10, Grande-Rue, à Asnières. — (1873) le même, employé de commerce. — (1874-1875) le même. — (1876) Salze, employé de commerce, 39, rue Turenne; Maître. — (1877 et 1878) le même. — (1879) Marchal, comme ci-dessus, 2, Grande-Rue, à Asnières. — (1880) Mercier, Louis, essayeur de commerce, 62, rue Tiquetonne; Maître. — (1881) le même. — (1882) Tombée en sommeil.

LA FRANCE MAÇONNIQUE

Loge fondée le 3 avril 1862.

Vénérables : — (1862) Halley, ingénieur civil, 56, rue d'Angoulême-du-Temple; Chevalier Kadosch. — (1863) le même, 18, boulevard du Temple. — (1864) Lamouroux, propriétaire, 10, rue Amélie, à Montmartre; Maître. — (1865) le même, 10, rue Puget, à Montmartre. — (1866) le même, 76 et 78, passage du Caire. — (1867 et 1868) le même, négociant. — (1869-1871), le même, 77, rue de Cléry. — (1872) Daniel, découpeur sur

étoffes, 5, rue de la Fidélité; Maître. — (1873-1874) le même. — (1875) De Serres, artiste peintre, 126, rue Lafayette; Maître. — (1876 et 1877) le même. — (1878) Waltz, François, négociant, 1, rue de la Bourse; Maître. — (1879) Bétrémieux, employé, 260, boulevard Voltaire; Maître. — (1880) le même, employé à la préfecture de la Seine. — (1881) le même. — (1882) Laurent, négociant en fer, 82, boulevard Richard-Lenoir; Maître. — (1883 et 1884) le même. — (1885) Lagache, Gustave, représentant de fabriques, 4, rue Saint-Vincent-de-Paul; Maître. — (1886-1890) le même. — (1891) Nouvelle. Georges, ✠, ingénieur civil, 25, rue Brézin; Maître. Pour la correspondance : Douphy, 162, faubourg Poissonnière. — (1892 et 1893) le même. — (1894) Viallard, Antoine, directeur de contentieux commercial, 92, rue Richelieu; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 3e mercredi du mois.

LA FRANCHISE

Loge fondée le 13 avril 1891.

Vénérables : — (1892) Iverlet, Prosper-Auguste-Martin, marchand de charbons, 14, cité Henry; Chevalier Kadosch. — (1893) le même. — (1894) Hubert, Paul-Henri, comptable, 18, rue du Sentier, à Bois-Colombes, Seine; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 3e mardi du mois.

LA FRATERNITÉ DES PEUPLES

Loge fondée le 21 novembre 1833.

Vénérables : — (1860) Allard, négociant, 12, rue Neuve-des-Capucines; Maître. — (1861-1863) le même, agent d'affaires, 7, rue de Louvois. — (1864) Denise, orfèvre, 61, rue Saint-Louis-au-Marais; Rose-Croix. — (1865) le même. — (1866) le même, 119, rue Turenne. — (1867) Minot, employé au service central du chemin de fer de Paris à Lyon; 19, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Vincennes; Maître. — (1868) le même. — (1869) Du Hamel, avocat, 41, rue des Martyrs; Chevalier Kadosch. — (1870) le même. — (1871) le même, avocat à la Cour de Paris, membre du Conseil général du Pas-de-Calais. — (1872) le même; Trente-Troisième. — (1873) le même. — (1874) Drouet, commis d'agent de change, 15, rue de Maubeuge; Maître. — (1875) Zyppressenbaum, négociant, 6, rue Rampon; Maître. — (1876) le même. — (1877) Du Hamel, comme ci-dessus; Trente-Troisième. Pour la correspondance : Zyppressenbaum, comme ci-dessus. — (1878) le même, chef du Cabinet du Président de la République. — (1879) le même. — (1880) Zyppressenbaum, Léon, chef de comptabilité, 17, rue de Malte; Rose-Croix. — (1881) le même; Chevalier Kadosch. — (1882-1885) le même. — (1886) le même, 6, rue Rampon. — (1887) Baugé, Arthur-Octave-Jean-Baptiste, ingénieur civil, 17, passage Saulnier; Rose-Croix. — (1888) Duhamel, Charles, receveur-percepteur des finances, 91, rue Jouffroy; Trente-Troisième. — (1889) Zyppressenbaum, comme ci-dessus. — (1890) le même. — (1891) Bidou, Léon-Auguste-Clément, ingénieur, 9, rue de l'Aqueduc; Rose-Croix. — (1892) le même. — (1893) le même; Trente-Troisième. — (1894) le même. Pour la correspondance : Govain, 27, rue Bolivar.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 3e mardi du mois.

LES FRÈRES UNIS INSÉPARABLES

Loge fondée le 1er août 1775, sous le titre *les Frères Unis*.

Vénérables : — (1860) Aronssohn, propriétaire, 3, rue Saint-Joseph; Rose-Croix. — (1861) le même; Chevalier Kadosch. — (1862) le même. — (1863) le même, 37, rue Saint-Roch. — (1864 et 1865) le même. Pour la correspondance : Fauvety, 13, rue de la Michodière. — (1866-1868) le même, 37, rue Saint-Roch. — (1869-1871) le même, 40, rue de Paradis-Poissonnière. — (1872) Bécourt, ✻, docteur en médecine, 2, rue de Rocroy; Chevalier Kadosch. — (1873 et 1874) le même. — (1875) Fabien, chef de bureau d'assurances, 62, rue Condorcet; Chevalier Kadosch. — (1876) Berr, négociant, 66, rue de Bondy; Chevalier Kadosch. — (1877 et 1878) le même. — (1879) Colin, Victor, receveur de rentes, 19, rue des Lions-Saint-Paul; Chevalier Kadosch. — (1880) Berr, Lucien, comme ci-dessus. — (1881) Daridan, employé de commerce, 5, rue Soubise, à Saint-Ouen, Seine; Maître. — (1882 et 1883) le même. — (1884) Hubner, Albert, négociant, 35, boulevard du Temple; Chevalier Kadosch. — (1885) le même, ancien notable commerçant, 52, rue de Bondy. — (1887) Thomas, Jean, ✻, pharmacien, maire du XIIIe arrondissement, 48, avenue d'Italie; Maître. — (1888-1892) le même. — (1893) Charpentier, Alfred, négociant, 97, boulevard Sébastopol; Maître. — (1894) le même.

Temple : — 13, rue Chaudron, depuis 1893.

Tenues actuelles : — Le 1er lundi du mois.

L'HOMME LIBRE

Loge fondée le 7 novembre 1876.

Vénérables : — (1877) Danel, employé, 19, rue du Pré; Maître. — (1878) le même, 5, rue Mériel,

à Montreuil-sous-Bois, Seine. — (1879) Ménard, négociant, 6, rue des Jeûneurs; Maître. — (1880) Marchand, Achille, 1, rue des Jeûneurs; Maître. — (1881) le même. — (1882) Danel, Anatole, représentant de commerce, 33, rue de Belleville; Maître. — (1883) le même. — (1884) Lizabeau, Auguste, représentant de commerce, 16, quai Jemmapes; Maître. — (1885) le même. — (1886) Stoll, Ernest-Jules, représentant de commerce, 65, Grande-Rue, Pré Saint-Gervais, Seine; Maître. — (1887 et 1888) le même. — (1889 et 1890) mise en sommeil. — (1891) Danel, Anatole-Ludovic, industriel, 15, rue Barra, à Montreuil-sous-Bois, Seine; Maître. — (1892) le même. — (1893 et 1894) le même, négociant, 170, rue de Belleville.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 4e jeudi du mois.

LES HOSPITALIERS FRANÇAIS

Loge fondée le 29 septembre 1821.

Vénérables : — (1860) Cora, fabricant plumassier, 37, rue de l'Entrepôt; Maître. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Rétif de la Bretonne, rentier, 48, rue Richelieu; Rose-Croix. — (1864 et 1865) le même. — (1866) Terlunen, négociant, 48, rue Richelieu; Maître. — (1867 à 1870) le même. — (1871) Marchal, Charles, négociant, 6, rue Bonaparte; Maître. — (1872 et 1873) le même. — (1874) le même, 6, rue d'Aboukir. — (1875) le même, Just-Charles, 9, rue Radziwill. — (1876-1878) le même. — (1879) Guilleminot, Eugène, fabricant de produits chimiques, 6, rue Choron; Maître. — (1880) le même. — (1881) Tombée en sommeil.

LES INSÉPARABLES DU PROGRÈS

Loge constituée le 7 novembre 1893, par la fusion des loges *les Vrais Frères Unis Inséparables* et *les Disciples du Progrès*.

Vénérables : — (1894) Gerville-Réache, Gaston, député de la Guadeloupe, avocat à la Cour d'appel, 62, rue Claude-Bernard; Rose-Croix.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 4e mardi du mois.

ISIS-MONTYON

Loge fondée le 11 juillet 1808.

Vénérables : — (1860) Cauzard, fabricant bijoutier, 18, rue de Beauce, au Marais; Chevalier Kadosch. — (1861) Rousselle, avocat à la Cour impériale, 44, rue de l'Ouest; Maître. — (1862) le même, 1, rue Hautefeuille. — (1863 et 1864) le même; Rose-Croix. — (1865) Piot, négociant, 126, rue Montmartre; Chevalier Kadosch. — (1866) le même, 24, boulevard Richard-Lenoir. — (1867) Régimbeau, instituteur, 21, rue du Sentier; Maître — (1868 et 1869) le même. — (1870) le même; Rose-Croix. — (1871) le même. — (1872) Fargues, limonadier, 75, boulevard Magenta; Rose-Croix. — (1873 et 1874) le même. — (1875) le même, représentant de commerce, 115, boulevard Richard-Lenoir. — (1876) Rousselle, André, comme ci-dessus, membre du Conseil général de l'Oise. — (1877 et 1878) le même. — (1879) Geoffroy, Emile, propriétaire, 17, boulevard Haussmann; Rose-Croix. — (1880) Canis, bijoutier, 104, rue du Temple; Chevalier Kadosch. — (1881) le même, adjoint au maire du IIIe arrondissement. — (1882) le même. — (1883) Amiable, Louis, docteur en droit, publiciste, 79, boulevard Saint-Michel; Chevalier Kadosch. — (1884) le même. — (1885) Rueff, Adolphe, docteur-médecin, 95, rue de Turenne; Maître. — (1886) le même. — (1887) Bernoux, Alexis-Paul-Henri, ✠, négociant, 37, rue de Turenne; Maître. — (1888) Amiable, Louis, comme ci-dessus; Trente-Troisième. — (1889) le même, maire du Ve arrondissement. Pour la correspondance : Dr Miquel, 113, rue de Turenne. — (1890) Miquel, Antonin-Pierre, docteur en médecine, 113, rue de Turenne; Maître. — (1891) Pierre, Etienne, avocat à la Cour d'appel, 9, rue Meslay; Maître. — (1892 et 1893) le même. — (1894) Lampué, Pierre, conseiller municipal, 72, boulevard de Port-Royal; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 2e vendredi du mois.

LA JÉRUSALEM ÉCOSSAISE

Loge fondée le 11 avril 1807; reconstituée en 1870.

Vénérables : — (1870) Wilmotte, horloger, 74, rue Amelot; Rose-Croix. — (1871-1874) le même. — (1875) aucun nom de Vénérable dans l'Annuaire; mais cette adresse pour la correspondance : Lagrive, 115, rue Vieille-du-Temple. — (1876) Lagrive, doreur sur bois, 115, rue Vieille-du-Temple; Maître. — (1877) le même; Rose-Croix. — (1878) le même — (1879) Rousselle, Ernest, commissionnaire en vins, 9, place des Vosges; Maître. — (1880) Tombée en sommeil.

LA JUSTICE

Loge fondée le 30 mars 1880.

Vénérables : — (1881) Opportun, marchand-tailleur, 49, rue de Rivoli; Maître. — (1882-1884) le même. — (1885) Gueit-Dessus, docteur-médecin, maire du IVe arrondissement, 39, boulevard Saint-Michel; Maître. — (1886) Opportun, François,

comme ci-dessus ; Rose-Croix. — (1887 et 1888) le même. — (1889) le même ✠ — (1890) Rodanet, Auguste-Hilaire, ✱ ✠, constructeur de chronomètres, 36, rue Vivienne ; Maître. — (1891) le même ; Chevalier Kadosch. — (1892) le même, membre de la Chambre de commerce de Paris. — (1893) le même, Trente-Troisième. — (1894) Goujat, Claude, député de la Nièvre, 2, rue Saint-Martin ; Maître. Pour la correspondance : Ducoudray, 71 *bis*, rue de la Condamine.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 3ᵉ mardi du mois.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Loge fondée le 23 avril 1874.

Vénérables : — (1875) Denizot, membre du Conseil municipal de Paris, 173, rue de Charenton ; Maître. — (1876) le même. — (1877) Delacroix, comptable, 51, rue de la Villette ; Maître. — (1878) Toupillier, Jules, géomètre, conducteur de travaux, 316, rue Saint-Martin ; Maître. — (1879) Périnelle, Charles, propriétaire, 9, boulevard de Reuilly ; Maître. — (1880) Spira, Adolphe, négociant, 17, boulevard Sébastopol ; Maître. — (1881) De Lanessan, docteur en médecine, conseiller municipal, 13, rue des Halles ; Maître. — (1882) Sanzel, Félix, statuaire, 16, rue du Château ; Maître. — (1883) Augé, marchand vannier, 1, rue Tardieu ; Rose-Croix. — (1884) le même. — (1885) Tourreil, docteur en médecine, 38, rue des Bourdonnais ; Maître. — (1886) Augé, François, tourneur, comme ci-dessus. — (1887) le même, ouvrier tourneur dans les écoles communales de Paris. — (1888) Desnoës, Louis, tailleur, 10, rue Bailleul ; Maître. — (1889) le même. — (1890) Maurice, Fernand, publiciste, 13, rue Chomel ; Maître. — (1891) le même. — (1892) Beffara, Alfred, directeur de *la France maritime*, 26, rue Feydeau ; Maître. — (1893 et 1894) Desnoës, Louis, comme ci-dessus.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 2ᵉ lundi du mois.

LA LIBRE PENSÉE

Loge fondée le 17 décembre 1879.

Vénérables : — (1880) Didiot, négociant, 5, rue Delambre ; Maître. Pour la correspondance : Fillion, 5, rue Vercingétorix. — (1881) Fillion, employé, 37, rue Vercingétorix ; Maître. — (1882) le même, employé à l'état civil. — (1883-1885) le même. — (1886) Rousseaux, Henri, architecte, 61, rue Denfert-Rochereau ; Maître. — (1887) Bardillon, Alexandre, mécanicien, 191, rue d'Alésia ; Rose-Croix. — (1888-1891) le même. — (1892) Jeannon, Ernest, pharmacien, 89, rue de Vanves ; Maître. — (1893) le même. — (1894) Perreau, Eugène-Félix, 39, rue Delambre ; Maître.

Temple : — 63, rue du Champ-d'Asile (1880-1894).
Tenues actuelles : — Le 4ᵉ jeudi du mois.

LE LIEN DES PEUPLES

Loge fondée le 4 août 1875.

Vénérables : — (1876) Geoffroy, serrurier, 3, rue de la Reynie ; Maître. — (1877 et 1878) le même. — (1879) Valet, Célestin, entrepreneur de maçonnerie, 119, rue de Reuilly ; Maître. — (1880) Geoffroy, Louis, comme ci-dessus. — (1881) Gassmann, Edouard, dessinateur, 23, rue des Trois-Frères ; Maître. — (1882) le même. — (1883) Parmentier, négociant, 23, rue du Temple ; Maître. — (1884) le même, contrôleur des contributions directes en disponibilité. — (1885) Gassmann, Edouard, comme ci-dessus. — (1886) Parmentier, Alexis-Ferdinand, 220, rue Saint-Maur, comme ci-dessus. — Voyant son effectif par trop réduit, la loge fusionne, le 17 juillet 1886, avec la loge *les Bienfaiteurs Réunis*, qui se trouve dans le même cas ; voir ci-après.

LE LIEN DES PEUPLES ET LES BIENFAITEURS RÉUNIS

Loge constituée le 17 juillet 1886 par la fusion des deux loges *le Lien des Peuples* et *les Bienfaiteurs réunis*.

Vénérables : — (1887) Parmentier, Alexis-Ferdinand, contrôleur des contributions directes, en disponibilité, 220, rue Saint-Maur ; Maître. — (1888 et 1889) le même. — (1890) Riobé, Eugène-Louis, comptable, 14, passage Lathuile ; Maître. — (1891) le même, 13, avenue de Clichy. — (1892) le même, 8, rue de Mulhouse. — (1893) le même. — (1894) Parmentier, Alexis-Ferdinand, contrôleur des contributions directes, 220, rue Saint-Maur ; Maître.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 4ᵉ mercredi du mois.

LUTÈCE

Loge fondée le 12 avril 1888.

Vénérables : — (1888) Sagnes, Camille, employé à la préfecture de la Seine, aux Tuileries, pavillon de Flore ; Maître. — (1889 à 1891) le même. — (1892) le même, employé, 155, rue du Faubourg-Saint-Denis. — Voyant son effectif par trop réduit, cette loge fusionne, le 22 décembre 1892, avec la

loge *le Matérialisme Scientifique* qui se trouve dans le même cas; voir ci-après.

LE MATÉRIALISME SCIENTIFIQUE

Loge fondée le 8 mars 1878, sous le titre: *les Maçons réunis.*

Vénérables : — (1878) Thulié, Henri, docteur en médecine, membre du Conseil municipal de Paris, 31, boulevard Beauséjour; Maître. — (1879) le même. — (1880) le même. Pour la correspondance : Richard, 11, rue Jean-de-Boulogne. — (1881) le même. Pour la correspondance : Richard, 60, rue de Passy. — (1882) le même, membre et ancien président du conseil municipal de Paris. — (1883) le même. — (1884) Croissant, Armand, architecte, 3, rue Scheffer; Rose-Croix; et même adresse pour la correspondance. — (1885) le même. A la fin de cette année 1885, la loge abandonne son titre d'origine, *les Maçons réunis,* pour prendre celui sous lequel elle est actuellement inscrite. — (1886) Thulié, Henri, docteur en médecine, ancien président du Conseil municipal de Paris, 31, boulevard Beauséjour; Chevalier Kadosch. — (1887) le même; Trente-Troisième. — (1888) le même. Pour la correspondance: Richard, 60, rue de Passy. — (1889 et 1890) le même. — (1891) le même. Pour la correspondance : Richard, 127, rue du Ranelagh. — (1892) Collineau, Alfred-Charles, ✠, docteur en médecine, 84, rue d'Hauteville; Chevalier Kadosch; et même adresse pour la correspondance. — Voyant son effectif par trop réduit, la loge fusionne, le 22 décembre 1892, avec la loge *Lutèce* qui se trouve dans le même cas; voir ci-après.

LE MATÉRIALISME SCIENTIFIQUE ET LUTÈCE

Loge constituée le 22 décembre 1892 par la fusion des deux loges *Lutèce* et le *Matérialisme scientifique.*

Vénérables : — (1893) Collineau, Alfred-Charles, ✠, docteur en médecine, 84, rue d'Hauteville; Chevalier Kadosch. Pour la correspondance : Richard, 127, rue du Ranelagh. — (1894) le même, 8, avenue de la République, à Courbevoie, Seine; Trente-Troisième. Pour la correspondance : Halphen, 10, passage du Saumon.

Temple : — 16, rue Cadet.

Tenues actuelles : — Le 4e jeudi du mois.

LA MODÉRATION

Loge fondée le 5 janvier 1854 sous le titre *Bonaparte.*

Vénérables : — (1860) Lézeret, ✠, ✠, avocat, ancien chef de bureau des hospices à la préfecture de police, 8, place Saint-Michel; Trente-Troisième. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Lézeret de Lamaurinie (le même), propriétaire, 60, rue Monsieur-le-Prince. — (1864-1867) le même. — (1868) Molteni, fabricant d'instruments de précision, 62, rue du Château-d'Eau; Chevalier Kadosch. — (1869 et 1870) le même. — A la chute de l'Empire, la loge abandonne son titre de loge *Bonaparte* et prend celui de *la Modération.* — (1871) Pinet, fabricant de chaussures, 44, rue Paradis-Poissonnière; Chevalier Kadosch. — (1872) Tombée en sommeil.

L'ORIENTALE

Loge misraïmite, admise le 6 mars 1865 à l'obédience du Grand Orient de France.

Vénérables : — (1865) Léonard, avocat des chemins de fer, 1, rue Laffite; Maître. — (1866) le même, avocat directeur du bureau des réclamations contre les chemins de fer. — (1867) Bugnot; Trente-Troisième. — (1868) Ragaigne, négociant, 42, rue des Gravilliers; Maître. — (1869 et 1870) le même. — (1871) aucun nom de Vénérable dans l'Annuaire; mais cette adresse, pour la correspondance : Dousse, 53, rue Tiquetonne. — (1872) Tombée en sommeil.

LA PARFAITE ÉGALITÉ

Loge fondée le 20 février 1874.

Vénérables : — (1874) Muzzarelli, ancien officier de génie, ingénieur, 20, avenue de Quihou, à Saint-Mandé, Seine; Maître. — (1875) le même, 17, cours de Vincennes, à Saint-Mandé, Seine. — (1876) Minot, comptable, 90, rue de Montreuil, à Vincennes, Seine; Maître. — (1877) le même, 20, rue de Montreuil, à Vincennes, Seine. — (1878) Herpin, docteur en médecine, 24, rue Saint-Claude, à Livry, Seine-et-Oise; Maître. Pour la correspondance : Bonnefoy, 10, rue du Milieu, à Montreuil, Seine. — (1879 et 1880) le même. — (1881) le même. Pour la correspondance : Leduc, 13, rue de Mézières, à Bagnolet, Seine. — (1882) le même, 1, rue Pachot, à Livry, Seine-et-Oise. Pour la correspondance : Simon, 217, rue de Charenton, à Paris. — (1883) le même. Pour la correspondance : Simon, 65, rue de Bercy. — (1884) Bétancourt, Edouard, ingénieur civil, 98, rue de Fontenay, à Vincennes, Seine; Maître. Pour la correspondance : Bouland, 68, avenue de Saint-Mandé. — (1885) le même. — (1886) Hesse, Edouard, négociant, 30, rue d'Enghien; Maître. — (1887) Tombée en sommeil.

LA PARFAITE SOLIDARITÉ

Loge fondée le 10 janvier 1888.

Vénérables : — (1888) Vallet, Auguste, représentant de commerce, 45, rue de l'Abbé-Grégoire ; Maître. — (1889 et 1890) le même. — (1891) Martin, Mathieu-Henri-Sébastien, marchand-tailleur, 132, boulevard Saint-Germain ; Rose-Croix. — (1892) Vallet, Auguste, comme ci-dessus. — (1893) Cuminal, Paul-Isidore-Marius, licencié en droit, 75, rue Madame ; Maître. — (1894) le même.

Temple : — 63, rue du Champ-d'Asile (1888-1894).
Tenues actuelles : — Les 1er et 3e jeudis du mois.

LA PATRIE

Loge fondée le 25 février 1883.

Vénérables : — (1884) De Fanti, Venceslas, ingénieur civil, 10, rue Lechapelais ; Chevalier Kadosch. — (1885) Rochaland, avocat à la Cour d'appel de Paris, 24, place Dauphine ; Maître. — (1886) Bonnet, Adolphe-Eugène, sous-chef à la préfecture de la Seine, 1, rue Hautefeuille ; Maître. — (1887) le même, sous-chef du personnel à la préfecture de la Seine (aux Tuileries, pavillon de Flore), 6, rue Monge. Pour la correspondance : Sagnes, employé à la préfecture de la Seine. — (1888) Bailleau, Victor-François-Mathias, propriétaire, membre de la Compagnie des hommes d'affaires, 8, rue Pierre-Guérin ; Maître. — (1889) le même, administrateur de propriétés. — (1890) Rochaland, Henri-Paul, comme ci-dessus, 3, rue de Lutèce ; Rose-Croix. — (1891) le même. — (1892) Humbert, Frédéric, ancien député, 65, avenue de la Grande-Armée ; Maître. — (1893) Dautresme, David, auditeur au Conseil d'Etat, 31, rue de Naples ; Maître. — (1894) De Fanti, Louis, ingénieur civil, 13, rue Bonneau, à Champigny-sur-Marne, Seine ; Prince du Royal-Secret.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 1er vendredi du mois.

LA PERSÉVÉRANCE

Loge fondée le 24 décembre 1845.

Vénérables : — (1860) Olivier, comptable, 14, rue Saint-Victor ; Chevalier Kadosch. — (1861) Morin, professeur de mathématiques, 14, rue Saint-Victor ; Chevalier Kadosch. — (1862-1865) le même. — (1866) le même, 14, rue Linné. — (1867) aucun nom de Vénérable dans l'Annuaire ; mais cette adresse pour la correspondance : Olivier, 27, route de Paris, à Vincennes. — (1868) Martin, négociant, 34, rue de la Gare, Rose-Croix. — (1869) le même. — (1870 et 1871) le même, 36, boulevard Richard-Lenoir. — (1872) Hosselet, inspecteur des travaux de l'administration du Gaz, 13, avenue Malakoff ; Maître. — (1873) le même. — (1874) Bénard, architecte, 15, boulevard Arago ; Maître. — (1875) Schadrack, Wilhelm, négociant, 42, rue de Chabrol ; Maître. — (1876 et 1877) le même. — (1878) Bénard, comme ci-dessus ; Rose-Croix. — (1879) Tombée en sommeil.

(*Nota :* Cette loge comprenait en majorité des habitants d'Ivry-sur-Seine, banlieue, quoique ayant son siège à Paris.)

LA PERSÉVÉRANTE AMITIÉ

Loge fondée le 21 mars 1825.

Vénérables : — (1860) Monnereau, négociant, 5, boulevard Montmartre ; Rose-Croix. — (1861) Maurel, ancien manufacturier, 77, rue Lafayette ; Maître. — (1862) aucun nom dans l'Annuaire. — (1863) Moncourt, sténographe au Corps législatif, 128, rue de l'Université ; Maître. — (1864) Léger docteur-médecin, 19, rue des Blancs-Manteaux ; Rose-Croix. — (1865-1868) le même. — (1869) Mahé, inspecteur au marché Saint-Martin, propriétaire, 49, rue des Rigoles, cité des Rigoles, 5, Belleville ; Rose-Croix. — (1870) le même. — (1871) Tourette, fabricant de boutons, 32, rue Turbigo ; Maître. — (1872 et 1873) le même, 26, rue aux Ours. — Voyant son effectif par trop réduit, la loge fusionne, en 1874, avec la loge *le Travail* qui se trouve dans le même cas ; voir ci-après.

LES PHILADELPHES

Loge du Rite de Memphis, admise au sein du Grand Orient, le 10 mai 1863.

Vénérables : — (1863) Cousin, professeur de langues, 49, rue des Noyers ; Maître. — (1864) le même. — (1865) Brocard, employé de commerce, 94, rue Quincampoix ; Maître. — (1866) le même. — (1867) Martin, charpentier ; Maître. Pour la correspondance : Hirsch, 63, rue Montorgueil. — (1868) Hirsch, négociant, 63, rue Montorgueil ; Chevalier Kadosch. — (1869-1873) le même. — (1874) Tombée en sommeil.

LE PROGRÈS

Loge fondée le 1er août 1806, sous le titre *Mars et les Arts*.

Vénérables : — (1860) Fourchez, négociant, 21, rue du Faubourg-Saint-Antoine ; Chevalier Kadosch. — (1861) Léon Richer, employé au chemin de fer d'Orléans, 41, quai d'Anjou ; Rose-Croix. — (1862 et 1863) le même, 25, rue des Petits-Hôtels. — (1864) le même, employé d'administration, 16, boulevard de Strasbourg. — (1865 et 1866) le

même, 1 *bis*, rue Paradis-Poissonnière. — (1867) Montanier, docteur-médecin, 83, rue Saint-Honoré ; Maître. — (1868) aucun nom dans l'Annuaire; c'est en cette année 1868 qu'à la suite de quelques tiraillements intérieurs la loge abandonne son titre d'origine et prend celui de loge *le Progrès*. — (1869) Montanier, comme ci-dessus. — (1870) le même. — (1871) le même, ancien préfet. — (1872) Armand, banquier, 64, boulevard Saint-Germain ; Maître. — (1873) le même. — (1874) le même, 38, boulevard Saint-Germain. — (1875) le même. — (1876) le même, 24, quai de Bercy. — (1877) Joly, Albert, avocat, membre de la Chambre des députés, membre du Conseil municipal de Versailles, 4, impasse des Réservoirs-Montbauron, à Versailles, Seine-et-Oise ; Maître. — (1878) Kœchlin-Schwartz, rentier, 62, avenue de la Reine Hortense ; Prince du Royal-Secret. — (1879) Trélat, Emile, ✻, architecte, 17, rue Denfert-Rochereau ; Maître. — (1880) le même, directeur de l'école spéciale d'Architecture. — (1881 et 1882) le même. — (1883) Du Mesnil, Octave, docteur en médecine, médecin de l'asile de Vincennes, 4, rue du Cardinal-Lemoine ; Maître. — (1884) Gouillon, Félix, ingénieur-chimiste, 10, rue Fontaine-Saint-Georges ; Maître. — (1885) Paréja, Manuel, comptable, 10, rue Saint-Augustin ; Maître. — (1886) le même, 118, rue d'Assas. — (1887) Blanc, Irénée-Pierre, publiciste, rédacteur au journal *la France*, 54, rue de Dunkerque ; Maître. — (1888) le même, 144, rue Montmartre. — (1889) Cère, Emile, ✻, homme de lettres, 144, rue Montmartre ; Maître. —(1890) le même. — (1891) Paréja, Manuel, comme ci-dessus, 13, rue Bellefond, même adresse. — (1892) Guelfucci, Louis, commis des postes et télégraphes, 87, rue Doudeauville ; Maître. — (1893) Toussaint, Edouard, téléphoniste, 66, Grand-Rue, à Nogent-sur-Marne ; Maître. — (1894) le même.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 1er vendredi du mois.

LA RENAISSANCE

Loge fondée le 17 juillet 1822, sous le titre
la Renaissance par les Emules d'Hiram.

VÉNÉRABLES : — (1860) Pernet-Vallier, expert, teneur de livres, 29, rue de Trévise ; Rose-Croix. — (1861) Fauvety, homme de lettres, 13, rue de la Michodière ; Maître. — (1862) le même. — (1863) Massol, négociant, 14, boulevard Poissonnière ; Maître. — (1864-1873) le même, homme de lettres. — (1874) Ribert, Léonce, professeur, 3, place de la Madeleine ; Maître. — (1875) Coignet, ✻, ingénieur civil, 130, rue Lafayette ; Maître. — (1876) Ribert, comme ci-dessus, professeur libre. — (1877) Cauzard, comptable, 48, rue de la Goutte-d'Or ; Maître. C'est à la fin de cette année 1877 qu'aux élections annuelles de son comité la loge a supprimé une partie de son titre d'origine et s'est dès lors appelée *la Renaissance* tout simplement. — (1878) Cauzard, comme ci-dessus. — (1879) Dally, Eugène, docteur en médecine, 5, rue Legendre ; Maître. — (1880) le même. — (1881) Elloy, François, imprimeur typographe, 28, rue de Sambre-et-Meuse ; Maître. — (1882) le même. — (1883) Kunemann, Eugène, avocat, 13, rue Saint-Florentin ; Maître. — (1884) le même. — (1885) Vaillant, Adolphe, sous-chef de bureau à l'Assistance publique, 58, avenue de Saxe ; Maître. — (1886) Bertrand aîné, Louis-Aristide, artiste graveur, 14, rue de Clignancourt ; Maître. — (1887-1889) le même. — (1890) Ots, Paul-Émile, marchand de vins, distillateur, 68, boulevard de la Villette ; Maître. — (1891) Laffont, Georges, docteur en médecine, conseiller général de la Seine, 45, rue Saint-Hilaire, à Saint-Maur-les-Fossés, Seine ; Maître. — (1892) le même. Pour la correspondance : Mirvault, 47, rue Greneta. — (1893) le même. — (1894) le même, à la Varenne-Saint-Hilaire, Seine ; même adresse.

Temple : — 16, rue Cadet.
Tenues actuelles : — Le 2e lundi du mois.

(A suivre.)

LE CONGRÈS DES AVOCATS DE SAINT-PIERRE

On nous prie d'insérer la note suivante :

Nous avions annoncé que le Congrès Universel des Avocats de Saint-Pierre devait avoir lieu les 28 et 29 mai, à Vienne (Isère), sous la présidence de S. Gr. Mgr Fava, évêque de Grenoble.

Le procureur de la République de Vienne nous a fait savoir que ce Congrès, étant international, exigeait une autorisation du gouvernement.

Nous avons demandé cette autorisation aux ministres compétents. Aucune réponse, malgré nos instances, ne nous a été faite.

Pour éviter aux membres convoqués tout déplacement inutile, nous sommes obligés de déclarer que le Congrès est renvoyé à une date ultérieure. Nous attendrons qu'il plaise au gouvernement de vouloir bien nous répondre.

Le président général de l'Ordre,
Commandeur P. LAUTIER.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES
MUSULMANES
DANS L'AFRIQUE DU NORD

CHAPITRE V

Recrutement, Organisation et Fonctionnement des Ordres religieux.

(Suite)

Nous suivrons toujours Snoussi. Il y a, nous dit-il, des pratiques préliminaires dont on ne peut se dispenser quand on veut recevoir la faveur d'être initié : ainsi renouveler ses ablutions, et même se laver tout le corps, faire deux poses de prière, en renonçant absolument à ses idées propres, disant sept fois la Fatiha (première sourate du Coran) et la sourated'El-Ikhelas; enfin, s'asseoir devant le cheikh dans la posture habituelle (1) qu'indique le rituel pour la prière. Alors le cheikh dit, après avoir pris dans les siennes les mains de l'aspirant :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux (une fois) que Dieu le pardonne (7 fois). Je crois en Dieu, à ses anges, à son Livre, à son Prophète, au jugement dernier, à ses décrets, à ses bienfaits, aux calamités dont il accable, à la résurrection (une fois), et le mourid répond : Je suis Musulman, je suis confirmé dans mon culte et dans ma foi, je me suis purifié de mes péchés par le repentir et je rejette l'hérésie et ce qui pourrait m'y faire tomber, je confesse qu'il n'y a qu'un Dieu unique sans associé, et que Mahomet est son serviteur et son Prophète : c'est lui qui me reçoit dans l'ordre; je me revêts de la coiffure qui en est le symbole, je jure entre les mains de mon cheikh d'être fidèle, d'observer les lois de Dieu, de faire tout à cause de lui, d'accepter tout ce qu'il voudra m'envoyer, même de le remercier des malheurs dont il lui plaira de m'accabler. »

Alors le cheikh proclame qu'il est disciple d'un tel dont il a reçu l'investiture : il peut réciter tous les noms des cheikhs de l'ordre, ordinairement il se contente d'en citer quelques-uns, lit quelques passages du Coran, en particulier, la fatiha; puis recommande au néophyte d'observer les règles de l'ordre. Prenant ensuite des ciseaux, il coupe deux cheveux sur le front du nouvel adepte : « Mon Dieu, dit-il, coupe-lui ainsi ses pensées personnelles : rends-le fort contre la désobéissance et ferme dans la religion de l'Islam » Il dit, et lui posant sur la tête une couronne : « Mon Dieu, pare-le de la couronne de la vertu et du bonheur » ensuite il le fait boire à une coupe, fait deux poses de prière, récite, une fois la fatiha et onze fois la sourate d'El-Ikhelas. L'initié touche alors la main du cheikh, et de ses frères.

Ce que nous venons de dire ne suffirait pas pour donner une idée de la doctrine des sociétés musulmanes ni de leur langage. Nous emprunterons à M. Rinn le questionnaire que fait le cheikh et les réponses de l'initié. Pour les lecteurs qui n'auraient pas entre les mains le livre de Léo Taxil : *Y a-t-il des femmes dans la franc-maçonnerie,* nous les renvoyons à la page 197 (1re année) du docteur Bataille. Si les francs-maçons ont leur tablier, les Khouan ont la ceinture symbolique dont l'ange Gabriel a revêtu Adam après sa chute ; la chute, le pardon, le revêtement du manteau et de la ceinture à Adam, Abraham, Mahomet, et à ses compagnons, tout cela est raconté au long au néophyte dans cette longue instruction ; on y insiste sur l'égalité de tous les croyants : car Gabriel en attachant les compagnons du Prophète plaçait un pauvre entre deux riches. De même qu'à l'initiation au grade d'Élue on fait manger une figue confite, rappelant le Lotus pour faire oublier à la malheureuse sa patrie et tout ce qu'elle devait le plus aimer ici-bas; de même le Khouan, quand il est initié, mange des friandises que lui a préparées le cheikh, après lui avoir ceint les reins et l'avoir lié à un autre frère. Alors, dans une courte priere, il demande à Dieu de lui servir de refuge contre sa colère, de ne pas permettre qu'il rejette au loin la ceinture ni qu'il oublie ses serments, car cette ceinture est le gage de l'amour de Dieu pour lui, et de la fidélité du Khouan à son service.

Alors commence l'interrogatoire, afin d'instruire sur la justice et la bonne voie le compagnon du tapis, pour parler le jargon de nos Khouan.

D. — Qui le premier a reçu la ceinture ?

(1) Voici, à titre de renseignement, la posture que prennent les Qadrya dans la prière; d'après Snoussi, presque tous les ordres ont une posture particulière : c'est un signe de reconnaissance parmi les affiliés au même ordre; plus loin, quand nous parlerons des Snoussya, nous verrons l'importance qu'attachent les musulmans à la tenue du corps pendant la prière. Voici donc la position des Qadrya : Après s'être assis les jambes croisées a la manière orientale, il faut toucher l'extrémité du pied droit, puis une artère El-Kias qui contourne le ventre (je doute que nos disciples d'Hippocrate la connaissent ?) : il faut placer sur le genou la main ouverte, les doigts écartés, en prononçant de la voix la plus grave possible, et en allongeant la dernière syllabe autant que le permet la respiration du mot Allah (Dieu), qu'on prononce à peu près ainsi : All......a.....h. Et il faut prolonger cette action jusqu'à ce qu'on soit parvenu à goûter les doux ravissements de l'extase et à recevoir les révélations.

R. — Gabriel.

D. — Où l'a-t-il recue ?

R. — Au ciel.

D. — Qui l'en a ceint ?

R. — Les anges du ciel par l'ordre de la Vérité (que sa gloire soit proclamée).

D. — Qui le second a reçu la ceinture ?

R. — N. S. Mohammed.

D. — Qui l'en a ceint ?

R. — Gabriel, par l'ordre du Maître de l'univers.

D. — Qui le troisième a reçu la ceinture ?

R. — Ali, fils d'Abou-Taleb.

D. — Qui l'en a ceint ?

R. — Mohammed.

D. — Qui le quatrième a reçu la ceinture ?

R. — Sliman et Fars.

D. — Qui l'en a ceint?

R. — Ali.

D. — A qui appartient la ceinture (au figuré fermeté) et à qui la main (au figuré, puissance) ?

R. — La ceinture est à Ali, fils d'Abou-Taleb, et la main à Mohammed, car Dieu a dit : « Ceux qui se soumettront à lui seront comme s'ils se soummettaient à Dieu, et ceux qui se révolteront contre lui, se révolteront contre eux-mêmes, car la main de Dieu est au-dessus d'eux. Celui qui accomplira ce que Dieu lui a imposé comme engagement, je le récompenserai d'une manière magnifique.

D. — Combien y a-t-il de ceintures?

R. — Deux : la ceinture supérieure est à Gabriel; elle est dans le ciel ; la ceinture inférieure est à Ali, fils d'Abou-Taleb, elle est sur la terre, c'est la confrérie.

D. — La ceinture (confrérie), de combien d'éléments est-elle composée ?

R. — De trois éléments : Le premier est Gabriel. Le second, Mohammed, et le troisième Ali, fils d'Abou-Taleb.

D. — Sur combien de bases repose la ceinture ?

R. — Sur deux bases, qui sont : El-Haçon et Hoçain, fils d'Ali.

D. — Qu'est-ce que la voie (trika).

R. — C'est la science, les continences, la sagesse, la patience et l'excellence des successeurs

D. — Quelles sont les obligations de la voie ?

R. — De rejeter les mauvaises paroles, de prononcer sans cesse le nom de Dieu, de mépriser les biens de la terre, de repousser les amours humaines et de craindre le Dieu Très-Haut.

D. — A quels signes se reconnaissent les gens de la voie ?

R. — Ces signes sont : la bienfaisance, la retenue de la langue, la piété, la douceur et l'éloignement des péchés.

D. — Quel est ton ouerd et que t'impose-t-il ?

R. — La recherche du salut et de la nourriture divine ; la douceur des paroles ; la confraternité et la sincérité du langage et des œuvres.

D. — Qu'est-ce que le tapis de la voie?

R. — C'est le tapis à prières du cheikh sur lequel on se prosterne et on est purifié : c'est sur lui que se passent les mystères.

D. — Le tapis de la voie, combien a-t-il d'attributs ?

R. — Quatre.

D. — Quels sont-ils ?

R. — Loi divine, vérité suprême; voie droite, connaissance du Dieu Très-Haut.

D. — Le tapis, combien a-t-il de mots symboliques et quels sont-ils?

R. — Quatre ; le premier est Gabriel, le second Michel, le troisième El Haçan, et le quatrième El-Hocein.

D. — Combien y a-t-il de lettres et quelles sont-elles ?

R. — Il y en a quatre : la première est ta (t), la deuxième est mim (m), la troisième ha (h aspiré), et la quatrième naun (n).

D. — Quelle est la signification de ces quatre lettres ?

R. — La première ta, veut dire que le compagnon du tapis doit être la poussière (trab, terre) des gens du la voie ; le mim, qu'il doit être semblable à l'eau (mah, eau) courante et pure; le ha, qu'il doit être comme le zéphyr (haoui tair) soufflant dans le feuillage des arbres ; le compagnon du tapis doit, en effet, être un esprit répandant sur les gens de la voie, la perfection et les faveurs légales; le noun indique qu'il doit être comme le feu (nar, feu) qui embrase la maison du pervers.

D. — Vers qui marchez-vous?

R. — Vers la place d'Ali.

D. — Quelle est la forme de cette place? qu'y a-t-il au-dessus d'elle, que contient-elle ?

R. — La place d'Ali est tracée par les vieillards, compagnons de la fetoua ; sur elle est le tapis et au-dessus d'elle est la Vérité, le Tout-Puissant, le Généreux qui domine ses esclaves.

D. — Combien faut-il de pas pour la traverser ?

R. — Quatre pas : un pour chacun des Saluts que connaît l'interprète de langue, qui en explique les secrets et les mystères.

D. — Combien doit-on passer de ponts pour arriver à la place d'Ali et s'asseoir sur le tapis?

R. — Trois ponts.

D. — Qu'y a-t-il à votre droite, à votre gauche, derrière vous, devant vous, sur votre tête et sous vos pieds ?

R. — A ma droite est Gabriel : à ma gauche, Michel ; derrière moi, Azraïl : devant moi, Assafil ; au-dessus de moi, le Souverain Glorieux ; et sous mes pieds la Mort, qui est plus proche de nous que la veine jugulaire ne l'est de la gorge, conformément à cette parole divine : « Toute âme doit goûter de la mort ; vous recevrez votre salaire le jour de la résurrection. »

D. — Qu'y a-t-il dans votre tête, dans votre oreille, dans votre œil, dans votre poitrine et dans vos pieds ?

R. — Dans ma tête : la noblesse des pensées, l'intelligence et la connaissance ; dans mon oreille : les paroles de celui qui m'a dirigé vers l'obéissance de Dieu ; dans mon œil : la vue de la face du Seigneur Généreux (Dieu) ; dans ma bouche : la loi divine, la vérité, la règle, la connaissance et les paroles de bien ; dans ma poitrine (cœur) : la patience pour supporter les calamités et les mauvaises paroles ; et dans mes pieds : un moyen pour me rendre auprès des maîtres de la connaissance sur le tapis de la voie droite en présence des gens de la vérité.

D. — Qu'y a-t-il dans votre cœur ?

R. — L'impureté et l'ignorance que je dois racheter par l'humilité et la soumission devant mon Maître.

D. — Quels sont vos témoins ?

R. — Ma main droite et ma main gauche : elles porteront témoignage le jour de la comparution suprême par devant le Maître de l'Univers, et les deux Anges écrivant par mon ordre.

D. — En se rendant vers la place de Ali, d'où vient-on, et par où s'en va-t-on ?

R. — On vient de la maison périssable, et on se rend vers la maison de l'éternité. Accorde-moi la richesse, ô Riche, et l'éternité, ô Eternel !

D. — Quelle est la maison périssable ? quelle est la maison éternelle ?

R. — La terre est périssable avec tout ce qu'elle contient, car c'est la maison de l'illusion, conformément à cette parole divine : « La vie de la terre n'offre que des jouissances trompeuses. » Quant à la maison éternelle, c'est la maison de l'autre vie et ne l'habitera pour l'éternité que celui qui aura fait les bonnes œuvres, multiplié les bienfaits, rejeté l'impureté et l'immoralité, méprisé les amours terrestres, et détourné ses regards des choses illicites. C'est la réunion des serviteurs au plus haut des cieux ; c'est en ce lieu qu'ils obtiendront l'intercession efficace de Mohammed, l'Envoyé de Dieu, le Maître des miracles.

D. — Lorsque vous entrez sur la place et que vous vous avancez au milieu des vieillards, compagnons de la voie, comment vous accueille le cheikh ?

R. — Il m'accueille avec une invocation sincère, et m'enveloppe de son regard bienfaisant.

D. — Quels sont vos initiateurs pour entrer dans la voie de pureté ?

R. — Ce sont les vieillards sages qui sont mes intermédiaires auprès d'Ali. C'est en leur présence et dans leur généreuse société qu'on est reçu.

D. — Où est-on reçu ?

R. — Sur le tapis de la vérité, sous les pieds du trône de Dieu, sur la place d'Ali, et en présence des compagnons de la fetoua.

D. — Combien avez-vous de frères dans la voie droite ?

R. — Deux qui sont ma ceinture et mon pacte, que je tiens dans ma main, et qui m'accompagnent dans la vie et dans la mort.

D. — Par quelle porte entre-t-on, et par quelle porte sort-on ?

R. — On entre par la porte de l'amour, et on sort par celle de la miséricorde et de l'accueil des compagnons de la fetoua.

D. — Où est cuite notre bouchée, qui l'a humectée et qui l'apporte ?

R. — Elle est cuite au foyer du Miséricordieux (Dieu) et est apportée par les anges du paradis de délices.

D. — Où la dépose-t-on ?

R. — Sur le tapis de la puissance, entre les mains des compagnons de la décision.

D. — En arrivant dans la réunion des gens de la voie droite, sur quoi s'assied-t-on ?

R. — Sur le tapis d'Ismaïl (que le salut soit sur lui).

D. — Comment s'assied-t-on sur le tapis de la voie ?

R. — Par la permission que le cheikh en donne, et avec le cœur rempli d'humilité et de modestie en présence des intermédiaires.

D. — Qu'est-ce que la fouta ? quelle est son origine ? et quelle largeur a-t-elle ?

R. — La première fouta a été formée des feuilles de figuier dont se sont couverts Adam et Eve. La largeur de votre fouta est celle de votre bras droit, et sa longueur celle de votre bras gauche. Son origine revient à Omar Ibn-Omeia-el-Medowi, car c'est lui qui en fit présent à l'imam Ali.

D. — Comment entre-t-on dans la voie, et comment en sort-on ?

R. — On y entre avec l'âme humble de l'impétrant, et on en sort avec le cœur joyeux de celui qui a obtenu.

D. — Lorsqu'on vous boucle la ceinture, qu'y a-t-il dans votre main droite ?

R. — Nous tenons dans notre main droite le livre de notre destin, selon cette parole divine : O mon Dieu, donne-moi mon livre (destin) dans ma main droite et non dans ma main gauche.

D. — Qu'y a-t-il entre votre main droite et votre main gauche ?

R. — Il y a entre les deux, l'alliance du Dieu Très-Haut.

D. — Qu'y a-t-il entre vous et votre initiateur ?

R. — Il y a entre nous le pardon du Dieu magnifique, Seigneur de Moïse et d'Abraham ; selon cette parole divine : O vous qui croyez, offrez en entier votre repentir à Dieu, et demandez-lui le pardon de vos fautes. Et cette autre parole : « Celui qui accomplira l'engagement contracté envers Dieu, je le récompenserai magnifiquement. »

D. — Par quoi est-on affranchi ?

R. — Par la pureté du cœur de l'initiateur et la sincérité du néophyte.

D. — Qui possède la chose longue, et qui la chose courte ?

R. — L'homme juste a la langue longue, et le pécheur, dans son avilissement, a la langue courte.

D. — Quelle est la clef du ciel ?

R. — La profession de foi : « Il n'y a de divinité qu'Allah ! Mohammed est le prophète de Dieu (que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut). »

D. — Quelles choses sont venues du ciel, et dont l'une est supérieure à l'autre ?

R. — Le blé et la viande. La viande est supérieure au blé, car le blé a été apporté du paradis par Adam, tandis que le bélier a été envoyé du ciel pour servir de rançon à Ismaïl que son père allait immoler.

D. — Quelle est la maison sans porte, la mosquée sans mihrab (1) et le prédicateur sans livre.

R. — La maison sans porte, c'est la terre qui n'est qu'un séjour d'illusions trompeuses; la mosquée sans mihrab c'est la Kabâ, que Dieu Très-Haut la protège, et le prédicateur sans livre c'est Mohammed, car il prêchait sans livre et on écrivait au contraire ses paroles sur le livre.

D. — Le diadième de l'Islam est-il sur ma tête ou sur la vôtre ?

(1) Niche pratiquée du côté de l'Orient, où se met le prédicateur.

R. — Il est sur ma tête, sur la vôtre et sur celle de tous les serviteurs, car Dieu l'Unique, le Puissant, est celui qui dit à une chose : « Sois », et elle est.

D. — En quoi espérez-vous ?

R. — En la misécorde de Dieu, afin qu'il me fasse admettre ainsi que vous au paradis.

D. — Par quoi s'obtiennent la loi, la justice, la règle et la connaissance ?

R. — La loi s'obtient par le travail et l'étude; la justice par la volonté du Dieu Très-Haut, celui qui n'a pas de péril, le dispensateur de tout bien, le créateur de toute chose, le vivificateur et l'exterminateur de ce qui existe ; on arrive à la règle en suivant la voie de la vérité et de la sincérité ; enfin, la connaissance consiste dans la science des paroles de Dieu, de son livre, et dans les efforts pour rester dans l'obéissance de Dieu.

(A suivre.) **Ad. Ricoux.**

Publications Lucifériennes

" ORTHODOXES "

Au moment où nous allions mettre sous presse la dernière feuille de ce numéro, le n° 3 de la revue des Palladistes Indépendants n'avait pas encore été mis en vente ; mais, par contre, nous avions avis d'une distribution de nouvelles brochures de propagande luciférienne, et nous nous sommes procuré immédiatement un exemplaire de celle qui ouvre cette autre série.

On le voit, nous avons affaire à une adversaire qui ne s'endort pas. Tandis que sa présence nous était signalée dans le Midi où elle travaille à rallier les triangles à la Fédération anti-lemmiste, elle faisait paraître à Paris cette première brochure destinée à activer la fondation des Groupes Familiaux. Cela est intitulé : « *Recueil officiel des principales Prières Lucifériennes, dévotions palladiques et formules rituelles d'évocation, à l'usage des Groupes Familiaux*, publié par ordre du Comité Fédéral du Palladium Régénéré et Libre. » En tête de la brochure, se trouvent in-extenso les Règlements Généraux pour les Groupes Familiaux, votés par le Convent Palladiste Indépendant de Londres (séance du 21 janvier 1895). Miss Vaughan et ceux qui marchent avec elle revendiquent hautement pour eux l'*orthodoxie* de la doctrine

luciférienne; car cette nouvelle série de publications, à côté de la revue *le Palladium*, porte pour titre général : « PUBLICATIONS LUCIFÉRIENNES ORTHODOXES ». Il faut donc nous attendre à voir sous peu l'ardente propagandiste faire la démonstration de *l'hérésie* de Simon-Lemmi ; ce sera intéressant et instructif !

Donc les Groupes Familiaux, cette innovation des plus dangereuses, sont en train de se constituer ; il n'y a plus à en douter maintenant.

Leurs règlements, dont on fait la distribution publique (triste fin de siècle !), sont divisés en cinq chapitres : — 1. Fondation des Groupes Familiaux. — 2. Réserves et conseils pour les Règlements particuliers. — 3. Principal objet des Travaux de Famille. — 4. Œuvres de piété personnelle des Adeptes. — 5. Erection des Groupes Familiaux en Triangles.

Qu'est-ce qu'un Groupe Familial ?

L'article 1er nous le dit : « Art. 1er. Est désigné sous le nom de Groupe Familial, dans le Palladisme Indépendant, le groupe luciférien né de l'initiative profane et fonctionnant en société isolée, en attendant qu'il puisse, en récompense de sa constante activité et de son importance, être érigé en Triangle régulier et admis à la correspondance fédérale du Palladium Régénéré et Libre. »

C'est net, c'est carré, et nous voyons là tout le nouveau plan de la propagande des lucifériens anti-lemmistes. Il ne s'agit plus de se borner à recruter des adeptes dans les arrière-loges de la maçonnerie ordinaire avouée et dans les sociétés spirites. On a trouvé mieux : on distribue à profusion les brochures qui enseignent le Palladisme, partout où l'on pense que l'exposé artificieux de cette doctrine aura des chances de porter, de faire impression ; on sème l'idée du néo-gnosticisme manichéen, et l'on invite publiquement tous ceux qui auraient des tendances à adopter ces opinions à constituer des groupes autonomes, fonctionnant en quelque sorte en famille; on n'exige pas que le groupe compte de nombreux membres au début; onze suffisent (sept Frères et quatre Sœurs); on met ces adhérents d'une nouvelle classe en mesure de diaboliser en petit comité ; on ne leur impose aucune contribution au profit d'une caisse centrale ; enfin, on leur promet de les faire entrer au bout d'un certain temps dans la Fédération du Palladisme Indépendant, c'est-à-dire dans la haute-maçonnerie luciférienne, lorsqu'ils seront dans telles conditions d'activité et auront rempli certaines formalités (indiquées dans le chapitre V).

En deux mots, Satan lance sur le monde ses plus vastes filets. Lemmi est vieux, souvent malade ; la scission des Indépendants permet cette nouvelle tactique ; à la mort de l'enjuivé de Stamboul, la réconciliation se fera, et les Palladistes anti-lemmistes apporteront à leurs Frères obéissant au Suprême Directoire Dogmatique de Rome les contingents des Groupes Familiaux qu'ils auront érigés en Triangles. Le dernier n° du *Palladium* le déclarait très explicitement. Il n'y a plus aucune illusion à se faire : nous assistons, par le spectacle du mouvement palladiste, au plus formidable assaut qui ait été donné à l'Eglise de Jésus-Christ, ainsi que le disait, avec une très grande profondeur de vue, l'un des rédacteurs de la *Civiltà Cattolica*.

Miss Vaughan apporte, dans cette propagande, les habitudes protestantes, les mœurs américaines : la diffusion à outrance des idées par la distribution de brochures, de *tracts*, organisée sur une vaste échelle. Il nous a été assuré que le 1er n° du *Palladium* avait été distribué gratuitement en France à cent mille exemplaires, par la poste, à des adresses particulières. Dans le n° 2, on lisait cet avis : « Prière *aux nôtres* de nous envoyer le plus grand nombre d'adresses de personnes ayant des dispositions, fussent-elles les moindres, à se détacher de l'erreur : deuils cruels, maladies imméritées persistantes, afflictions de toutes victimes d'Adonaï et ne fréquentant plus les sacrements de la superstition. Partout où il faudra, nous ferons parvenir le *Palladium* avec toute la discrétion nécessaire. » On comprend ce que cela veut dire ; on voit à quels éléments on s'adresse pour constituer des Groupes Familiaux. Les Palladistes Indépendants comptent beaucoup sur leur revue, paraît-il, pour entretenir le zèle de leurs adeptes ; ils font tous les sacrifices possibles pour la répandre dans les milieux où ils espèrent recruter des adhérents : en effet, tandis qu'ils élèvent très haut le prix du numéro acheté à part (cela, évidemment, pour arrêter les ecclésiastiques dont ils ne veulent pas comme lecteurs et qu'ils savent bien, du moins la plupart, ne pouvoir se faire adresser directement une telle publication), par contre, ils rendent l'abonnement abordable aux profanes laïques et l'entourent de toutes sortes d'avantages alléchants. Ainsi, sur la couverture de la nouvelle brochure qui annonce la création de cette série variée de publications lucifériennes orthodoxes, parmi lesquelles l'APADNO *(édition sacrée !)*, on a eu grand soin d'insérer cette réclame : « Les abonnés d'un an au *Palladium Régénéré et Libre*, même profanes, ont droit à une remise de 50 pour 100 sur le prix marqué de toutes les publications lucifériennes orthodoxes ». Comme on reconnaît bien là l'esprit pratique des américains ! mais, en même temps, comme on voit bien l'importance que les Palladistes Indépendants attachent à la diffusion de leur revue !... Leur

manœuvre est habile, en apparence : toutefois, le démon en sera pour ses frais, espérons-le ; car il oublie un peu trop que Dieu ne lui laisse faire que ce qu'il veut, et même, l'un des plus clairs résultats de cette campagne est d'ouvrir aux catholiques militants un arsenal d'armes à employer contre le diable lui-même et ses suppôts. Nous le voyons par notre expérience personnelle : ce sont précisément, parmi nos amis, les ecclésiastiques s'occupant spécialement des questions maçonniques ou lucifériennes qui se procurent, comme armes excellentes, les n[os] de la revue de spalladistes ; quant aux fidèles, nous avons, par notre correspondance, des raisons sérieuses de croire qu'ils n'ont aucun désir de risquer le salut de leur âme pour satisfaire un peu de curiosité (1).

Le danger n'est donc pas chez nos amis : il existe dans ces milieux exaltés, où l'on voit avec plaisir tout ce qui peut éloigner de l'Eglise. C'est le cas de dire que Satan jette ses filets dans les eaux troubles. En s'adressant là, la grande-maîtresse des anti-lemmistes peut faire, certainement, beaucoup de mal. Voilà le péril, nous le signalons ; il est temps d'aviser, car telles personnes qui auraient pu être ramenées à la longue vont être à présent embrigadées pour l'enfer avec les théories les plus aveuglantes.

Nous nous doutions bien de ce qui se passe ou va se passer dans les Groupes Familiaux ; mais, aujourd'hui que les règlements sont imprimés, ces pratiques ne peuvent plus se nier. Nous reproduisons les articles du chapitre III (*Principal objet des Travaux de Famille*), afin que tous les catholiques soient bien convaincus que le danger, sur lequel nous avons appelé l'attention de nos Evêques, n'est nullement une chimère :

Art. 21. — Le Groupe Familial, n'étant relié à aucune autre société similaire ou non-similaire, agissant en pleine indépendance et avec parfaite autonomie, s'administrant lui-même sans avoir de comptes à rendre à une autorité supérieure fédérale, borne son action intérieure à mettre ses membres en communication avec les Esprits du Feu, en s'inspirant des principes du Palladium Régénéré et Libre.

Art. 22. — Chaque groupe règle le cérémonial de ses initiations, comme il lui convient. Il n'existe pour cela aucun rituel obligatoire. Les Groupes Familiaux ne doivent pas rechercher l'étonnement des récipiendaires par l'exposé de doctrines inattendues de ceux-ci ; mais au contraire les récipiendaires auront été préparés, au préalable, à recevoir une révélation dont on aura fait naître le désir dans leur cœur, afin qu'au jour fixé pour l'initiation ils soient heureux de se trouver en compagnie de Frères et de Sœurs partageant leur opinion sur le dualisme de la Divinité.

Le cérémonial le plus simple sera donc toujours le meilleur.

Art. 23. — En dehors des séances consacrées aux initiations, les réunions prennent le nom de Tenues de Famille. Elles s'ouvrent et se ferment par la glorification de Lucifer Dieu-Bon ; à l'exception du Grand-Maître et de la Grande-Maîtresse, l'assemblée doit se tenir agenouillée, mais seulement du genou gauche, pendant la récitation des prières.

Art. 24. — Les membres du groupe se tiennent placés en deux fractions égales, dans la salle de réunion, la moitié contre la muraille de droite en entrant, l'autre moitié contre la muraille de gauche. Si les membres ne sont pas nombreux et ne forment qu'un rang contre chaque muraille, les Sœurs seront mêlées aux Frères ; s'ils sont nombreux, les premiers rangs seront occupés par les Sœurs. Le Grand-Maître et la Grande-Maîtresse siègent au fond de la salle, faisant face à la porte d'entrée.

Art. 25. — Pour les Groupes Familiaux, il n'y a pas d'autre autel obligatoire qu'une table ordinaire en chêne, de forme heptagonale, recouverte d'un tapis de couleur rouge vif. Cette table se nomme l'Autel de la Sagesse ; elle est au centre de la salle ; à son milieu, elle supporte une cassolette à parfums, ou une urne dont l'intérieur contient un brasier bien entretenu ou de l'alcool facile à enflammer au moment des évocations.

Art. 26. — Les lumières éclairant la salle sont au nombre de onze.

Art. 27. — Le groupe n'a pas à choisir un Esprit du Feu pour se placer sous sa protection. Si la fondation du groupe est agréable au Dieu-Bon, c'est-à-dire s'il ne s'est glissé aucun adversaire parmi les membres, un Esprit du Feu se manifestera visiblement avant la huitième Tenue de Famille, député par le Céleste Royaume Supérieur, se fera connaître, et son nom sera joint désormais à celui du Dieu-Bon, dans toutes les prières ayant pour objet une évocation. Ce génie sera le protecteur du groupe.

(1) A ce propos, nous nous associons pleinement aux justes observations de la *Franc-Maçonnerie démasquée*, qui dit dans son numéro de mai :

« Nous comprenons que cette publication (la revue de miss Vaughan) puisse intéresser les ecclésiastiques et leur être même parfois utile ; mais nous croyons qu'il n'est pas à souhaiter que *ceux qui ne s'occupent pas spécialement des questions maçonniques ou lucifériennes* se la procurent d'une manière régulière. Ils ne peuvent, en effet, s'y abonner directement, et vraiment il serait dommage de donner plus de vingt francs par an au profit d'une œuvre de propagande infernale.

« Quant aux fidèles, nous n'hésitons pas à déclarer qu'ils ne doivent pas lire ces pages, écrites avec une bonne foi incontestable et un réel talent. Elles pourraient troubler profondément leur âme et même ébranler leur foi. »

Art. 28. — Les banalités du spiritisme ordinaire (*voilà une expression que le Convent de Londres a bel et bien empruntée au docteur Bataille !*) ne devront pas suffire pour faire proclamer un membre du groupe Médium Lucifèrien, autrement dit Vocate Elu. Le Vocate Elu est reconnu au moins au signe de l'extase, le corps quittant le sol et planant au-dessus des têtes de l'assemblée pendant toute la durée du phénomène.

Art. 29. — Dans les groupes qui sont favorisés de la présence d'un Vocate Elu, c'est celui-ci (Frère ou Sœur) qui dirige les évocations : il dit la partie des prières, à laquelle l'assemblée répond en chœur. S'il y a plusieurs Vocates Elus dans un même groupe, ils dirigent à tour de rôle. S'il n'y a aucun Vocate Elu dans le groupe, la Grande-Maîtresse dirige les évocations jusqu'à l'apparition de l'Esprit du Feu; c'est le Grand-Maître qui pose les questions et qui prononce le salut d'hommage, au départ de l'Esprit.

Art. 30. — Pour les évocations d'humains défunts reçus à jamais au royaume du Dieu-Bon, il n'est pas nécessaire que le groupe compte un Vocate Elu parmi ses membres.

Art. 31. — Les questions à poser à l'Esprit, quel qu'il soit, doivent toujours être écrites d'avance par les solliciteurs et approuvées par l'assemblée à l'unanimité. Une fois l'Esprit apparu, le directeur de l'évocation les brûle au fur et à mesure qu'il les pose.

Art. 32. — Les Groupes Familiaux n'étant pas armés suffisamment, ne disposant pas des forces supérieures qui sont le privilège des Triangles, ils devront se garder, dans leurs évocations, de vouloir contraindre à paraître un maléakh (ange ou saint d'Adonaï Dieu-Mauvais), afin de le combattre face à face et de le couvrir de confusion. Ces appels pourraient leur être dangereux ; le Palladium Régénéré et Libre les déconseille d'une façon absolue aux Groupes Familiaux.

Art. 33. — En dehors des évocations, les Tenues de Famille devront être consacrées à des conférences sur la doctrine même du Palladisme ou tout autre sujet instructif élevant les âmes des membres du groupe. On formera ainsi non seulement les Frères, mais aussi les Sœurs, en leur apprenant à parler sans embarras; on leur inculquera l'art de convaincre, dont chacun devra user dans le monde profane, avec douceur, sans effrayer ceux à qui on s'adressera, et c'est en s'y adonnant et en s'instruisant toujours qu'on amènera à la Religion Sainte des adeptes de plus en plus nombreux.

A la suite des Règlements pour les Groupes Familiaux, vient le corps même de l'ouvrage, sous le titre : *Principales prières et dévotions*. C'est une sorte de petit paroissien de la religion du diable. Tout n'y est pas, certes, puisque la brochure est seulement à l'usage des Groupes Familiaux ; mais, on a là, émondées de tout ce qui sent le satanisme de magie noire, les prières et les pratiques du Palladisme dit Régénéré.

Nous citons les titres : le *Dilecte Pater ;* l'*Ave, Eva;* le *Credo in Deum Generatorem ;* le *Gloria Lucifero Victori* (espèce de psaume triomphal) ; l'*Oraison à Lucifer, avec imprécations contre Adonaï ;* l'*Acte de Consécration au Dieu-Bon* (pour les initiations); les *Làbah des Septante-Sept* (longues litanies, célébrant les louanges de chacun des Esprits du Feu formant la hiérarchie infernale). Les principales dévotions ou pratiques de cette religion à rebours sont détaillées sous ces titres : *Contre les mauvaises rencontres ; Pour ravoir les objets perdus ou volés ; Pratique de l'Heptagathon ; Ouverture et fermeture des Tenues de Famille ; Pour toutes évocations ; Communications par l'écriture; Appel à un Esprit visible; Signe de la Croix Palladique.* Tout le cérémonial est réglé très minutieusement; malgré bien des modifications introduites par les Palladistes Indépendants, c'est la confirmation éclatante des révélations du docteur Bataille. Enfin, le le dernier chapitre, intitulé : *En cas d'apparition du Dieu-Bon lui-même*, explique aux Groupes Familiaux à quels signes ils sauront que Lucifer en personne va daigner les honorer de sa visite, quelle attitude il faut avoir en présence de ces manifestations visibles, comment les choses se passent d'ordinaire, de quelle façon il faut remercier le Dieu-Bon, etc.

Maintenant, voilà donc les catholiques prévenus; l'enfer est déchaîné, les puissances des ténèbres sont à l'œuvre. Ne désespérons pas et prions; mais aussi, de notre côté, agissons.

Saint-Etienne, imp. BOY. *Le Gérant :* P. PEYRE.